

# Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine

*Yannick Weyns, Lotte Hoex, Filip Hilgert et Steven Spittaels*



# Éditorial

## Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine

TRADUCTION – ORIGINAL EN ANGLAIS FAIT FOI

**Auteurs :** Yannick Weyns, Lotte Hoex, Filip Hilgert & Steven Spittaels

**Production des cartes :** Filip Hilgert, Alexandre Jaillon, Yannick Weyns et Stef Verheijen (cartographie Web)

**Auteur principal et chercheur chapitres 4.1 et 4.2 :** Claudio Gramizzi, Senior Field Investigator chez Conflict Armament Research

**Édition :** Filip Hilgert

**Mise en page :** Anne Hullebroeck

**Photo couverture :** Bangui (IPIS 2014)

Anvers, novembre 2014

**Remerciements :** le travail de recherche et la production du présent rapport ont été financés par la Banque Mondiale.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cette étude. Nous remercions avant tout les répondants et les organisations en République centrafricaine, au Tchad et au Cameroun qui ont apporté leurs connaissances, partagé leurs opinions et apporté leur soutien logistique.

Les auteurs aimeraient également exprimer leur gratitude au BCAH, à la mission BINUCA/MINUSCA, ainsi qu'au Conseil danois pour les réfugiés.

Enfin, les auteurs expriment leur reconnaissance à Conflict Armament Research pour ses contributions par la réalisation d'une analyse des armes et des équipements militaires détenus par la coalition Séléka. Les données spécifiques seront incluses dans sa base de données iTrace (<https://itrace.conflictarm.com/>).

International Peace Information Service (IPIS) est un institut de recherche indépendant qui fournit aux acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, des informations et analyses permettant de construire une paix et un développement durables en Afrique Sub-Saharienne. Notre recherche est orientée autour de quatre volets : les ressources naturelles, les affaires et les droits de l'homme, le commerce des armes et la sécurité et enfin, la cartographie des conflits.

## Points saillants du rapport

Étant donné l'ampleur et le niveau de détail du présent rapport, nous souhaitons orienter les lecteurs dont le temps est compté vers quelques-unes des principales sections. Les sous-sections répertoriées ci-dessous apportent une analyse cruciale des causes du conflit entre la Séléka et les anti-balaka, les influences étrangères sur le conflit ainsi que des informations qui n'ont bénéficié jusqu'à présent que d'un intérêt limité de la presse ou dans les autres rapports d'étude.

- La sous-section 1.1.1 contient un aperçu des groupes armés présents en Centrafrique qui ont vu le jour après 2003 et ont joué un rôle dans la formation de l'alliance Séléka.
- La sous-section 1.1.3 décrit les évolutions politiques récentes concernant la Séléka, entre autre le schisme au sein du mouvement.
- La sous-section 1.3.1 évoque les griefs politiques de la Séléka, notamment les griefs religieux (pp. 27-28).
- La sous-section 1.3.2 analyse les motivations de cupidité de la Séléka, avec un aperçu détaillé des formes de contrôle exercées par le mouvement sur les sites miniers (pp. 32-37) et des exemples de la façon dont la direction de la Séléka s'est servie de ses positions au gouvernement à des fins d'enrichissement personnel (pp. 37-39).
- La sous-section 2.1.3 décrit la structure du mouvement anti-balaka dans l'ouest du pays et dans la capitale, notamment la division de la direction.
- La sous-section 2.3.2 analyse la façon dont des tensions socio-économiques profondément enracinées ont incité les combattants anti-balaka à commettre des violences sectaires.
- La sous-section 2.3.4 évoque le rôle joué par la cupidité au sein des groupes anti-balaka, elle fournit un aperçu détaillé du contrôle des anti-balaka sur les sites miniers dans l'ouest du pays (p. 61-63).
- La sous-section 3.1.1 décrit le type d'aide militaire et politique apporté par le Tchad au mouvement Séléka.
- Les sous-sections 3.2.1 et 3.2.2 décrivent les raisons pour lesquelles le Soudan soutenait le mouvement Séléka et le type d'aide apporté par le Soudan à la Séléka.

# Table des matières

Liste des abréviations	6
Introduction	8
Historique	8
Aperçu	9
Carte web	9
Légende de la carte	12
<b>1. La Séléka</b>	<b>14</b>
1.1 Historique et structure	14
1.1.1 La création de l’alliance Séléka	14
1.1.2 Puissance estimée de la Séléka	16
1.1.3 Structure et tensions au sein de l’alliance	17
1.2 Actions et comportement	21
1.2.1 L’offensive de décembre 2012 et le coup d’État de mars 2013	22
1.2.2 La présidence de Djotodia	23
1.2.3 Après l’émergence des anti-balaka et le départ de Djotodia	24
1.3 Analyse des motivations	25
1.3.1 Agenda politique de la Séléka : pouvoir et griefs	25
1.3.2 Les motivations de cupidité de la Séléka	29
1.3.3 Conclusion concernant les motivations de la Séléka	45
<b>2. Les anti-balaka</b>	<b>46</b>
2.1 Historique et structure	46
2.1.1 Création des milices anti-balaka	46
2.1.2 Puissance estimée des anti-balaka	47
2.1.3 Structure et tensions au sein du mouvement	48
2.2 Actions et comportement	52
2.2.1 Septembre 2013 – janvier 2014	52
2.2.2 Janvier 2014 – septembre 2014	53
2.3 Analyse des motivations	54
2.3.1 Auto-défense et renversement de la Séléka	54
2.3.2 Griefs socio-économiques et religieux	55
2.3.3 Agenda politique des anti-balaka	58
2.3.4 Motivations de cupidité des groupes anti-balaka	59

<b>3. Influence et intérêts étrangers</b>	<b>65</b>
3.1 Le Tchad	65
3.1.1 Le Tchad : du soutien de Bozizé au soutien de la Séléka	65
3.1.2 Raisonnement derrière l'aide du Tchad	68
3.2 Le Soudan	72
3.2.1 Le rôle du Soudan dans le soutien à la Séléka	72
3.2.2 Raisonnement derrière l'aide du Soudan	74
3.3. Le Cameroun	75
3.3.1 Intérêts sécuritaires	75
3.3.2 Les ressources naturelles	76
<b>Conclusion</b>	<b>79</b>
<b>Annexe I : Autres groupes armés</b>	<b>81</b>
1. Révolution et Justice (RJ)	81
2. Armée de résistance du Seigneur (LRA)	82
2.1 La LRA en République centrafricaine	82
2.2 Relation entre la LRA et la Séléka	83
<b>Annexe II : Généalogie des groupes armés à l'origine de la Séléka ou associés à celle-ci</b>	<b>85</b>
1. Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR)	85
2. Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP)	86
3. Front populaire pour le redressement (FPR)	87
4. Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC)	88
<b>Annexe III : Méthodologie utilisée par IPIS dans les recherches de « cartographie des motivations derrière les conflits »</b>	<b>90</b>

## Liste des abréviations

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
AMS	Alliance mondiale des sports
ANS	Agence nationale de sécurité
ANT	Armée nationale tchadienne
APRD	Armée populaire pour la restauration de la démocratie
BCAH	(Nations Unies) Bureau de la coordination des affaires humanitaires
BECDOR	Ministère des mines, de l'énergie et de l'hydraulique - Bureau d'évaluation et de contrôle de diamants et or
BINUCA	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine
BIR	Bataillon d'intervention rapide, Cameroun
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières, France
CARPE	Central Africa Regional Program for the Environment
CEDAD	Comité extraordinaire de la défense des acquis démocratiques
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CLPC	Combattants de libération du peuple centrafricain
CNPC	China National Petroleum Corporation
CNRD	Comité national pour la restauration de la démocratie
CPJP	Convention des patriotes pour la justice et la paix
CPSK	Convention patriotique du salut du Kodro
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DGRMCM	Ministère des mines, de l'énergie et de l'hydraulique - Direction de la géologie, des recherches minières et du cadastre minier (anciennement DPER)
ECOFAC	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
ECOFAUNE-RCA	Écosystèmes fauniques du nord-est RCA
FAC	Forces armées camerounaises
FACA	Forces armées centrafricaines
FCFA	Franc des Communautés financières d'Afrique
FDPC	Front démocratique du peuple centrafricain
FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
FOMAC	Force multinationale de l'Afrique centrale
Fondation IGF	Fondation internationale pour la gestion de la faune
FPR	Front populaire pour le redressement
FPRC	Front populaire pour la renaissance de Centrafrique
FRC	Front républicain pour le changement
FROCCA	Front pour le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique
HDPT	Humanitarian and Development Partnership Team

IGN	Institut géographique national, France
IPIS	International Peace Information Service
JRC	Commission européenne - Centre commun de recherche (Joint Research Centre)
LACCEG	Université de Bangui – Département de Géographie - Laboratoire de climatologie, de cartographie et d'études géographiques
LRA	Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army)
MICOPAX	Mission de consolidation de la paix en Centrafrique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MISCA	Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine
MPA-IK	Mouvance patriotique pour l'avenir – I Kwé
NISS	National Intelligence and Security Services, Soudan
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ORGEM	Office de recherches géologiques et d'exploitation minière
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays
PK	Processus de Kimberley
PRADD	Droits de propriété et développement du diamant artisanal de Diamants (Property Rights and Artisanal Diamond Development)
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELUFA	Réseau de lutte contre la faim au Cameroun
RJDH	Réseau des journalistes pour les droits de l'homme
SAF	Sudanese Armed Forces
SAPETRO	Nigerian South Atlantic Petroleum
SIG	Système d'information géographique
SPLA	Sudan People's Liberation Army
UA	Union africaine
UFACARD	Union des forces armées centrafricaines pour la restauration de la démocratie
UFDR	Union des forces démocratiques pour le rassemblement
UFR	Union des forces républicaines
UNOSAT	United Nations Institute for Training and Research (UNITAR)'s Operational Satellite Applications Programme
UPC	Unité pour la paix en Centrafrique
UPDF	Uganda People's Defence Force
USA	États-Unis d'Amérique
USAID	United States Agency for International Development
USGS	United States Geological Survey
WRI	World Resources Institute

# Introduction

En 2009, l'International Peace Information Service (IPIS) a publié un rapport et une série de cartes analysant la situation de la République centrafricaine en termes de sécurité, notamment la composition, les actions, les motivations et les intérêts des groupes armés et autres parties au conflit.<sup>1</sup> Cinq ans plus tard, après la prise de pouvoir temporaire par la Séléka, le conflit de faible intensité a pris de l'ampleur jusqu'à devenir une lutte de grande ampleur entre plusieurs groupes et factions armés. À première vue, il est difficile de dire qui est à la tête de ces groupes armés, pour autant qu'ils soient dirigés. De plus, les analystes cherchent désespérément à comprendre la raison de tels niveaux de violence intercommunautaire dans un pays où les différentes communautés et religions semblent avoir coexisté pacifiquement pendant de nombreuses années.

## Historique

L'histoire postcoloniale de la République centrafricaine montre que le recours à la force est la stratégie la plus efficace pour ceux qui souhaitent se hisser aux plus hautes fonctions du pays. Les leaders politiques ont utilisé l'armée nationale (les FACA) comme instrument militaire pour prendre ou conserver le pouvoir. Les présidents successifs ont construit une armée en laquelle ils pouvaient avoir confiance, principalement composée d'officiers de la même origine ethnique qu'eux. Chaque nouveau président entré en fonction craint de ce fait au moins une partie de son armée et les (ex-)soldats des FACA restés loyaux au président sortant forment une menace pour son remplaçant.

François Bozizé, qui a pris le pouvoir en mars 2003 après un coup d'État, n'a pas fait exception à la règle. Dès son entrée en fonction, il a été confronté à des groupes d'opposition armés contestant son autorité, principalement dans le nord et l'est du pays.

En dépit des coups d'État passés et de la présence permanente de groupes d'opposition armés en RCA, il semble que la violence que le pays a connue en 2012 - 2014 soit sans précédent. L'opposition armée contre l'ancien Président Bozizé n'avait affiché que des ambitions politiques et territoriales limitées et elle ne défendait que des intérêts communautaires étriqués.<sup>2</sup> La genèse, les actions et les motivations de ces acteurs armés ne permettaient pas d'imaginer la possibilité imminente d'une violence aussi brutale, d'une telle ampleur et aussi persistante que celle qui a débuté au terme de l'année 2012.

Plusieurs groupes d'opposition armée mettant en cause la présidence de Bozizé ont formé l'alliance Séléka fin 2012. Depuis lors, la milice armée a organisé des attaques dans le nord-est du pays avant de progresser vers Bangui puis de commettre un coup d'État en mars 2013. Alors qu'elle était au pouvoir, la Séléka a perpétré des crimes graves contre la population civile. Fin 2013, des groupes d'auto-défense villageois existant de longue date se sont restructurés pour lutter contre la Séléka. Après avoir adopté le nom « anti-balaka », ils ont bénéficié du renfort des anciennes FACA et de la Garde Présidentielle restés fidèles à Bozizé. Sous la pression internationale, le chef de la Séléka, Djotodia, a démissionné de la présidence en janvier 2014. Un gouvernement de transition, avec à sa tête la Présidente Catherine Samba-Panza, a été constitué peu de temps après. Depuis lors, de violentes confrontations entre la Séléka, les anti-balaka et la population civile et des attaques de la Séléka et des anti-balaka ont éclaté régulièrement. Des élections présidentielles en RCA sont programmées pour la mi-2015.

La communauté internationale est présente depuis longtemps en RCA. La première mission de maintien de la paix des Nations unies (ONU) dans le pays a débuté en 1998. Elle a été remplacée en 2000 par une mission de consolidation de la paix<sup>3</sup> qui est restée en place jusqu'à son remplacement le 15 septembre 2014 par la mission de maintien de la paix MINUSCA<sup>4</sup>. Depuis 1997, plusieurs missions sous conduite

<sup>1</sup> S. Spittaels & F.Hilgert, *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009.

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations concernant les motifs des groupes rebelles en 2009, voir : Spittaels S. & Hilgert F., *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009, pp. 33-34 & p. 38.

<sup>3</sup> Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) de 2000 à 2009, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) de 2010 à 2014.

<sup>4</sup> Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

africaine ont été menées dans le pays, dont la dernière, la MISCA5, a poursuivi son action durant la récente crise jusqu'à son intégration dans la mission de l'ONU, la MINUSCA. La France a assuré une présence militaire, tant dans le passé que durant les récents conflits par sa force d'intervention Sangaris. Enfin, en février 2014, l'Union européenne a donné son feu vert pour le déploiement d'une opération militaire, EUFOR RCA, dont l'objectif est de contribuer aux efforts internationaux de sécurisation de Bangui.<sup>6</sup>

## Aperçu

La présente étude tente de clarifier la dynamique actuelle et d'expliquer les motivations qui sous-tendent les actions de la Séléka et des milices anti-balaka. Elle s'appuie sur des informations rassemblées lors de trois voyages d'étude menés en RCA et dans des pays voisins, mais aussi sur de vastes consultations des sources existantes et une analyse approfondie de notre carte interactive à plusieurs couches. Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie utilisée par IPIS pour réaliser les études « cartographie des motivations derrière les conflits », veuillez consulter l'annexe III.

Les deux premiers chapitres de ce rapport évoquent la Séléka et les milices anti-balaka. L'examen de leur historique et de leur structure est suivi par une description chronologique de leurs actions et de leur comportement. Les motifs politiques, économiques et religieux de ces deux milices sont ensuite analysés. L'implication des deux groupes, notamment de la Séléka, dans l'activité minière de la RCA est abordée en détail dans ces chapitres.

Le troisième chapitre couvre les influences et les intérêts des pays voisins dans la crise qui secoue actuellement la RCA. Les intérêts politiques, de sécurité et économiques du Tchad, du Soudan et du Cameroun sont analysés dans ce contexte.

L'annexe II contient une description et des analyses des autres groupes armés actuellement actifs en RCA, *Révolution et Justice* et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ainsi que des groupes armés ayant créé la Séléka ou associés à cette dernière.

## Carte web

Une carte de la région examinée (en anglais) a été publiée sur le web parallèlement au présent texte. Elle est disponible à l'adresse [www.ipisresearch.be/mapping/webmapping/car](http://www.ipisresearch.be/mapping/webmapping/car). La carte sur le web présente plusieurs couches qui peuvent être activées ou désactivées, notamment des informations sur les incidents liés à la sécurité, les zones passées sous le contrôle des groupes armés, les ressources naturelles et d'autres fonctionnalités. Cette carte, qui fait partie intégrante de la méthodologie de recherche, est l'une des sources déterminantes du travail d'analyse mené par IPIS.

Étant donné la difficulté que présente la collecte d'informations géographiques précises concernant la RCA et la piètre qualité des informations disponibles, la carte contient inévitablement des imprécisions et elle n'est pas complète. C'est pourquoi chaque couche de la carte doit être considérée comme une représentation indicative et limitée et pas comme une représentation exhaustive des caractéristiques géographiques présentées. IPIS accueillera avec gratitude tout feedback ou toute correction à l'adresse [mapping@ipisresearch.be](mailto:mapping@ipisresearch.be).

Les **couches de base** de la carte permettent à l'utilisateur de choisir l'un des fonds (imagerie satellitaire, terrain, rues) fournis par Mapbox. Une couche de base présentant un fond vierge est disponible pour les **connexions internet lentes** ainsi que comme version imprimable.

La **couche interrogeable Places (Lieux)**, c.-à-d. les villes et villages de la RCA, comprend des données du BCAH et de l'Université de Bangui (LACCEG), complétées ou corrigées par l'utilisation des cartes de l'IGN français « Carte de l'Afrique Centrale au 1/200 000 – République centrafricaine (1955-1984) » et « Carte touristique République centrafricaine 1 : 1 500 000 » (3<sup>e</sup> édition, 1980).

<sup>5</sup> Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine.

<sup>6</sup> Pour obtenir un aperçu des missions internationales passées et présentes en RCA, voir [www.operationspaix.net/](http://www.operationspaix.net/); Spittaels S. & Hilgert F., *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009, pp. 17-18.

Les sources utilisées pour les **frontières nationales, les limites des préfectures et les routes**, sont le *World Resources Institute* (WRI), le *Central Africa Regional Program for the Environment* (CARPE) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et l'*Humanitarian and Development Partnership Team* (HDPT) RCA.

La couche des **incidents** montre les violations des droits de l'homme ayant impliqué des combattants et les confrontations entre deux groupes (ou plus) pendant la période qui va de **septembre 2012 à août 2014**. Un clic sur un ou plusieurs mois de la **ligne du temps** suffit pour visualiser les événements qui ont eu lieu durant ce(s) mois.

La couche des incidents montre les endroits précis où des éléments armés ont été actifs, tout en donnant la possibilité d'examiner certains événements spécifiques susceptibles de donner une indication sur la motivation des combattants impliqués.

Les incidents sont représentés sur la carte par des symboles différents en fonction du groupe armé ou de l'auteur. La date et le lieu exact de chaque conflit sont précisés, de même que les parties impliquées, une brève description de l'incident et la source de l'information.

La principale source utilisée pour élaborer cette couche des incidents est l'*Armed Conflict Location & Event Data Project* (ACLED), un projet qui compile des listes des cas de conflits armés dans l'ensemble de l'Afrique à l'aide de sources publiques, notamment des articles en ligne et des rapports établis par des organisations des droits de l'homme. Les données de l'ACLED ont été corrigées et leur situation géographique a été précisée. IPIS a également intégré des informations provenant de plusieurs agences de l'ONU, d'ONG internationales actives en RCA et, pour le sud-est du pays, du *LRA Crisis Tracker* (Invisible Children – Resolve).

La liste des incidents présentés sur la carte contient plus de 1.000 conflits, y compris près de 240 incidents « clés ». Elle n'est et ne peut toutefois être détaillée ou exhaustive, notamment pour les régions distantes de l'intérieur du pays.

Est jointe à la couche des incidents, la couche **Damaged or destroyed buildings (Bâtiments endommagés ou détruits)**. Elle donne une indication des zones, ou des arrondissements (Bangui), qui ont le plus été affectés par la destruction causée par l'ensemble des parties au conflit. Cette couche regroupe des données émanant d'UNOSAT et de *Human Rights Watch*, basées sur l'analyse des images satellites prises entre le 9 juillet 2013 et le 7 juillet 2014.

La couche **IDPs and refugees (PDI et réfugiés)** a été composée à partir de données du BCAH et de l'UNHCR respectivement. Elle reflète la situation à la fin du mois d'août / mi-septembre 2014.

La couche **Armed Groups (Groupes armés)** présente une approximation des zones de contrôle ou d'influence des principaux acteurs du conflit en septembre 2014, ainsi qu'une « zone de combat » qui désigne une zone où ont eu lieu la plupart des combats entre anti-balaka et Séléka au cours des six derniers mois. Cette couche compte également des points à cliquer situés dans les bastions des groupes et qui fournissent des informations sur le groupe ou la faction, son ou ses commandant(s) ainsi que les zones sous leur influence.

Cette carte s'appuie sur des informations rassemblées lors d'entretiens menés auprès d'ONG internationales, d'observateurs militaires internationaux et nationaux, d'agences de l'ONU et sur les rapports rédigés par le Groupe d'experts de l'ONU, combinées aux données disponibles dans nos couches des incidents.

La première des couches liées aux **Natural Resources (Ressources Naturelles)**, *Artisanal mining sites* (sites d'extraction minière artisanale), rassemble les emplacements des mines de diamant et d'or actuellement ou récemment actives. Les principales sources d'information sont la Direction de la géologie, des recherches minières et du cadastre minier (DGRMCM) du Ministère des Mines, les autorités minières préfectorales, le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne, le *United States Geological Survey* (USGS), Écosystèmes fauniques du Nord-Est RCA (ECOFAUNE-RCA), Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC), l'USAID (*Property Rights and Artisanal Diamond Development* (PRADD)-RCA), le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et, pour les sites du Cameroun situés le long de la frontière avec la RCA, le Réseau de lutte

contre la faim au Cameroun (RELUFA). La DGRMCM a fourni les concessions minières et pétrolières. Les concessions minières au Tchad ont été numérisées à partir d'une carte parue dans African Energy (N° 274, mars 2014, p. 18). Le WRI a produit les fichiers cartographiques des permis d'exploitation forestière, ainsi que ceux des aires protégées et des zones de chasse.

Deux atlas financés par la Commission européenne et produits dans le cadre d'un ancien projet de Réforme du secteur de la sécurité, « Atlas des systèmes sociaux et institutionnels d'utilisation de l'espace est centrafricain » (novembre 2009) et « Atlas du profil socio-sécuritaire du Nord-ouest [et du Centre-sud] et des stratégies de réinsertion sociale et professionnelle des ex-combattants dans les pôles de développement » (octobre 2010), ont fourni les données des sections consacrées aux **cattle migration routes** (**routes de migration du bétail**), aux **poaching routes** (**routes du braconnage**) et de la **ethnic map** (**carte ethnique**). Les deux dernières couches ont été complétées à l'aide de données émanant respectivement de la Fondation internationale pour la gestion de la faune (Fondation IGF) et de la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), ainsi que de l'Université de Bangui.

# Légende de la carte

### Incidents

Only show **key incidents**

Show as list

**Incidents**

- National armed forces
- Seleka
- LRA
- International forces
- Pastoralists
- Anti-balaka
- Civilians
- Other

**Damaged or destroyed buildings**  
(satellite imagery from 9 July 2013 to 7 July 2014, UNOSAT & HRW)

● IDPs and refugees

### Armed groups

Zones of influence (September 2014)

- Seleka
- Anti-balaka
- RJ
- FDPC
- LRA
- None
- Combat area

**Strongholds & commanders**

- FRC
- FPRC
- Anti-balaka

### Natural resources

- ★ Artisanal mining sites
- Diamond
- Diamond/gold
- Gold
- Gold/diamond
- Diamond mining areas

Mineral concessions

- Gold
- Uranium
- Diamond & gold
- Gold & diamonds
- Iron
- Gold & Iron

Oil

- Oil concessions
- CAR & southern Chad
- Chad-Cameroon pipeline
- Logging permits

### Pastoralism

- ⋯ Cattle migration routes 2009-10
- Central African cattle
- Chadian cattle
- Sudanese cattle
- Cameroonian cattle
- - - Official pastoral routes (2002)
- Central African cattle
- Chadian cattle
- Sudanese cattle
- Incidents involving pastoralists
- Peuhl areas

### Protected areas & hunting zones

- Protected areas
- Hunting zones
- Poaching routes

### Ethnic

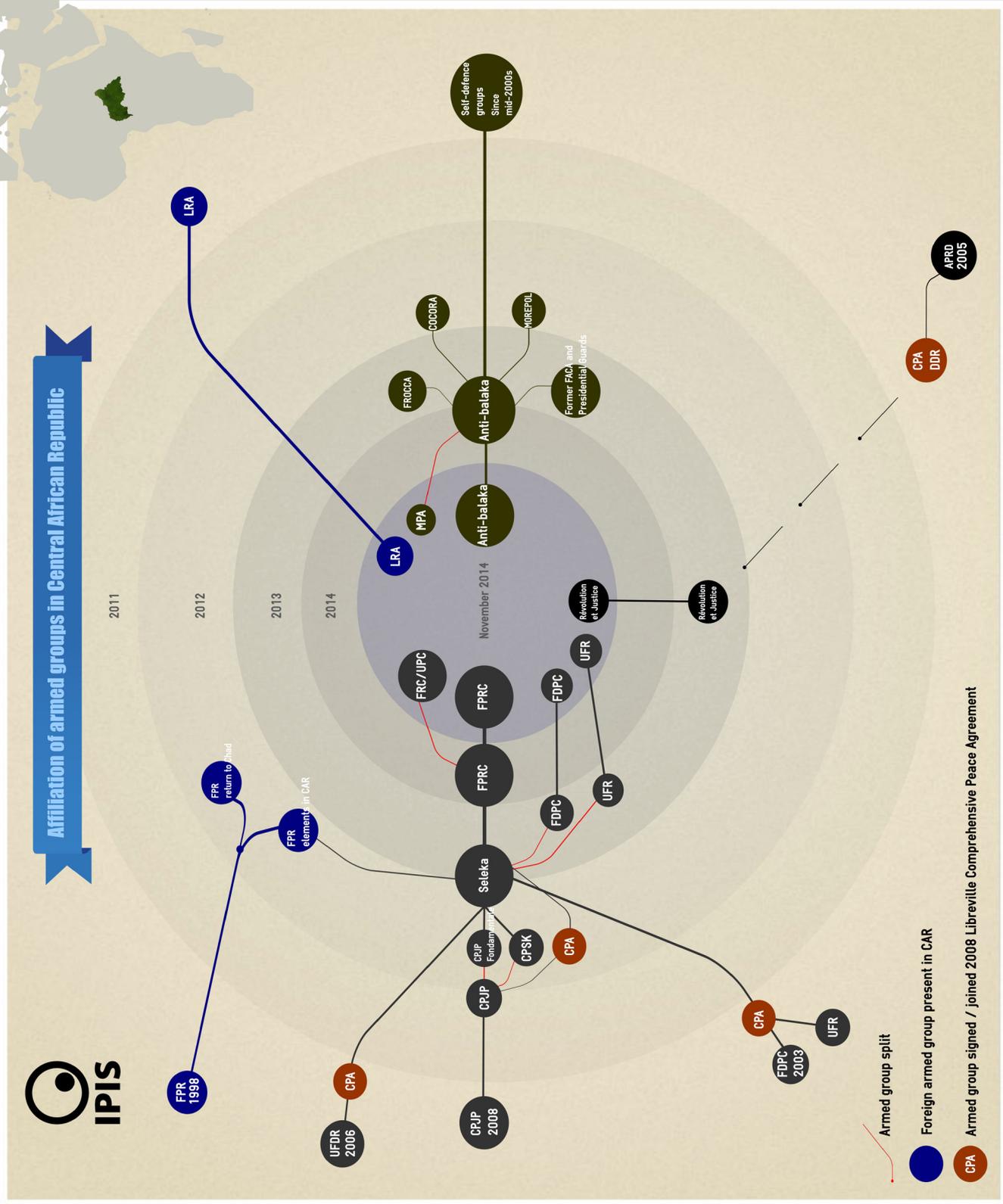
Major ethnic groups

- Runga
- Gula
- Kara
- Sara
- Oubanguien
- Zandé
- Yulu
- Mboum
- Banda
- Bantu
- Gbaya
- Zakara
- Mandjia
- Protected area
- Uninhabited

Ethnic minorities

- Aka (Pygmies)
- Peuhl

**Affiliation of armed groups in Central African Republic**



# 1. La Séléka

## 1.1 Historique et structure

### En bref

Trois groupes armés centrafricains sont à l'origine de l'alliance Séléka : deux factions dissidentes de la CPJP (CPSK et CPJP Fondamentale) et l'UFDR.

À l'origine, la Séléka s'appuyait lourdement sur des mercenaires soudanais et tchadiens et elle a conclu des alliances tactiques avec d'autres groupes armés présents en RCA, par exemple des combattants du FPR et, brièvement, avec le FDPC.

Depuis la chute de leur leader, Michel Djotodia, en janvier 2014, les commandants de la Séléka de l'est du pays font preuve d'une défiance croissante à l'encontre de leurs représentants dans la capitale.

En août 2014, la Séléka a été rebaptisée Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC).

En septembre 2014, deux commandants en chef de la Séléka ont pris leurs distances par rapport au FPRC pour créer leur propre faction, appelée le Front républicain pour le changement (FRC).

### 1.1.1 La création de l'alliance Séléka

L'ancien président Bozizé était confronté à des groupes d'opposition armée qui ont mis son autorité en cause dès le début de sa présidence. Ces groupes ont joué un rôle important dans la formation et le développement de la Séléka. Le tableau ci-dessous récapitule les informations concernant ces groupes, ainsi que d'autres groupes armés associés à la Séléka.

**Tableau 1.1 : Groupes armés à la base de la Séléka ou ayant été associés à celle-ci**

Groupe	Actif depuis	Composé de	Leader(s)	
FRC <sup>1</sup> /UPC <sup>2</sup>	Sept./oct. 2014	Ex-Séléka	Ali Darassa, Mahamat Al Khatim et Habylah Awal	Scission du FPRC en septembre 2014. Principale zone d'influence dans les préfectures de Ouaka, Nana-Grébizi et le nord-est de l'Ouham.
FPRC <sup>3</sup>	Août 2014	Ex-Séléka	Michel Djotodia, Nouredine Adam et Joseph Zoundéko	Principale zone d'influence dans les préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran et Haute-Kotto
Séléka	Août 2012	Anciens CPSK, CPJP Fondamentale et UFDR à la base	Michel Djotodia, Mohamed Moussa Dhaffane, Nouredine Adam	Rebaptisée FPRC en août 2014 ; le FRC a quitté le FPRC en septembre 2014

CPSK <sup>4</sup>	Juin 2012	Ex- CPJP	Mohammed Moussa Dhaffane	Partie de la Séléka depuis sa création. N. Adam a relevé Dhaffane de ses fonctions pour « haute trahison » en août 2014
CPJP Fondamentale	Juillet 2012	Ex-CPJP	Noureddine Adam <sup>5</sup>	Fait partie de la Séléka depuis sa création. Fait actuellement partie du FPRC
CPJP <sup>6</sup> (voir annexe II 2)	Fin 2008	Communautés Runga	Abdoulaye Issène	La CPJP avait conclu un accord de paix avec Bozizé en août 2012, avant de rejoindre finalement la Séléka en avril 2013.
UFDR <sup>7</sup> ( voir annexe II 1)	2006	Combattants du nord-est, notamment des communautés Gula	Michel Djotodia et « Général » Zakaria Damane	A rejoint la Séléka à la fin de l'année 2012. Fait actuellement partie du FPRC.
FDPC <sup>8</sup> (voir annexe II 4)	2003	Confidents de l'ex-Président Patassé	Abdoulaye Miskine	Brève alliance avec la Séléka de décembre 2012 à mars 2013.  Le FDPC demeure actif, principalement dans la région occidentale de Nana-Mambéré, même si son leader, Miskine, a été arrêté au Cameroun en septembre 2013
UFR <sup>9</sup>	Mi-2003	Combattants du nord-ouest de la RCA	Florian Ndjadder	Plus politique que militaire. Brève alliance avec la Séléka jusqu'en mai 2013. A exprimé son support au gouvernement de transition. <sup>10</sup>
FPR <sup>11</sup> (voir annexe II 3)	1998/ 2000 <sup>12</sup>	Éleveurs peuls tchadiens et centrafricains	« Général » Baba Laddé, Ali Darassa	Laddé est au Tchad depuis septembre 2012, de même que 400 combattants du FPR. Ceux qui sont restés en RCA ont rejoint la Séléka et sont sous le commandement d'Ali Darassa, FRC.

<sup>1</sup> Front républicain pour le changement.

<sup>2</sup> Unité pour la paix en Centrafrique.

<sup>3</sup> Front populaire pour la renaissance de Centrafrique.

<sup>4</sup> Convention patriotique du salut du Kodro.

<sup>5</sup> Il a été placé sur la liste des sanctions de l'ONU pour son implication dans les attaques sur le quartier de Boy-Rabe en avril et août 2013, tuant des dizaines de personnes et pillant des maisons (FIDH, *Ils doivent tous partir ou mourir*, juin 2014, pp. 25-27 ; Nations Unies : *List established and maintained by the Committee established pursuant to resolution 2127 (2013) concerning the Central African Republic* ; Décret 13.118 du 25 mai 2013 relatif à la création du *Comité extraordinaire de la défense des acquis démocratiques - CEDAD*).

<sup>6</sup> Convention des patriotes pour la justice et la paix.

<sup>7</sup> Union des forces démocratiques pour le rassemblement.

<sup>8</sup> Front démocratique du peuple centrafricain.

<sup>9</sup> Union des forces républicaines.

<sup>10</sup> Bernard-François Wagramale est le Secrétaire Général de l'UFR ; Agence Centrafrique Presse, *Le Secrétaire général de l'UFR, Bernard-François Wagramale invite les signataires de l'accord de cessation des hostilités à respecter leurs engagements*, 28 juillet 2014.

<sup>11</sup> Front populaire pour le redressement.

<sup>12</sup> Baba Laddé a été arrêté peu après la création du mouvement en 1998, puis emprisonné pendant onze mois avant d'être libéré. Le FPR n'est passé en « mode opérationnel » qu'en 2000.

En mars 2012, une réunion a eu lieu à Niamey, Niger, entre les représentants de différents groupes armés. Lors de cette réunion, Michel Djotodia pour l'UFDR (*Union des forces démocratiques pour le rassemblement*), Joachim Kokaté pour la CPJP (*Convention des patriotes pour la justice et la paix*) et Abdoulaye Miskine pour le FDPC (*Front démocratique du peuple centrafricain*) auraient évoqué la possibilité d'une alliance visant à renverser le Président Bozizé. Dans une interview avec IPIS, Kokaté a affirmé que des éléments de groupes armés tchadiens étaient également présents.<sup>7</sup> Cette tentative d'alliance a toutefois échoué à ce stade, entre autres du fait de la réticence d'une partie de la direction de la CPJP à abandonner les pourparlers de paix qu'elle menait avec le gouvernement.<sup>8</sup>

Ce désaccord exacerbé par des rivalités personnelles a provoqué la scission de la CPJP en plusieurs factions. Une première division a eu lieu lors du départ de la CPJP, en juin 2012, de Mohamed Moussa Dhaffane, en assignation à résidence au Tchad depuis août 2009, pour fonder son propre mouvement, la *Convention patriotique du salut du Kodro* (CPSK).<sup>9</sup> À l'horizon d'une seconde scission, le 10 juillet 2012 Nouredine Adam a émis une déclaration de rejet de la direction historique de la CPJP, l'accusant de collusion avec le régime de Bozizé.<sup>10</sup> Après la création de sa propre « CPJP Fondamentale » par Adam, les autres cadres de la CPJP, sous le commandement d'Abdoulaye Issène, ont conclu leurs négociations avec le régime de Bozizé le 25 août 2012.<sup>11</sup>

Dans la foulée de la désintégration de la CPJP, Moussa Dhaffane et Nouredine Adam se sont rencontrés à N'Djamena en août 2012 et ils ont décidé d'unir leurs forces pour poser les fondations de l'alliance Séléka.<sup>12</sup> Le terme « Séléka », qui signifie « alliance » en Sango, a été utilisé pour la première fois le 15 septembre 2012 pour désigner l'alliance conclue entre la CPSK et la CPJP Fondamentale.<sup>13</sup>

Entre septembre et le début du mois de décembre 2012, Moussa Dhaffane et Nouredine Adam ont poursuivi la création d'une alliance avec Michel Djotodia, le leader de l'UFDR, qui était revenu en RCA après avoir passé près de cinq années en exil au Bénin.<sup>14</sup>

Trois groupes armés centrafricains sont ainsi à la base de la création de l'alliance Séléka. Deux factions dissidentes de la CPJP, la CPSK de Moussa Dhaffane et la CPJP Fondamentale dirigée par Nouredine Adam, et l'UFDR. Dès le début de leur offensive de décembre 2012, ces groupes centrafricains ont largement eu recours aux services de mercenaires soudanais et tchadiens.

Alors que la Séléka gagnait rapidement des territoires, elle a conclu des alliances tactiques avec plusieurs autres groupes armés présents dans le pays. Certaines de ces alliances ont perduré sur le long-terme, à l'instar de celle conclue avec les combattants du FPR (*Front populaire pour le redressement*), un groupe principalement composé de Peuls tchadiens et centrafricains dirigés par Baba Laddé (voir Annexe II 3). D'autres ont été de plus courte durée, l'exemple le plus frappant étant l'alliance avec le FDPC d'Abdoulaye Miskine, avec lequel la Séléka s'est violemment heurtée peu après la prise de la capitale (voir Annexe II 4). L'offensive de la Séléka a provoqué la résurgence de certains groupes inactifs qui souhaitaient tirer un avantage économique ou politique en prenant le train de la Séléka en marche. Tel fut le cas de l'UFR (*Union des forces républicaines*) de Florian Ndjadder qui devint l'un des porte-paroles de la Séléka.

### 1.1.2 Puissance estimée de la Séléka

Il est peu aisé de trouver des estimations fiables de l'ampleur des troupes de la Séléka. D'après l'Union africaine (UA), la Séléka aurait compté 10.000 à 20.000 combattants avant son arrivée à Bangui.<sup>15</sup> La Commission d'enquête internationale de l'ONU affirme qu'au début de son offensive de décembre 2012,

<sup>7</sup> Entretien réalisé par IPIS avec J. Kokaté, Bangui, mai 2014.

<sup>8</sup> *Ibid.* ; Entretien réalisé par IPIS avec A. Issène, Bangui, mai 2014.

<sup>9</sup> CPSK, Décision de Promulgation, N° 001/CPSK/ACE/06-12, 21 juin 2012.

<sup>10</sup> CPJP Centrafrique (communiqué de presse), Communiqué, N° 0001/CPJP/RCA/10/07/2012, le 11 juillet 2012.

<sup>11</sup> United Nations Peacemaker, *Acte d'adhésion de la CPJP à l'accord de paix global de Libreville*, 25 août 2012.

<sup>12</sup> Entretien réalisé par IPIS avec M. Dhaffane, Bangui, mai 2014 ; CPJP Centrafrique (communiqué de presse), RCA : *Protocole d'accord militaro-politique contre le régime de Bozizé*, 20 août 2012.

<sup>13</sup> CPJP Centrafrique (communiqué de presse), *Communiqué de presse de l'alliance CPSK-CPJP*, 15 septembre 2012.

<sup>14</sup> Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA et sur les activités du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, S/2012/956, 21 décembre 2012, p. 2.

<sup>15</sup> Commission de l'Union africaine, *Rapport de la présidente de la Commission sur la situation en République centrafricaine*, 17 juin 2013, p. 5.

la Séléka comptait environ 1.600 combattants et près de 3.500 à son arrivée devant les portes de la capitale.<sup>16</sup> D'autres sources évoquent toujours 5.000 combattants centrafricains, soutenus par près de 10.000 mercenaires étrangers.<sup>17</sup> Bon nombre de ces mercenaires se battaient sous les ordres de chefs rebelles tchadiens anti-Déby.<sup>18</sup> D'autres, comme Moussa Assimeh, étaient originaires de la région du Darfour (voir 3.2.1).

Les forces de la Séléka ont considérablement augmenté après le début des attaques de décembre 2012. En effet, le mouvement recrutait activement parmi les populations locales des zones dont il prenait le contrôle. Des milliers de combattants ont rejoint le mouvement durant cette campagne de recrutement, principalement mobilisés par des promesses financières sous la forme de pillage ou d'argent qu'ils percevraient au moment de leur réintégration dans le cadre d'un programme DDR (désarmement, démobilisation et réintégration).

La Séléka a pris Bangui avec une force approximative de 4.000 combattants.<sup>19</sup> Dhaffane, qui ne commandait que quelques combattants, aurait notamment pratiqué le recrutement afin de renforcer sa position politique. En juillet 2014, près de 2.000 combattants de la Séléka étaient toujours présents à Bangui, cantonnés dans trois camps : le camp Béal, le camp RDOT et le camp BSS. Lors des pourparlers préliminaires avec les Nations unies (ONU) concernant un éventuel futur programme de DDR, les dirigeants de la Séléka affirmaient commander environ 7.000 à 10.000 combattants.<sup>20</sup>

### 1.1.3 Structure et tensions au sein de l'alliance

#### **ENCADRÉ 1.1 : Structure politique de la Séléka / FPRC<sup>21</sup>**

##### **Président**

Michel Djotodia Am Nondroko

##### **1er Vice-président en charge de la sécurité et de la défense**

Mahamat Nouredine Adam

##### **2e Vice-président en charge de la logistique et de l'administration**

Mohamed Moussa Dhaffane (suspendu)

##### **3e Vice-président en charge de l'économie et des finances**

Mahamat Taïb Yacoub (suspendu)

##### **Conseiller en charge du DDR**

Abdoulaye Issène Ramadane

##### **Conseiller en charge de la défense**

Zakaria Damane

##### **Conseiller en charge de la culture civique et de la formation**

Ousmane Mahamat Ousmane

##### **Secrétaire Général**

Moustapha Sabone

<sup>16</sup> Rapport préliminaire de la Commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine, S/2014/373, 26 juin 2014, p. 13.

<sup>17</sup> FIDH, *République centrafricaine : Un pays aux mains des criminels de guerre de la Séléka*, septembre 2013, p. 16.

<sup>18</sup> M. Debos, *Le métier des armes au Tchad*, Paris, 2013; R. Marchal, *Le Tchad entre deux guerres? Remarques sur un présumé complot*, Politique Africaine, 2013(2), p. 220.

<sup>19</sup> Commission de l'Union africaine, *Rapport de la présidente de la Commission sur la situation en République centrafricaine*, 17 juin 2013, p. 5.

<sup>20</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le chef de la MINUSCA section DDR, Bangui, juillet 2014.

<sup>21</sup> Communiqué final de la première assemblée générale du Bureau politique du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) qui s'est tenue à Birao du 6 au 10 juillet 2014.

**Secrétaire Général adjoint**

Mahamat Mal-Mal Essene

**Trésorier**

Sélémane Oumar Garba

**Représentant en charge des relations externes**

Eric Neris Massi

**Tableau 1.2: les dirigeants de la Séléka**

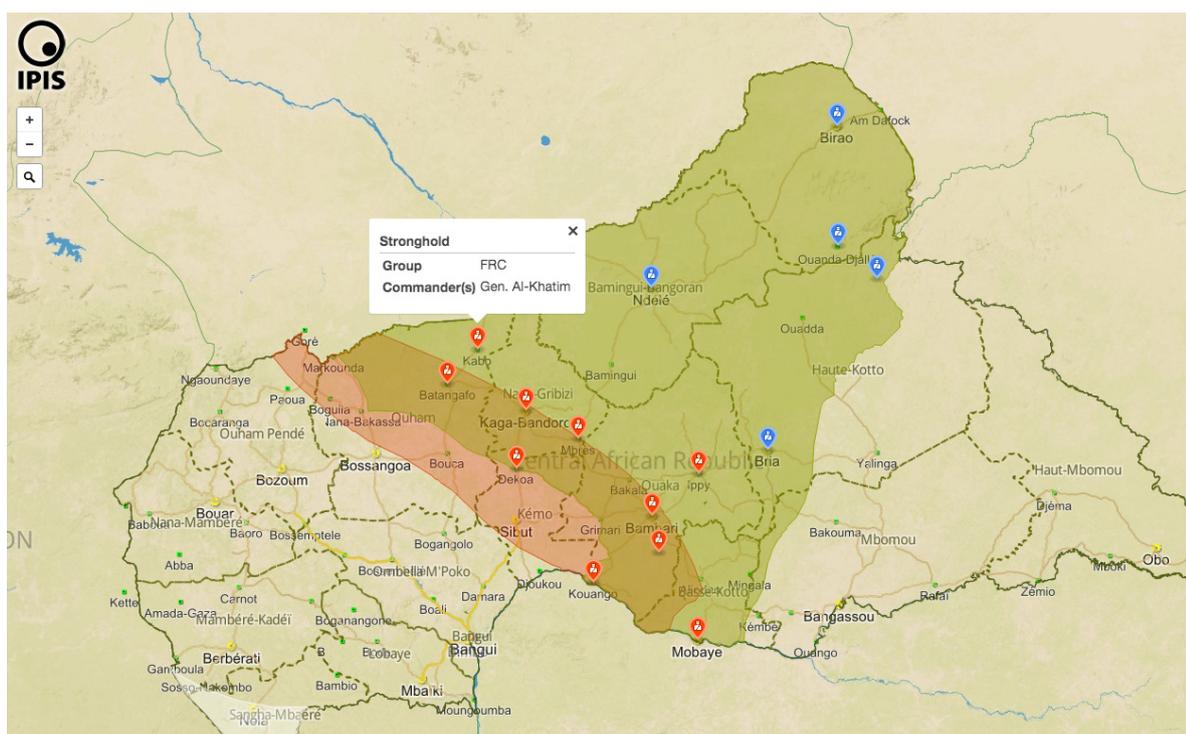
Dirigeant	Historique	Ethnie	Proche de	Intérêt	Poste actuel
Michel Djotodia	Ancien dirigeant politique de l'UFDR. Leader politique de la Séléka. A été sanctionné en 2014 <sup>1</sup> .	Gula	Noureddine Adam	Entre autres : partition du pays, pouvoir politique	Exilé au Bénin, Président du FPRC
Noureddine Adam	Ancien dirigeant de la CPJP Fondamentale, l'un des fondateurs de la Séléka. Sanctionné par l'ONU en 2014 <sup>2</sup> .	Runga	Djotodia, Zoundéko	Entre autres : partition du pays	Vice-président du FPRC
Mohammed M. Dhaffane	Ancien dirigeant de la CPSK, l'un des fondateurs de la Séléka	Bornu	Darassa et Al Khatim <sup>3</sup>	Soutient l'accord de Brazzaville, opposé à la partition du pays, pouvoir politique	N. Adam a suspendu Dhaffane de ses fonctions pour « haute trahison » en août 2014
Abdoulaye Issène	Ancien coordinateur politique de la Séléka, ancien dirigeant de la CPJP et ancien collecteur de diamants	Runga	Eric Massi, Moustapha Sabone	Opposé à la partition du pays, influence dans le secteur minier	Conseiller ministériel du Président à la jeunesse et aux sports
Joseph Zoundéko	Chef d'état-major militaire officiel de la Séléka, signature UFDR	Gula	Adam, Zakaria Damane	Entre autres : partition du pays, activités de recherche de profits	Chef militaire du FPRC

Ali Darassa	Ancien commandant en second du FPR, dirigeant de la Séléka	Peul	Al Khatim	Soutient l'accord de Brazzaville, opposé à la partition du pays, activités de recherche de profits	Scission du FPRC Chef du FRC/ UPC
Mahamat Al Khatim	Ex-libérateur tchadien et commandant de la zone de Kabo pour la Séléka	Salamat	Ali Darassa	Soutient l'accord de Brazzaville, opposé à la partition du pays, activités de recherche de profits	Scission du FPRC Chef du FRC/ UPC
Zakaria Damane	Ancien dirigeant de l'UFDR. Actuellement commandant en chef du FPRC dans la région de Bria-Sam Ouandja	Gula	Djotodia, Zoundéko	Intérêts économiques dans le commerce illégal des diamants	Commandant en chef du FPRC pour la région de Bria-Sam Ouandja

<sup>1</sup> Djotodia fait l'objet de sanctions par des pays tiers, notamment les États-Unis (voir annexe à l'Executive Order 13667, juin 2014).

<sup>2</sup> Nouredine Adam est répertorié sur la liste des Sanctions de l'ONU (voir : Nations unies : *List established and maintained by the Committee established pursuant to resolution 2127 (2013) concerning the Central African Republic* (14 mai 2014) et il est frappé par des sanctions de pays tiers tels que les États-Unis (voir annexe à l'Executive Order 13667, juin 2014).

<sup>3</sup> Bien qu'Ali Darassa et Al Khatim tendent à considérer Dhaffane comme le représentant politique de la Séléka, ils suivent leur propre ordre du jour ; entretiens réalisés par IPIS avec des observateurs politiques, Bangui, mai et juillet 2014 ; entretiens réalisés par IPIS des (ex-)chefs rebelles, Bangui et N'Djamena, juillet et septembre 2014.



Zone d'influence de la Séléka, région des combats et fiefs (septembre 2014) – légende : p. 11

Depuis la chute de Michel Djotodia en janvier 2014, les commandants de la Séléka dans l'est du pays font preuve d'une défiance croissante à l'égard de leurs représentants dans la capitale. Ils les accusent de négocier uniquement dans leur propre intérêt, c'est-à-dire d'obtenir des postes au sein du gouvernement ou de l'administration. De plus, **Michel Djotodia et Nouredine Adam** ont effectivement été déclarés *persona non grata* par la communauté internationale, par l'application de sanctions internationales.<sup>22</sup> **Leur exclusion du processus politique signifie que leurs intérêts, ainsi que les stratégies utilisées pour les poursuivre, ont commencé à diverger de ceux des autres dirigeants de la Séléka.** En exigeant vigoureusement la partition du pays, notamment, ils ont tenté d'influer sur le processus politique et de renforcer leur pouvoir au sein de l'alliance.

Plusieurs assemblées de la Séléka organisées depuis le mois de mai 2014 ont mis en avant cette dynamique et ces fractures. Les camps de **Nouredine Adam et de Michel Djotodia** ont tenté de tenir les dirigeants à Bangui à l'écart de toute décision au sein de l'alliance et ils ont **résolument tenté de pousser à la partition du pays. De manière générale, les commandants de la Séléka à Bangui ne soutiennent pas cette demande, ils adoptent une position plus modérée, puisqu'ils sont toujours impliqués dans le processus politique à Bangui.**<sup>23</sup> De nombreux observateurs ont par conséquent été surpris de constater que lors du Forum de réconciliation et de dialogue national organisé en juillet 2014 à Brazzaville, la délégation de la Séléka, menée par Dhaffane, a posé la partition du pays comme une *conditio sine qua non* préalable à toute trêve. S'il n'est pas impossible que cette exigence ait en partie été un moyen de renforcer la position de négociation du groupe, elle constituait également une tentative de maintien de l'unité de l'alliance.

Cette manœuvre semble avoir été vaine. **Le 4 août 2014, Nouredine Adam a suspendu Dhaffane et le troisième vice-président du mouvement, Taïb Yacoub, de leurs fonctions pour « haute trahison ».**<sup>24</sup> Dans le même temps, Joseph Zoundéko et Nouredine Adam ont rejeté l'accord de cessez-le-feu obtenu à Brazzaville, et des combats violents ont éclaté à Batangafo entre troupes Sangaris<sup>25</sup> et de la Séléka.<sup>26</sup>

Le 18 août 2014, la Séléka, qui a été rebaptisée Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC), aurait émis un communiqué annonçant la création d'un nouvel État indépendant dans le nord-est, appelé « Dar el Kouti »<sup>27</sup> Peu de temps après, le mouvement a démenti avoir émis cette déclaration.<sup>28</sup>

**Une autre fraction s'est produite entre les commandants de zone des différentes factions de l'est du pays.** Des tensions ont vu le jour dans cette région **entre les combattants fidèles à Joseph Zoundéko, le « chef d'état-major » officiel du mouvement de signature UFDR, d'une part, et les fidèles à Ali Darassa, l'ancien commandant en second du FPR, et au « Général » Mahamat Al Khatim, ex-libérateur tchadien et commandant de la zone de Kabo, d'autre part.** Ces tensions portaient principalement sur le contrôle du territoire, ainsi que sur le partage des revenus des impôts illégaux et autres activités de recherche de profits.<sup>29</sup> De plus, les combattants fidèles à Darassa n'étaient pas favorables aux exigences de partition du pays émises par le FPRC, ni à leur rejet de l'accord de cessez-le-feu de Brazzaville.<sup>30</sup> Enfin, la Séléka d'Ali Darassa a accusé la Séléka fidèle à Zoundéko de voler le bétail de la population peule des environs de Bambari.<sup>31</sup> À Bambari en particulier, des combats violents ont éclaté

<sup>22</sup> Nouredine Adam est répertorié sur la liste des Sanctions de l'ONU. Lui et Michel Djotodia font tous deux l'objet de sanctions de la part de pays tiers tels que les États-Unis (*Ibid.*).

<sup>23</sup> Plus particulièrement Mohamed Moussa Dhaffane, Abdoulaye Issène, Eric Massi et Moustapha Sabone.

<sup>24</sup> Jeune Afrique, *Centrafrique : Dhaffane écarté de l'ex-Séléka, qui suspend sa participation à l'accord de Brazzaville*, 6 août 2014 ; RJDH-RCA (Réseau des journalistes pour les Droits de l'homme), *Bambari: Le chef de l'État-major de l'ex-Séléka conteste l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville*, 28 juillet 2014.

<sup>25</sup> Forces françaises en RCA, 2.000 hommes au sol.

<sup>26</sup> Jeune Afrique, *Centrafrique : Dhaffane écarté de l'ex-Séléka, qui suspend sa participation à l'accord de Brazzaville*, 6 août 2014 ; Jeune Afrique, *Centrafrique : les affrontements de Batangafo ont fait plusieurs dizaines de morts, deux soldats français blessés*, 5 août 2014.

<sup>27</sup> La Nouvelle Centrafrique, *Centrafrique : l'ex-Séléka déclare la création de l'État du Dar El Kouti*, 18 août 2014.

<sup>28</sup> La Nouvelle Centrafrique, *État du Dar-El-Kuti: Rétropédalage de la Séléka*, 18 août 2014.

<sup>29</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un chef rebelle à N'Djamena, septembre 2014.

<sup>30</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un porte-parole de la Séléka, juillet 2014 ; Communiqué de presse du FRC, *Droit de réponse du FRC*, 27 septembre 2014.

<sup>31</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un chef rebelle à N'Djamena, septembre 2014.

entre les factions. Le 25 août 2014, par exemple, 17 combattants ont été tués dans une confrontation concernant le contrôle d'un point de contrôle militaire.<sup>32</sup>

**Ces tensions ont poussé Ali Darassa et Mahamat Al Khatim** à prendre publiquement leurs distances par rapport au FRC **et à créer leur propre faction, le Front républicain pour le changement (FRC)**. Dans une déclaration officielle du 17 septembre 2014, les deux hommes ont réitéré leur support à l'accord de Brazzaville.<sup>33</sup> À l'occasion d'une réunion organisée le 25 octobre à Bambari entre dirigeants du FRC, Ali Darassa et Al Khatim ont créé un nouveau mouvement politico-militaire, l'Union pour la paix en RCA (UPC). L'UPC installera son quartier général provisoire à Bambari.<sup>34</sup> Au moment de la rédaction de ce rapport, nous ne savons pas clairement si ce mouvement signifie la fin du FRC ou si les deux mouvements resteront tous deux opérationnels.



### **Encadré 1.2 Coordination de l'UPC<sup>35</sup>**

Coordinateur militaire – Ali Darassa

Coordinateur militaire adjoint – Mahamat Al Khatim

Secrétaire général militaire – Mahamat Garba

Coordinateur politique – Habyalah Awal

Coordinateurs politiques adjoints – Djamdadine Saleh et Hassan Bouba Ali

## **1.2 Actions et comportement**

### **En bref**

Entre décembre 2012 et début janvier 2013, la Séléka a rapidement progressé et occupé des bases militaires et des villes minières centrales dans l'est du pays.

Durant la période qui a immédiatement suivi l'accord de paix de Libreville, en janvier 2013, la Séléka a mis fin à son avance sur Bangui pour porter son dévolu sur les zones d'extraction de diamant du sud-est.

La Séléka, qui critiquait de plus en plus le Président Bozizé parce qu'il ne respectait pas l'accord de paix, a finalement perpétré un coup d'État le 24 mars 2013.

Dès qu'elle a pris le pouvoir de la capitale, les troupes de la Séléka ont commencé à se déplacer dans l'ouest du pays, commettant au passage de graves violations des droits de l'homme.

Sous la pression internationale, le Président Djotodia a dissous la coalition de la Séléka en septembre 2013, avant de démissionner de son poste le 10 janvier 2014.

Par conséquent, les forces de la Séléka se sont retirées de Bangui et de leurs positions dans l'ouest du pays pour se déplacer vers le nord-est du pays.

Entre janvier et septembre 2014, de violents conflits se sont produits entre la Séléka et les combattants anti-balaka. La Séléka a quant à elle régulièrement perpétré de violentes attaques contre des civils dans le centre de la RCA.

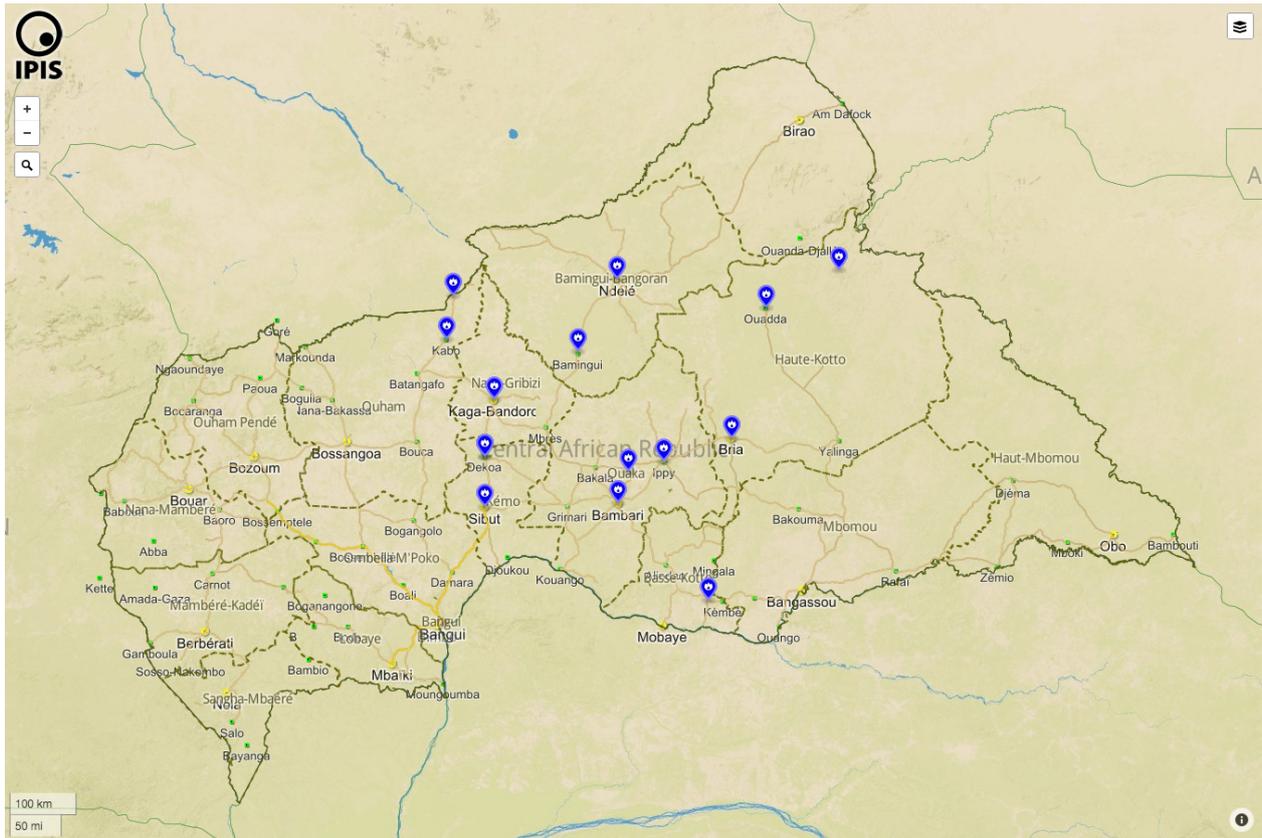
<sup>32</sup> Jeune Afrique, *Centrafrique: à la Séléka, c'est chacun pour soi*, 30 septembre 2014; RFI, *Centrafrique : violents combats entre factions de la Séléka à Bambari*, 26 août 2014.

<sup>33</sup> FRC, *Communiqué de Presse*, N.003/Cabcemba, 17 septembre 2014.

<sup>34</sup> UPC, *Communiqué final de l'Assemblée générale de Bambari*, 25 octobre 2014.

<sup>35</sup> *Ibid.*

## 1.2.1 L'offensive de décembre 2012 et le coup d'État de mars 2013



### Avance de la Séléka décembre 2012 – février 2013 – légende : p. 11

Le 15 septembre 2012, la « Séléka » – à l'époque toujours une coalition de la CPSK et de la CPJP Fondamentale – a revendiqué des attaques sur Damara, Sibut, Grimari et Dékoa perpétrées le même jour.<sup>36</sup>

Dans la foulée de ces attaques, la Séléka ne s'est plus manifestée avant le 10 décembre 2012, lorsqu'elle a attaqué et pris le contrôle de la ville stratégique de Ndélé avec l'aide des forces de l'UFDR<sup>37</sup>

Entre le 10 décembre 2012 et le début du mois de janvier 2013, les combattants de la Séléka ont rapidement avancé et ils ont occupé la base militaire et la ville minière centrale de Bria<sup>38</sup>, Kabo<sup>39</sup>, Ippy et Ndassima<sup>40</sup>, ainsi que les capitales régionales Bambari<sup>41</sup> et Kaga-Bandoro<sup>42</sup>. Consolidant son contrôle sur les parties est du pays, la Séléka a également avancé sur Bangui, prenant Sibut, à 160 km seulement au nord de la capitale.

Dans le cadre de l'accord politique conclu à Libreville, Gabon, le 11 janvier 2013, le Président Bozizé devait rester au pouvoir jusqu'au terme de son mandat, en 2016. La Séléka a obtenu plusieurs ministères importants dans le gouvernement de transition nommé au début du mois de février 2013.<sup>43</sup>

<sup>36</sup> CPJP Centrafricaine, *Communiqué de presse de l'alliance CPSK-CPJP*, 15 septembre 2012.

<sup>37</sup> Le 10 décembre 2012 (FIDH, *Ils doivent tous partir ou mourir*, juin 2014).

<sup>38</sup> Le 18 décembre (BBC, *Central African Republic rebels take diamond-mine town*, 18 décembre 2012).

<sup>39</sup> Le 19 décembre, les combattants de la Séléka affirmaient avoir pris la ville de Kabo, dans le nord (AFP, *Central African rebels seize border town*, 19 décembre 2012).

<sup>40</sup> Le 22 décembre 2012, les forces de la Séléka prennent Ippy et Ndassima. (Centrafrique Presse, *Les rebelles annoncent avoir pris deux nouvelles villes*, 22 décembre 2012).

<sup>41</sup> Le 23 décembre 2012 (BBC, *Rebels in Central African Republic take city of Bambari*, 23 décembre 2012).

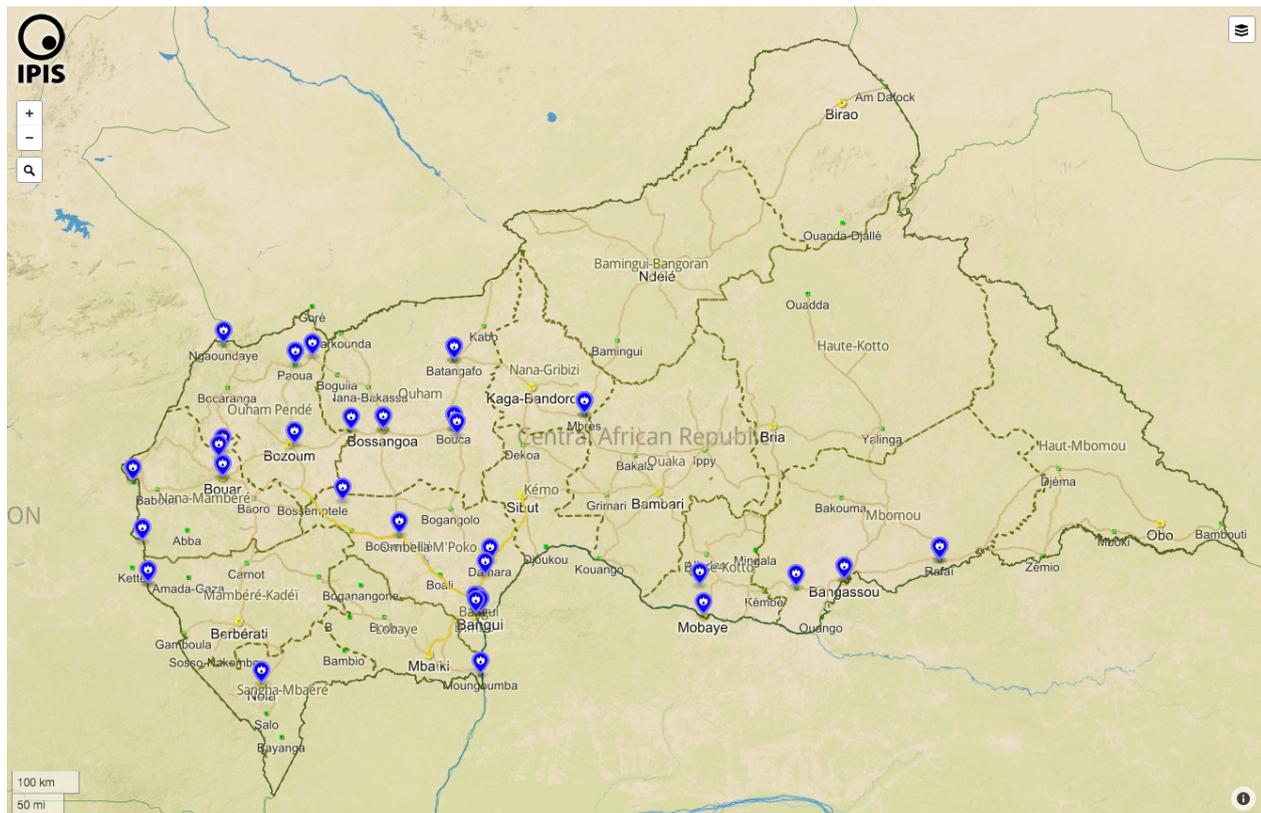
<sup>42</sup> Le 25 décembre 2012 (Aljazeera, *CAR rebels advance on another major town*, 25 décembre 2012).

<sup>43</sup> Michel Djotodia devient ministre de la Défense ; Moussa Dhaffane devient le ministre des Eaux, des Forêts et de l'Environnement. Le ministère des Mines est scindé en deux, Herbert Djono Ahaba, le cousin de Djotodia, étant en charge de la Géologie et de la recherche minière et Émilien Yeguida Danguéné, un cousin du Président Bozizé, en charge des projets miniers. L'autre poste occupé par la Séléka est allé à Christophe Gazam Betty, devenu ministre de la Communication (voir Décret 13.035 du 3 février 2013).

Dans la période qui précéda immédiatement l'accord de paix de Libreville, la Séléka a mis fin à son avance sur Bangui pour se concentrer sur la zone d'extraction de diamant des environs de Dimbi et Kembe, dans le sud-est du pays.<sup>44</sup> Toutefois, en février et mars, la Séléka n'a cessé de critiquer toujours plus violemment le Président Bozizé parce qu'il ne respectait pas les dispositions de l'accord de paix.<sup>45</sup>

Dans la foulée de ces critiques, les dirigeants de la Séléka ont lancé une nouvelle offensive militaire.<sup>46</sup> Dans un premier temps, ils ont occupé Gambo et Bangassou dans le Mbomou<sup>47</sup> et, dix jours plus tard, les villes de Bouca, Batangafo<sup>48</sup> et Bossangoa dans la préfecture d'Ouham<sup>49</sup>. Enfin, le 22 mars 2013, ils se sont emparés de Damara<sup>50</sup>, à 75 km seulement de la capitale. Finalement, à partir de Damara, la coalition a envahi Bangui le 24 mars 2013, mettant ainsi un terme à la présidence de François Bozizé.

## 1.2.2 La présidence de Djotodia



### Incidents de conflits impliquant la Séléka mars 2013 – janvier 2014 – légende : p. 11

Michel Djotodia a assumé la présidence de la RCA après le coup d'État de mars 2013. Nicolas Tiangaye, qui avait été nommé Premier ministre du gouvernement de transition en février 2013, sous la présidence de Bozizé, a conservé son poste sous la pression internationale.<sup>51</sup>

<sup>44</sup> Le 24 janvier 2013 (AFP).

<sup>45</sup> La Séléka accusait le Président Bozizé de ne pas appliquer l'accord de Libreville et de contourner le gouvernement en s'appuyant ouvertement sur son administration présidentielle. Qui plus est, le Président Bozizé n'avait pas encore libéré les prisonniers incarcérés dans le contexte de la crise et les forces sud-africaines n'avaient pas davantage quitté le pays. De son côté, la Séléka refusait de retirer ses combattants des villes et des villages, comme l'exigeait l'accord ; entretien réalisé par IPIS avec M. Dhaffane, Bangui, mai 2014 ; entretien réalisé par IPIS avec un ancien premier-ministre, Bangui, juillet 2014 ; Articles 13, 14, 17 et 18 de l'accord de paix de Libreville, 2013.

<sup>46</sup> L'AFP a signalé que la CJPF Fondamentale avait pris le contrôle de Sido (Moyenne Sido) à la frontière avec le Tchad dès le 29 février.

<sup>47</sup> Le 11 mars 2013 (Jeune Afrique).

<sup>48</sup> Le 21 mars 2013 (RFI).

<sup>49</sup> Le 22 mars 2013 la Séléka a attaqué Bossangoa, le fief du président Bozizé (Jeune Afrique).

<sup>50</sup> Le 22 mars 2013 la Séléka entrait dans Damara, le « verrou » stratégique qui était sous contrôle des troupes de la FOMAC (Jeune Afrique).

<sup>51</sup> Les principaux changements intervenus dans le gouvernement ont été la nomination de Noureddine Adam au poste de ministre d'État de la Sécurité publique et la réunification du ministère des Mines entre les mains d'Herbert Djono. Abdoulaye

Dès que la Séléka a pris la capitale, elle s'est rapidement dirigée vers l'ouest du pays. Dans leur marche vers l'ouest, les combattants de la coalition ont pillé les villes et les villages de façon systématique. En plus de piller la population majoritairement chrétienne, la Séléka s'est rendu coupable de graves violations des droits de l'homme, à grande échelle, notamment des exécutions sommaires, des viols, des violences physiques et des détentions illégales.<sup>52</sup>

Le 12 septembre 2013, sous la pression internationale, le Président Djotodia a dissous la coalition Séléka.<sup>53</sup> Il a déclaré les FACA (*Forces armées centrafricaines*) seule force armée légitime du pays, tout en continuant à intégrer des anciens combattants de la Séléka dans les FACA, à promouvoir les commandants de l'ex-Séléka à des rangs supérieurs et en les nommant commandants dans toutes les régions du pays.<sup>54</sup> Il était dès lors peu aisé de distinguer les combattants de l'ex-Séléka officiellement intégrés au sein de l'armée des combattants de la Séléka qui poursuivaient la lutte comme rebelles.<sup>55</sup>

### Encadré 1.3 Séléka versus ex-Séléka

Depuis la dissolution de la coalition Séléka par Djotodia, le mouvement de la Séléka se dénomme lui-même l'ex-Séléka. Par conséquent, après septembre 2013, la Séléka a souvent été dénommée l'ex-Séléka (ou « nouvelle » Séléka ou encore ancienne Séléka) dans les médias nationaux et internationaux. **Dans le présent rapport, nous continuerons toutefois d'utiliser le terme Séléka plutôt qu'ex-Séléka pour désigner ce mouvement.**

La Séléka est demeuré un groupe rebelle, du moins jusqu'en août 2014, fut-ce avec un commandement relâché, qui poursuivait ses activités, notamment dans l'est du pays. Il n'existe pas de distinction évidente entre le comportement et les motivations de la Séléka et ceux de l'ex-Séléka. Il est dès lors difficile et même artificiel et perturbant, de faire la distinction entre la Séléka et l'ex-Séléka. Si le comportement et les motivations de ces combattants ont évolué au fil du temps et que la dissolution de la coalition a été un facteur d'influence important, ces évolutions sont intervenues progressivement. Dans ce contexte, des activités et des motivations différentes seront distinguées dans le présent rapport par référence aux dates plutôt qu'à la désignation du mouvement comme Séléka ou ex-Séléka. Après la scission de la Séléka en factions FPRC et FRC, la distinction entre ces deux derniers sera faite lorsque cela s'avère non seulement possible, mais encore pertinent pour l'analyse.

### 1.2.3 Après l'émergence des anti-balaka et le départ de Djotodia

Le 5 décembre 2013, la milice anti-balaka, majoritairement chrétienne, a orchestré une attaque bien coordonnée sur Bangui (voir section 2.2.1). Cette offensive a déclenché un cycle vicieux de massacres par vengeance, provoquant rapidement une spirale incontrôlable de la situation politique et sécuritaire. En conséquence de quoi, la pression augmentait sur Michel Djotodia pour qu'il quitte la présidence.

Après une médiation du président tchadien, Michel Djotodia a décidé de démissionner le 10 janvier 2014, de même que son premier ministre. Lors du départ de Djotodia, les forces de la Séléka ont entamé leur retrait de Bangui et de leurs postes avancés dans de nombreuses zones dans l'ouest du pays. La plupart des combattants ont entamé un mouvement vers le nord-est du pays. Les combattants du FPR présents dans la région autour de Berbérati ont tenté de traverser la frontière du nord-ouest avec le Tchad, en passant par Bouar. Durant leur retraite en janvier et février 2014, les combattants de la Séléka

---

Issène a obtenu le ministère des Sports et de la Jeunesse.

<sup>52</sup> Pour obtenir un aperçu détaillé de ces violations des droits de l'homme, voir FIDH, *République centrafricaine : Un pays aux mains des criminels de guerre de la Séléka*, septembre 2013 et Human Rights Watch, *Je peux encore sentir l'odeur des morts*, septembre 2013.

<sup>53</sup> Décret 13.334 du 12 septembre 2013.

<sup>54</sup> Décret 13.406 du 8 octobre 2013 portant nomination ou confirmation des officiers de l'armée nationale aux différents postes de responsabilité dans les régions militaires.

<sup>55</sup> ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA, S/2013/787, 31 décembre 2013, p. 8.

ont poursuivi leurs attaques contre les civils chrétiens et leurs possessions, tout particulièrement à Bangui et dans ses environs, dans les préfectures d'Ouham-Pendé, Ouham, Nana-Mambéré, Lobaye, Kémo, Mambéré-Kadéï et Nana-Grébizi. La Séléka considérait la population chrétienne comme collectivement responsable des attaques anti-balaka.<sup>56</sup>

Entre mars et septembre 2014, des heurts entre anti-balaka et combattants de la Séléka ont continué à Kémo, Ouaka, Nana-Grébizi et Bangui. La Séléka a en outre attaqué la population civile chrétienne à Bamingui-Bangoran, Ouham, Nana-Grébizi, Vakaga, Haute-Kotto, Ouaka et Bangui. La violence à l'encontre des civils s'est en outre souvent produite durant des attaques de représailles entre les deux groupes. À Bambari par exemple, en juin et juillet 2014, des dizaines de civils ont été tués lors d'attaques de représailles entre anti-balaka et Séléka.<sup>57</sup>

## 1.3 Analyse des motivations

### 1.3.1 Agenda politique de la Séléka : pouvoir et griefs

#### En bref

Les stratégies utilisées par la coalition Séléka durant sa progression vers la capitale en décembre 2012 traduisent des motivations de pouvoir.

D'après son discours officiel, la rébellion Séléka exigeait une réforme politique du régime, une enquête sur les « graves violations des droits de l'homme » perpétrées par Bozizé, une compensation financière pour ses combattants et la restitution des diamants et de l'or « volés » par le régime en 2008.

La Séléka a soulevé la question de la discrimination à l'encontre de la population du nord-est parmi ses exigences initiales, mais elle n'était pas formulée en termes religieux.

Durant les offensives initiales dans l'est du pays, les combattants de la Séléka semblaient faire la distinction entre la population non-musulmane et musulmane, même si cette dernière n'a pas été totalement épargnée.

Quand les anti-balaka sont à leur tour devenus actifs, les chrétiens ont plus spécifiquement été visés lors d'attaques ciblées et les griefs concernant la discrimination à l'encontre des musulmans ont pris de l'ampleur.

Une fois au pouvoir, les dirigeants de la Séléka n'ont pris aucune initiative en faveur du développement socio-économique et en matière de bonne gouvernance. Dans le même temps, le président et son entourage ont profité de leur accession au pouvoir et de l'accès aux finances publiques pour servir leur enrichissement personnel.

#### Griefs politiques

Les exigences et griefs émis par la coalition Séléka avant le coup d'État de mars 2013 se reflètent dans sa déclaration officielle du 12 décembre 2012.<sup>58</sup> Dans l'ensemble, ces exigences étaient structurées autour de quatre thèmes :

<sup>56</sup> Amnesty International, *République centrafricaine. Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires*, février 2014, p. 19.

<sup>57</sup> Human Rights Watch, *République centrafricaine: La violence s'intensifie*, juillet 2014.

<sup>58</sup> Séléka CPSK-CPJP-UFDR (Communiqué de presse), *Déclaration relative à la situation politico-sécuritaire en vue d'une sortie de crise*, 12 décembre 2012.

**1. La Séléka exigeait des réformes politiques, principalement et avant tout associées à l'absence de mise en œuvre des accords antérieurs conclus avec le régime de Bozizé,** par exemple l'accord de Birao en 2007 et les recommandations du Dialogue Politique Inclusif en décembre 2008.

D'autres griefs politiques exprimés par la Séléka, notamment dans des entretiens, concernent l'absence de « bonne gouvernance », cause de sous-développement du pays, et de la marginalisation structurelle de la population du nord-est du pays. La Séléka a souvent dénoncé le « comportement prédateur » de Bozizé et de son « clan » et exigé son départ. Ceci étant dit, la Séléka n'a jamais formulé aucune priorité politique ou politique spécifique, sans parler de programme politique concret, son discours se limite exclusivement à de vagues griefs.

**2. La Séléka dénonçait plusieurs « graves violations des droits de l'homme » commises par le régime de Bozizé** pour lesquels elle exigeait une enquête et des réparations. Parmi les exemples notables, la disparition de l'ex-leader de la CPJP, Charles Massi, et les violences exercées par la Garde Présidentielle dans des villages gula aux environs de Tiringoulou, préfecture de la Vakaga, en 2006.<sup>59</sup>

**3. La Séléka voulait obtenir une compensation financière pour ses combattants.** D'une part, une compensation était exigée pour les nombreux ex-libérateurs de la Séléka qui s'étaient battus aux côtés de Bozizé pour l'aider à prendre le pouvoir en 2003 et qui estimaient en avoir été peu récompensés. D'autre part, elle exigeait une compensation pour les anciens combattants de l'UFDR qui se sentaient trahis par le retard accusé par le processus DDR dans l'est du pays. Les déclarations vont jusqu'à mentionner des montants spécifiques : quinze millions et un million de FCFA. Selon la Séléka ces montants sont dus en vertu d'accords passés. Ces revendications témoignent qu'il existait une motivation financière à créer la rébellion ou à la rejoindre.

**4. La Séléka exigeait la restitution immédiate et inconditionnelle des diamants, de l'or et autres richesses pillées en 2008** (voir Encadré 1.4). Le mécontentement des négociants en diamants est donc une autre source alimentant la résurgence de la rébellion armée dans l'est du pays. Dès son arrivée au pouvoir, Bozizé avait pris la mainmise sur le commerce des diamants en accordant des postes clés à des membres de sa famille et de son groupe ethnique gbaya.

#### **Encadré 1.4 L'opération Closing Gate**

Le ministre des mines, le neveu de Bozizé, Sylvain Ndoutingai, a lancé l'opération « Closing Gate » en octobre 2008. Dans le cadre de cette opération, des fonctionnaires des mines et des soldats ont été déployés dans les zones minières du pays où ils confisquèrent les diamants et d'autres marchandises aux bureaux d'achats et aux collecteurs. Le ministre retira les licences de huit bureaux d'achats sur les onze que comptait la RCA, et imposa de lourdes amendes aux entrepreneurs individuels. L'un des principaux objectifs de cette opération consistait à s'emparer de la part de marché des exploitants évincés et, ce faisant, à créer un quasi-monopole pour les négociants en diamants proches du régime.<sup>60</sup>

Le discours et les revendications de la Séléka pourraient en partie expliquer les motivations de certains acteurs clés de la rébellion Séléka. La marginalisation et l'absence d'opportunités de subsistance ont incontestablement facilité la décision de certains de rejoindre la rébellion. De plus, il n'est pas impossible que les ex-combattants de l'UFDR et les ex-libérateurs aient été motivés par le manque de compensation dont ils estimaient avoir été victime et l'opportunité donnée par la Séléka de prendre ce qu'ils estimaient être leur dû. Il en va de même pour les négociants en diamants évincés de leur activité par le régime et qui souhaitaient reprendre leur poste, tout en assistant un changement de régime.

<sup>59</sup> Dans son mémorandum publié au début des négociations de Libreville, la Séléka fait de nombreuses références aux rapports de Human Rights Watch et d'autres ONG internationales. En adoptant ce discours des droits de l'homme, elle tente non seulement de justifier le fait d'avoir pris les armes, mais elle en appelle au départ de Bozizé et à sa traduction devant la Cour pénale internationale.

<sup>60</sup> International Crisis Group, *De dangereuses petites pierres* : Les diamants en République centrafricaine, 16 décembre 2010, pp. 6-7.

Ceci étant dit, il est important de reconnaître que l'alliance hétérogène formée par la Séléka constitue un véhicule utilisé pour servir les intérêts divergents, voire conflictuels, de ses diverses composantes. C'est plus particulièrement le cas pour les leaders politico-militaires de l'alliance, qui étaient chargés de pousser l'agenda politique de la Séléka. Dans cette section, nous tenterons de savoir si la direction politique de la Séléka, sous la présidence de Djotodia, a fait usage de son pouvoir politique pour prendre des initiatives visant à remédier à ces griefs. Nous nous pencherons tout d'abord sur le rôle de la discrimination à l'encontre de la population musulmane comme motivation de grief éventuel.

### Griefs religieux

Outre les griefs exposés ci-dessus, certains représentants de la Séléka continuent d'affirmer que la discrimination des musulmans centrafricains était, dès le début, l'une des principales motivations du lancement de la rébellion. Selon Moussa Dhaffane, par exemple, les musulmans en avaient assez d'être considérés comme des citoyens de seconde catégorie dans leur propre pays.<sup>61</sup> Les communications officielles émises par la Séléka durant l'offensive initiale ne font pourtant aucune référence à la discrimination contre la minorité musulmane et ce grief n'a joué pas davantage un rôle dans les **négociations de Libreville**.<sup>62</sup> Si la **question de la discrimination de la population dans le nord-est a été soulevée à plusieurs reprises durant les pourparlers, elle n'a pas été exprimée en termes religieux**. C'est un signe que les griefs religieux ne faisaient pas partie des principales considérations au début de la rébellion de la Séléka.

**Il semblerait que pendant leurs offensives initiales dans l'est, à Bangui et dans l'ouest du pays, les combattants de la Séléka aient pratiqué à plusieurs occasions une discrimination entre la population musulmane et la population non-musulmane.**<sup>63</sup> L'on pense que la majorité des combattants qui visaient les non-musulmans étaient des mercenaires étrangers enrôlés dans l'alliance.<sup>64</sup> Selon le BINUCA (*Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine*),<sup>65</sup> plusieurs attaques de la Séléka visaient spécifiquement certaines personnes en fonction de leurs convictions religieuses.<sup>66</sup> Les églises étaient par exemple systématiquement pillées dans les villages traversés par ces combattants.<sup>67</sup> Il en fut de même à Bangui, dont la cathédrale a été pillée dès la prise de la ville par la Séléka.

Les musulmans n'ont toutefois pas été totalement épargnés. À Berbérati, par exemple, les troupes de la Séléka n'ont fait aucune distinction entre les différents groupes lorsqu'elles pillèrent la ville à leur arrivée. À Bouar, les éleveurs peuls ont également subi des violences, bien que dans une moindre mesure au regard des éleveurs non-musulmans de la région.<sup>68</sup> Dans certains cas au moins, le traitement favorable des populations musulmanes semble lié à la campagne de recrutement de la Séléka dans le pays, durant laquelle la coalition tenta plus particulièrement de gagner les minorités musulmanes à sa cause.

**L'ampleur des attaques contre les chrétiens par la Séléka a changé quand les anti-balaka sont devenus actifs.**<sup>69</sup> Au fur et à mesure que les civils étaient entraînés dans un cycle d'attaques et de représailles, les griefs concernant la question de la discrimination à l'encontre des musulmans et leur protection ont pris une place de plus en plus importante.

Par conséquent, **l'idée de la partition du pays dans le but de protéger la population musulmane a été avancée par certains des principaux commandants de la Séléka**. Abakar Sabone a formulé pour la première fois cette idée sous la forme d'une exigence lors d'une conférence de presse du 22 décembre 2013. Il a été imité peu après par le « Général » Arda Hakoum et, fait plus important encore,

<sup>61</sup> Entretien par IPIS avec M. Dhaffane, Bangui, mai 2014.

<sup>62</sup> Entretien par IPIS avec l'ex-premier ministre, Bangui, juillet 2014 ; Entretien téléphonique par IPIS avec un participant aux négociations, septembre 2014.

<sup>63</sup> Rapport confidentiel de l'ONU, mai 2013.

<sup>64</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec l'ex-premier ministre, septembre 2014.

<sup>65</sup> Mission de consolidation de la paix des Nations unies, créée en 2010 pour succéder au BONUCA qui débuta ses activités en RCA en 2000.

<sup>66</sup> Rapport confidentiel de l'ONU, mai 2013.

<sup>67</sup> Human Rights Watch, *Je peux encore sentir l'odeur des morts*, septembre 2013.

<sup>68</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec la Fédération nationale d'éleveurs centrafricains (FNEC), Bouar, juillet 2014.

<sup>69</sup> Amnesty International, *République centrafricaine. Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires*, février 2014, p. 19.

par Nouredine Adam.<sup>70</sup> Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, l'idée a ensuite rapidement gagné en importance durant les réunions de la Séléka et pendant les négociations de Brazzaville. Bien que cette exigence traduise incontestablement certains griefs religieux, elle ne peut être extraite de son contexte politique (voir section 1.1.3.).

### Motifs de pouvoir

Pendant leur interview, des dirigeants de la Séléka ont facilement admis que l'objectif de la coalition consistait, dès le début de l'offensive, à renverser le régime de Bozizé, même s'ils n'ont pas été jusqu'à avouer qu'ils souhaitaient eux-mêmes prendre le pouvoir par un coup d'État.

L'objectif de la prise de pouvoir politique apparaît clairement dans l'offensive initiale de la Séléka contre Bangui. Le but d'exercer le pouvoir politique au niveau national est devenu évident au regard de la rapidité et de la nature de l'avance de la Séléka vers la capitale jusqu'à Sibut. De plus, la coalition s'est systématiquement emparée des capitales régionales, comme Ndélé, Bria et Bambari, et elle a pris le contrôle sur ces villes en remplaçant leur administration par la sienne.

Dans son communiqué du 26 décembre 2012, la Séléka affirmait qu'elle n'avait pas encore pris Bangui par simple courtoisie envers la communauté internationale, qui négociait un accord. Elle ajoutait dans le même temps que la Séléka disposait en son sein des intelligences nécessaires pour assurer une transition vers la « bonne gouvernance ». Au début du mois de janvier 2013, la Séléka a alors lancé un appel sans équivoque au départ de Bozizé et à sa reddition à la Cour pénale internationale.

L'absence de déclarations explicites à cet effet ne permet pas de savoir clairement si, dès le début, la Séléka avait l'intention de perpétrer un coup d'État et de s'emparer de la présidence. L'absence totale de confiance dans la volonté du président Bozizé d'appliquer l'accord de Libreville, ainsi que la supériorité militaire évidente de la Séléka sur les FACA, peuvent avoir suffi à décider la Séléka à se saisir d'une Bangui à portée de main.



Deux autres éléments doivent néanmoins être pris en compte. Premièrement, dès que la Séléka a pris le pouvoir, son mode d'opération militaire relativement ciblé a radicalement évolué vers un mode de prédation (voir section 1.3.2). Ce changement soudain indique un glissement sous-jacent des objectifs de la rébellion. Des pressions au sein de l'alliance en faveur de la saisie du butin de guerre, qui sont principalement le fait des mercenaires et ex-libérateurs réclamant le paiement des services rendus, peuvent dès lors également avoir poussé la Séléka à organiser un coup d'État et à s'emparer du reste du pays. Deuxièmement, les troupes de la FOMAC (*Force multinationale de l'Afrique centrale*) ne sont pas intervenues lorsque la Séléka a franchi la « ligne rouge » à Damara. Cette évolution sera évoquée plus en détail à la section 3.1.1.

### La présidence de Djotodia : s'attaquer aux griefs n'est pas la priorité

Les membres de la direction de la Séléka interrogés par IPIS à Bangui sur les initiatives socio-économiques entreprises ont ouvertement reconnu l'absence totale de ces dernières.<sup>71</sup> Ils ont décrit la présidence de Michel Djotodia comme « prédatrice » et « totalement exempte de la plus petite initiative visant à améliorer la vie des citoyens ». Dans le même temps, ils affirmaient qu'ils n'auraient pas agi de même.<sup>72</sup>

S'il y a un domaine dans lequel la présidence de Michel Djotodia a été productive, c'est celui de la signature de décrets. **En un peu plus de neuf mois, Djotodia a signé plus de 500 décrets,<sup>73</sup> mais pas un seul qui ne porte sur des questions socio-économiques.** La grande majorité des décrets concernent des nominations à des postes politiques et militaires, dans un but évident de consolider la position de Djotodia, de calmer ses adversaires et de récompenser les membres hauts gradés de la Séléka pour services rendus. Par exemple, Zakaria Damane et Omar Younous, chefs militaires de l'UFDR

<sup>70</sup> H. Février, *Centrafrique : menace de partition ?*, TV5 Monde, 25 décembre 2013 ; RFI, *RCA : profondes divisions chez les ex-Séléka*, 14 février 2014.

<sup>71</sup> Entretien réalisé par IPIS avec des leaders de la Séléka, Bangui, mai et juin 2014.

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Le président Djotodia a signé 516 décrets numérotés en 2013, et 8 en 2014 avant de quitter le pouvoir le 10 janvier 2014 (consultations par IPIS au bureau du Journal Officiel).

qui seraient impliqués dans des cercles de trafic de diamant, ont respectivement été nommés au poste de ministre, conseiller spécial à la présidence et de conseiller spécial à la présidence (voir 1.3.2).<sup>74</sup>

Dans le même temps, le président et son entourage ont rapidement profité de leur accès au pouvoir et aux finances publiques pour leur enrichissement personnel. En dehors d'un enrichissement opportuniste sous la forme d'indemnités de déplacement pour des missions inutiles, des systèmes bien rôdés de détournements de fonds publics et de fraude ont été mis en place au sein de plusieurs ministères.<sup>75</sup> L'argent destiné aux rations des combattants de la Séléka cantonnés a systématiquement été détourné.<sup>76</sup> Vous trouverez un aperçu détaillé des tactiques utilisées au sein du Ministère des Mines à la section 1.3.2.

### 1.3.2 Les motivations de cupidité de la Séléka

#### En bref

Dès que la Séléka a pris le pouvoir, les priorités et les actions stratégiques de la rébellion ont connu une évolution d'objectifs de pouvoir vers des objectifs de cupidité.

Après le coup d'État de mars 2013, la Séléka s'est lancée dans un pillage à grande échelle, principalement à Bangui et dans l'ouest du pays.

La Séléka a profité d'activités d'exploitation minière artisanale en levant des taxes parallèles, en vendant des autorisations d'exploitation parallèles, en pratiquant la vente et le trafic de diamants et en préfinançant des activités minières, notamment dans l'est. La majorité des éléments de la Séléka impliqués dans ces activités seraient des combattants de l'UFDR et de la CPJP Fondamentale.

Des pans entiers du territoire des régions productrices de diamants et d'or, dans l'est, sont toujours sous le contrôle exclusif de la Séléka.

Actuellement, les zones d'influence du FRC et du FPRC sont respectivement les zones de production d'or et de diamants de l'est du pays.

Au regard de son comportement dans l'est, la Séléka a affiché dans l'ouest une attitude prédatrice, visant des gains sur le court terme par le pillage et l'extorsion. Dans ce cas, la majorité des éléments de la Séléka auraient été des mercenaires tchadiens et soudanais, des ex-libérateurs et des éléments du FPR.

Le président Djotodia et Herbert Djono, alors ministre des Mines, ont enfreint les procédures officielles en matière d'octroi de permis miniers et de paiement de bonus de signature, probablement pour détourner des fonds.

Plusieurs décrets accordant des permis miniers signés par Djotodia ont purement et simplement disparu de l'administration.

La Séléka a pris le contrôle de l'administration aux postes frontière et elle a établi des points de contrôles où elle prélevait des taxes illégales.

Les unités de la Séléka ont profité du braconnage de l'ivoire et se sont impliquées dans le braconnage de la viande de brousse.

Les braconniers et les éleveurs de bétail paient des taxes officieuses à la Séléka

<sup>74</sup> Décret 13.281 du 7 août 2013 ; Décret 13.195 du 27 juin 2013 ; Décret 13.047 du 8 mai 2013.

<sup>75</sup> À propos des indemnités de déplacement, voir : International Crisis Group, *La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*, 17 juin 2014.

<sup>76</sup> *Ibid.* ; entretien avec un conseiller de l'ex-Premier ministre, Bruxelles, avril 2014.

## Les pillages

**Des pillages de grande ampleur ont été signalés dès février 2013, avant de s'intensifier encore après le coup d'État du 24 mars 2013.**<sup>77</sup>



Durant la période de contrôle de la capitale par la Séléka, les pillages d'habitations, de magasins et de centre médicaux ont atteint des niveaux endémiques.<sup>78</sup> Les vols à main armée, notamment les vols de véhicules, étaient légion. D'après l'ONU, des combattants de la Séléka recrutait des jeunes afin qu'ils identifient des cibles de pillage.<sup>79</sup> Un climat d'impunité totale a encore exacerbé le niveau de violence pendant les opérations de pillage et a débouché sur l'assassinat et le viol de nombreux civils. Pendant le seul mois d'avril 2013, les Nations unies ont confirmé que 28 civils au moins avaient été tués et 57 autres blessés.<sup>80</sup>

Durant leur avance dans les parties centrales et occidentales du pays, les forces de la Séléka ont une nouvelle fois pillé systématiquement des villages et des villes, allant parfois jusqu'à raser des villages entiers. Entre février et juin 2013, Human Rights Watch a consigné plus de 1.000 cas de destruction d'habitations, d'écoles et d'églises dans 34 villages au moins sur la route reliant Kaga-Bandoro, Batangafo et Bossangoa.<sup>81</sup> Certaines villes ont été moins affectées, comme Bouar, où aucun pillage de grande ampleur n'a été répertorié durant l'occupation par la Séléka.<sup>82</sup>



Les biens pillés étaient systématiquement transportés vers des bourgs au-delà de la frontière avec le Cameroun et le Tchad voisins. Ces opérations ont généré d'importants bénéfices, non seulement pour les membres ordinaires du mouvement, mais aussi pour les commandants de la Séléka.

**En ce qui concerne les pillages, un changement notoire s'observe dans la dynamique du conflit avant et après la prise de Bangui. Pendant leur marche sur la capitale, les forces de la Séléka avançaient rapidement et avec un but déterminé. Si des cas de pillage ont été enregistrés, dans l'ensemble, ils étaient limités à des bureaux et des bases et à des biens susceptibles de contribuer à l'effort de guerre de la Séléka : nourriture, armes, véhicules et carburant.**<sup>83</sup> C'est un signe d'évolution des priorités stratégiques de la rébellion, dès la chute de Bozizé, de la recherche du pouvoir vers des motivations de cupidité. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, cette évolution ne peut être dissociée des nombreux mercenaires et ex-libérateurs qui exerçaient des pressions sur l'alliance Séléka pour obtenir le butin de guerre pour services rendus lors du renversement du régime.

<sup>77</sup> ONU, Rapport préliminaire de la Commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine, S/2014/373, 26 juin 2014, p. 18.

<sup>78</sup> ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA, S/2013/261, 3 mai 2013, p. 5.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 8.

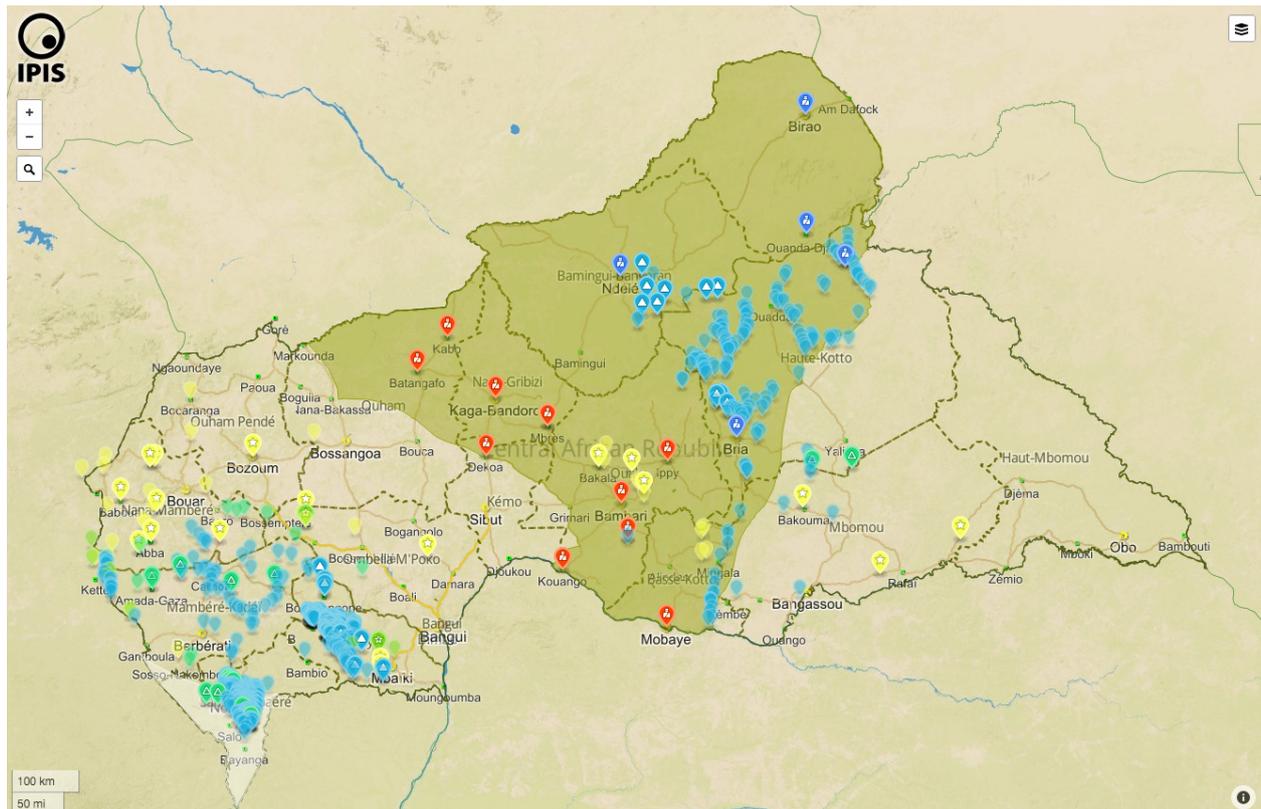
<sup>80</sup> ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA, S/2013/470, 4 août 2013, p. 11.

<sup>81</sup> Human Rights Watch, *Je peux encore sentir l'odeur des morts*, septembre 2013, p. 6.

<sup>82</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires et des travailleurs d'ONG, Bouar, juillet 2014.

<sup>83</sup> Par exemple : la base des FACA à Ndélé, les bases d'Ecofaune dans le parc national Manovo-Gounda, les bureaux d'AXMIN à Ndassima.

## Les bénéfiques de l'exploitation minière artisanale



Sites d'exploitation artisanale de diamants et d'or, zone d'influence et chefs de la Séléka (septembre 2014) – légende : p. 11

### Contrôle par la Séléka de l'exploitation minière artisanale dans l'est

#### Encadré 1.5 : diminution générale de la production de diamants

D'après des représentants locaux des mines, des négociants en diamants et des exploitants artisanaux interrogés par IPIS, la production de diamants dans l'est du pays a fortement reculé depuis le début de la crise.<sup>84</sup> Le premier effondrement de la production a été provoqué par le recrutement en masse de jeunes mineurs par la Séléka, sur sa route vers Bangui en décembre 2012. Depuis lors, la plupart de ces jeunes sont revenus, mais ils ont été frappés de plein fouet par la suspension des exportations de diamants imposée par le Processus de Kimberley (PK), qui a provoqué le second plongeon.

Depuis la suspension imposée par le PK, les acheteurs et les collecteurs officiels dans le pays ne disposent plus des liquidités nécessaires pour investir dans de nouveaux sites miniers, ils attendent la reprise des exportations.<sup>85</sup> Ils préfèrent utiliser l'argent dont ils disposent pour acheter des diamants et s'assurer ainsi un retour sur les investissements déjà réalisés. Comme ils sont à court d'argent et qu'ils ignorent quand ils pourront reprendre les exportations, les bureaux d'achat ont diminué le prix du carat de 40 à 50 pour cent.<sup>86</sup> Cette diminution des prix officiels a entre autres pour effet secondaire que les acheteurs non officiels et les contrebandiers, qui ont toujours accès au marché international, réduisent eux aussi leurs prix. Ils peuvent ainsi augmenter leurs marges bénéficiaires en tirant profit des différences entre les prix du marché interne et ceux du marché externe.

<sup>84</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des représentants des mines et des exploitants artisanaux, Bangui, juillet 2014.

<sup>85</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des bureaux d'achat et des directeurs régionaux des services miniers, Bangui, juillet 2014.

<sup>86</sup> *Ibid*

La principale zone de production de diamants de l'est du pays se situe en Haute-Kotto, elle s'étend dans le Bamingui-Bangoran, à l'est de Ndélé, et dans le Mbomou autour de Nzako. Une seconde zone d'exploitation minière, de moindre ampleur, se trouve en Basse-Kotto, autour de Dimbi. Avant le déclenchement de la crise, les mines de diamants de l'est représentaient officiellement près de 20 pour cent de la production nationale.<sup>87</sup> L'on pense que cette évaluation est considérablement sous-estimée, puisque même avant la création de la Séléka, des éléments de l'UFDR et de la CPJP contrôlaient certaines zones minières dans l'est du pays.<sup>88</sup> C'était plus particulièrement le cas dans la région de Sam Ouandja, qui était contrôlée par l'UFDR.

**Durant leur offensive de décembre 2012, les forces de la Séléka ont pris le contrôle de toutes les zones d'extraction de diamants de l'est. Ces forces étaient principalement composées d'ex-UFDR (ethnie Gula) et d'ex-CPJP (ethnie Runga).**<sup>89</sup> Les principaux sites miniers des nouveaux territoires conquis étaient immédiatement pris en main et un système parallèle d'autorisations d'exploitation et de taxation illégale était mis en place. De plus, les forces de la Séléka supplantaient l'administration des mines dans les villes dont elles prenaient le contrôle.

**Cette politique de remplacement des fonctionnaires de l'administration des mines par ses propres hommes s'est poursuivie sans discontinuer, dans tout l'est du pays, jusqu'en septembre 2013.**<sup>90</sup> Le ministre des Mines (un homme de la Séléka), Herbert Djono, a ensuite adopté des mesures destinées à obtenir la levée de la suspension de la RCA du Processus de Kimberley. Les autorités minières régionales ont entre autres été redéployées sur le terrain. Ces mesures auraient dans un premier temps amplement réduit les interférences armées dans les mines artisanales, au fur et à mesure que la Séléka cessait de prélever des taxes et se redéployait en-dehors des sites miniers.<sup>91</sup> Les directeurs régionaux des services des mines ont néanmoins affirmé à IPIS que bon nombre d'autorités minières ont depuis lors repris leurs quartiers à Bangui.<sup>92</sup> Le travail des brigades des mines de la gendarmerie toujours en place est entravé du fait de la fragilité de la sécurité et d'un manque criant de moyens, qui ne leur permet pas de patrouiller dans leurs zones.

**Des pans entiers du territoire des régions productrices de diamants et d'or de l'est du pays sont de ce fait toujours sous le contrôle exclusif de la Séléka. Il n'est toutefois pas aisé de savoir exactement dans quelles mines de diamants elle a actuellement (ré-)établi une présence.** D'après des fonctionnaires des mines et des exploitants artisanaux interviewés à Bangui, la Séléka n'est pas présente dans les mines de diamants autour de Bria.<sup>93</sup>

La zone aux environs de Sam Ouandja a toujours été contrôlée par l'UFDR, puis par la Séléka. Comme nous le verrons ci-après, de sérieux indices poussent à croire que ces dernières années, la Séléka a considérablement accru sa présence sur les sites miniers au sud du parc national de Manovo-Gounda. Nous ignorons si des forces de la Séléka sont actuellement présentes sur les sites miniers autour de Dimbi.



En plus des gains générés par l'application de taxes illégales et par la vente d'autorisations parallèles d'exploitation sur des sites et dans des villes où elle est présente, **la Séléka tire également profit du négoce et de la contrebande de diamants et du préfinancement d'activités minières.** Plusieurs hauts responsables de la Séléka tels que le Général Omar « Sodiam » Younous et Zakaria Damane, tous deux issus de l'UFDR et actuellement commandants en chef de la zone de Bria – Sam-Ouandja, ont toujours été largement impliqués dans ces activités.<sup>94</sup> Une analyse de l'imagerie satellite réalisée par des

<sup>87</sup> K. Matthysen & I. Clarkson, *Gold and Diamonds in the CAR*, IPIS, mars 2013, p. 12.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> Le commandant de zone de l'époque à Bria, Ali Austa, et le commandant de zone de Mbomou, le « Colonel Isaka » auraient tous deux été des Gula. Omar Younous, UFDR, était le commandant de zone de Sam Ouandja. Le « Colonel Isaka » aurait été tué durant des combats entre les forces ougandaises (UPDF) et la Séléka à Nzako, préfecture de Mbomou.

<sup>90</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des directeurs régionaux des services des mines dans l'est, Bangui, juillet 2014.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Ces observations ont été corroborées par des entretiens réalisés par le Groupe d'experts de l'ONU à l'occasion d'une mission de terrain menée à Bria en mai 2014 : Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1er juillet 2014, p. 18 ; Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines et des exploitants artisanaux, Bangui, juillet 2014.

<sup>94</sup> Tous deux avaient été nommés par Djotodia à des postes de haut rang au sein de l'administration présidentielle. Ils ont

pays participant au PK montre que la **production de diamant de plusieurs zones de Sam Ouandja a augmenté, en dépit de la suspension du pays du processus de Kimberley.**<sup>95</sup> Cela laisse à penser que **des opérations minières en Haute-Kotto sont préfinancées par des réseaux parallèles.** IPIS n'a pas pu confirmer dans quelle mesure les commandants de la Séléka mentionnés sont impliqués dans ces activités de préfinancement. Des opérations de préfinancement d'exploitation minière par la Séléka, qui boostent donc la production locale de diamants, sont cependant clairement visibles dans la zone autour du parc national de Manovo-Gounda et, jusqu'il y a peu, dans la zone autour de Nzako dans la préfecture de Mbomou.

**Nous avons assisté, dans le parc national de Manovo-Gounda et dans les zones de chasse environnantes, à une augmentation notable de l'activité d'extraction de diamants, notamment depuis le début de l'année 2014.** En décembre 2012, la Séléka a pillé des bases d'Ecofaune durant sa marche vers la capitale, 22 des 60 gardiens du parc auraient rejoint les rangs des rebelles.<sup>96</sup> Les autorités ont ainsi été privées des moyens nécessaires pour contrôler les activités dans le parc et les zones de chasse, où toute activité minière est interdite. Quand la Séléka a commencé à se replier vers l'est en janvier 2014, bon nombre de ses combattants se sont établis dans la région et se sont lancés dans le braconnage de viande de brousse et plus particulièrement dans l'exploitation minière. Les principales mines de diamants dans le parc et autour de celui-ci se trouvent autour des affluents des fleuves Manovo, Bohou et Idongo. En juillet 2014, des civils et des éléments de la Séléka sont allés jusqu'à entamer une activité d'extraction près du fleuve Bamingui, à côté de la base Ecofaune de Sangba, ce qui illustre largement l'impuissance des autorités.<sup>97</sup> **Dans cette zone, la Séléka, qui serait pratiquement exclusivement composée de Gula, tire profit d'activités minières en investissant dans de petites mines de diamants plutôt qu'en imposant des taxes.** Les commandants locaux investissent dans ces activités l'argent des pillages, du braconnage de la viande de brousse et des « taxes » payées par les éleveurs soudanais et tchadiens. Ils se comportent comme des collecteurs officieux ou des artisans pour surveiller les activités d'un site, ils nourrissent les mineurs et achètent les diamants produits à un prix dérisoire. Les diamants seraient alors vendus au Tchad ou à des collecteurs de la Séléka.

**Dans la préfecture de Mbomou,** dès son arrivée, la Séléka a aussi taxé les mineurs, par exemple des mines de diamants autour de Nzako, et a pris part à des investissements de petite ampleur.<sup>98</sup> À la fin du mois de juin 2014, les combattants de la Séléka sont entrés en conflit avec les forces armées ougandaises (UPDF), qui font partie d'une force mandatée par l'UA pour combattre la LRA. Les conflits réguliers ont poussé la Séléka à se retirer de cette zone.

L'analyse cartographique de leurs zones d'influence respectives montre clairement que **les principales zones de production de diamants de l'est du pays sont sous le joug du FPRC, plutôt que celui du FRC d'Ali Darassa et du « Général » Al-Khatim.** De plus, il semble qu'**au sein du FPRC, d'anciens commandants et combattants (Gula) de l'UFDR exercent une mainmise, tant militaire qu'économique, plus ferme sur ces sites que les ex-combattants de la CPJP (Runga).** Le contrôle de la zone d'extraction de diamants de l'est par le FPRC correspond, dans une grande mesure, à la situation d'avant décembre 2012. Depuis lors, il a toutefois resserré son contrôle sur des zones en-dehors de ses fiefs traditionnels.



**Les principales zones de production d'or de l'est du pays se situent dans la préfecture d'Ouaka, au nord de Bambari, jusqu'à Mbrès dans la préfecture de Nana-Grébizi.** Cette zone accueille de vastes sites d'extraction d'or artisanal, le plus connu étant situé à Ndassima, à 50 km au nord de Bambari. La société canadienne AXMIN Inc. possède le seul permis d'exploitation industrielle d'or du pays. En décembre 2012, la société a mis fin à ses opérations suite à l'offensive de



---

toutefois décidé de rester dans l'est plutôt que de rallier Bangui.

<sup>95</sup> L'analyse couvre la période qui va d'octobre 2013 à mars 2014 (analyse d'images satellite menée par les pays participant au PK, juin 2014).

<sup>96</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs du parc et des fonctionnaires de l'environnement à Ndélé, Bangui, juillet 2014; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1er juillet 2014, p. 19.

<sup>97</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs du parc et des administrateurs locaux, Bangui, juillet 2014.

<sup>98</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des directeurs régionaux du service minier dans l'est, Bangui, juillet 2014.

L'analyse satellite menée par les pays participant au PK montre également un accroissement de la production de diamants autour de Nzako, ce qui corrobore indirectement les affirmations selon lesquelles la Séléka est impliquée dans le préfinancement.

la Séléka et au pillage de son camp.<sup>99</sup> Ce site est ensuite rapidement devenu un lieu de destination de centaines de mineurs artisanaux pratiquant l'orpaillage.<sup>100</sup> Au moins 50 mineurs sont morts à Ndassima depuis le mois de juin 2013, dans des effondrements de puits d'extraction. Le dernier incident à ce jour date du mois d'août 2014.<sup>101</sup>

### **Encadré 1.6 : forte hausse de la production d'or**

Depuis le début de la crise, le nombre de personnes actives dans l'orpaillage dans la Ouaka et aux environs de Mbrès, notamment les mineurs, les porteurs et les laveurs, aurait doublé pour atteindre 6.000 à 8.000.<sup>102</sup> Cette augmentation est due au déclin sévère de la production et du prix des diamants consécutif à la suspension de la RCA du processus de Kimberley.<sup>103</sup> De plus, l'extraction de l'or fournit un revenu plus stable et prévisible, ce qui est plus important encore en ces temps de crise. Nombreux sont donc les anciens mineurs du secteur du diamant à avoir migré de Haute-Kotto et Dimbi, dans la préfecture de Basse-Kotto, vers la Ouaka. Des estimations prudentes envisagent la production mensuelle totale d'or dans la région à 30 à 40 kg, dont 15 sont produits dans la mine de Ndassima.<sup>104</sup>

Dans la préfecture d'Ouaka, des unités de la Séléka dans les principales villes auraient tiré un avantage financier de l'activité minière en endossant le rôle d'administration parallèle pendant l'année 2013. Si nous ignorons si elle dispose actuellement d'une présence permanente sur les sites proches de Bakala, Agoudou-Manga et Mbrès, de l'autre côté de la frontière avec la Nana-Grébizi, nous savons que la Séléka a mis en place un « **directeur régional des mines** » sur le site de Ndassima. En 2013, l'unité minière de Ndassima se composait, d'après ce que nous savons, de membres de la Séléka issus des groupes ethniques Gula, Runga et Sara et elle était dirigée par un commandant Gula fidèle à Damane. Toutefois, lorsqu'Ali Darassa a été désigné commandant de la zone de Bambari, une lutte pour le pouvoir a éclaté, provoquant le remplacement de l'unité minière par des membres de la Séléka issus du groupe ethnique peul.

**Les autorités minières locales affirment que pendant l'année 2013, l'unité a prélevé des taxes en nature pour un montant équivalent à dix pour cent de la production.**<sup>105</sup> Sur une base mensuelle, cela représenterait environ 0,75 kg d'or pour l'ensemble du site. Une brigade territoriale de la Séléka aurait également prélevé des taxes à l'entrée du site.<sup>106</sup> Nous ignorons comment ce système d'imposition a évolué depuis décembre 2013.

D'après le Groupe d'experts de l'ONU, les bénéfices générés à l'heure actuelle par la taxation illégale et les autorisations parallèles sur le site pourraient s'élever à 150.000 USD par an.<sup>107</sup>

**L'ampleur de l'activité d'extraction d'or dans la mine de Ndassima indique également l'existence d'opérations de préfinancement sophistiquées.** Contrairement à la plupart des autres sites de l'est du pays, l'exploitation de l'or à Ndassima n'est pas alluviale.<sup>108</sup> Cela signifie que l'extraction est beaucoup

<sup>99</sup> Communiqué de presse AXMIN, *AXMIN notifies the CAR government of a Force Majeure due to ongoing rebel activities in country*, 24 décembre 2014.

<sup>100</sup> Quand AXMIN menait encore ses activités dans sa concession, elle autorisait les mineurs artisanaux locaux à exploiter une partie de sa concession.

<sup>101</sup> La Nouvelle Centrafrique, *Centrafrique : 25 morts dans l'effondrement d'une mine d'or*, 23 août 2014.

<sup>102</sup> Cette augmentation s'observait déjà en 2008, quand la demande mondiale de diamants s'est affaïssée, dans la foulée de la crise économique mondiale.

<sup>103</sup> Voir encadré 1.5.

<sup>104</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec le directeur régional du service des mines à Bambari et de l'ex-directeur de recherche de Bambari, Bangui, juillet 2014; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport final, S/2014/762*, 29 octobre 2014, p. 36.

<sup>105</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines, Bangui, juillet 2014.

<sup>106</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines, Bangui, juillet 2014; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1 juillet 2014, p. 19.

<sup>107</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1 juillet 2014, p. 19.

<sup>108</sup> À l'exception des parties où les mineurs artisanaux étaient autrefois autorisés à travailler. Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec des fonctionnaires des mines autrefois présents sur le site de Ndassima, septembre 2014.

plus difficile, puisque les mineurs doivent creuser des trous profonds pour atteindre les veines d'or. L'investissement minimum habituellement nécessaire pour qu'un nouveau puits puisse atteindre ces veines à des profondeurs variables approche des 4.000 USD.<sup>109</sup>

Actuellement, la zone d'influence du FRC / de l'UPC inclut la zone située entre Mbrès (« Général » Al-Khatim), Bambari et Ippy (Ali Darassa). Elle englobe donc les principaux sites d'extraction d'or de l'est du pays. Comme nous l'avons déjà indiqué, la zone située entre Sam Ouandja, Ndélé et Bria se situe dans la zone d'influence du FPRC. **Une partition de facto semble dès lors avoir vu le jour : le FRC / UPC et le FPRC se concentrent respectivement sur les zones de production d'or et de diamants.**



Un récapitulatif du contrôle de l'activité minière artisanale de la Séléka dans l'est du pays permet d'identifier plusieurs grandes tendances. L'incapacité des bureaux d'achat d'investir dans des mines à grande échelle a fait reculer la production globale et le prix des diamants. De nombreux mineurs se sont alors tournés vers l'or, provoquant une augmentation de la production du métal précieux, ou vers l'exploitation de sites plus petits, dont certains au moins sont préfinancés par la Séléka. Dès qu'elle a pris le contrôle de l'est, la Séléka, principalement des anciens combattants de l'UFDR et, dans une moindre mesure, de la CPJP, a mis en place et organisé un système visant à contrôler et à tirer profit de l'activité minière. Non contente de prélever des taxes et de vendre des autorisations parallèles, elle a aussi commencé à investir dans l'exploitation minière, rivalisant ainsi avec le système des bureaux d'achat, des collecteurs et des artisans légitimes, et empochant une part du marché. Mettre la main sur les bénéfices de la production et du trafic de diamants et d'or était par conséquent de toute évidence une priorité de la coalition Séléka. Le fait que les principaux commandants de la Séléka, notamment Zakaria Damane et Omar Younous, aient préféré rester dans ces régions plutôt que de se rendre à Bangui alors qu'ils avaient été nommés à des postes élevés au sein de la présidence, par exemple, illustre bien cet argument. Actuellement, les zones d'influence du FRC et du FPRC correspondent respectivement aux principales zones de production d'or et de diamants.

### **Le contrôle de l'exploitation minière artisanale par la Séléka dans l'ouest du pays en 2013**

Immédiatement après le coup d'État de mars 2013, la Séléka s'est dirigée vers l'ouest du pays, dans les régions d'extraction de diamants et d'or où elle prit rapidement le contrôle des principales villes. Contrairement à ce qui s'est passé dans l'est du pays, la plupart des éléments de la Séléka actifs dans cette région seraient des mercenaires tchadiens et soudanais, des ex-libérateurs et des éléments du FPR. Le commandant de zone de la préfecture de Nana-Mambéré par exemple, principalement dotée en or, était le « Général Souleymane », ressortissant soudanais.<sup>110</sup> Le colonel Saad, commandant de zone de Carnot et Berbérati, importante région productrice de diamants, était un ancien haut commandant du FPR.<sup>111</sup>

**Établir le contrôle sur les activités minières de l'ouest du pays faisait clairement partie des objectifs stratégiques de la Séléka.** À son arrivée dans la **préfecture de Nana-Mambéré, la Séléka est entrée en lutte contre le FDPC pour le contrôle de la sous-préfecture d'Abba**, rasant en même temps plusieurs villages.<sup>112</sup>

Dans cette sous-préfecture, l'extraction minière est la principale activité de la population et la zone compte de nombreux petits sites miniers éparpillés, chacun exploité par un maximum de 100 mineurs.<sup>113</sup>

<sup>109</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des directeurs des mines régionaux et des fonctionnaires des mines, Bangui, juillet 2014.

<sup>110</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des membres du personnel de l'ONU, des fonctionnaires locaux et des travailleurs d'ONG, Bouar, juillet 2014. Un ancien chef rebelle interviewé à N'Djamena a identifié le « Général » Souleymane comme un ressortissant tchadien (entretien par IPIS avec un ancien chef rebelle, N'Djamena, septembre 2014).

<sup>111</sup> L'ancien commandant de zone de Kabo et Moyenne Sido était le « Général » Al-Khatim, ex-libérateur tchadien lié à la CPJP Fondamentale et actuellement commandant en second du FRC / UPC (entretien par IPIS avec l'ex-premier ministre, Bangui, juillet 2014). Le commandant de zone à Paoua était le « Colonel » Haroun, qui serait un ressortissant tchadien ne maîtrisant ni le français, ni le Sango (entretiens téléphoniques par IPIS avec un travailleur d'une ONG internationale, septembre 2014). Le commandant de zone de Nola était toutefois un homme de l'UFDR, qui serait en outre un cousin de Djotodia (entretiens par IPIS avec des ex-administrateurs, des travailleurs des ONG et des conservateurs, Bangui, juillet 2014).

<sup>112</sup> Entretien avec un représentant de la MINUSCA, Bouar, juillet 2014 ; entretien par IPIS avec un maire de la sous-préfecture d'Abba, Bouar, juillet 2014.

<sup>113</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires de la brigade des mines, des travailleurs d'ONG et un maire de la sous-

La production d'or mensuelle estimée varie entre 5 et 10 kg.<sup>114</sup> Bien qu'elle n'était pas présente en permanence sur la plupart de ces sites, la Séléka effectuait des incursions régulières pour perpétrer des pillages.<sup>115</sup>

**Le plus grand site d'extraction d'or de la Nana-Mambéré se situe à Gbakana, à 7 km à l'ouest de Niem.**<sup>116</sup> Découvert peu de temps avant le coup d'État de mars 2013, il comptait plus de 500 mineurs produisant plus de 8 kg d'or par mois. Des éléments arabophones de la **Séléka, commandés par Al Canto, qui serait un ressortissant tchadien, ont pris possession du site et ont imposé des taxes.** Dans le même temps, ces rebelles se sont régulièrement emparés d'une partie de la production par la force. D'après certaines sources, les combattants auraient empêché physiquement les mineurs de quitter le site et les auraient contraints au travail forcé et soumis à des mauvais traitements.<sup>117</sup> Des récits similaires de mauvais traitements et de pillages ont été évoqués sur le **plus grand site d'extraction d'or de la préfecture d'Ombella-Mpoko, situé à Gaga, près de Yaloké, qui était contrôlé par des Séléka soudanais.**



Dans les **préfectures de la Lobaye et de Mambéré-Kadeï**, certains collecteurs - principalement musulmans - ont réussi à conclure un accord sur le paiement de « services de protection ».<sup>118</sup> Sur la plupart des autres sites miniers, la Séléka levait des taxes mais ne semblait pas maltraiter physiquement les mineurs.<sup>119</sup> Des allégations de travail forcé dans certaines mines ont toutefois été rapportées.<sup>120</sup>



Dans la **préfecture de Sangha-Mbaéré**, dans la zone autour de Nola, le contrôle sur les sites était moins structuré, les pillages et les extorsions sur les mineurs étaient monnaie courante.<sup>121</sup> L'insécurité sur les sites a poussé de nombreux mineurs artisanaux à abandonner leurs activités, ce qui engendra un nouveau déclin de la production.<sup>122</sup>

**La Séléka ne s'est pas contentée de prendre le contrôle sur des sites miniers, elle a également collaboré avec des négociants et des collecteurs de diamants ou les a extorqués.** La Séléka aurait proposé sa protection à certains collecteurs qui pouvaient alors imposer des prix moins élevés aux mineurs artisanaux, créant ainsi un arrangement commercial entre la Séléka et les collecteurs.<sup>123</sup> D'autres collecteurs, par exemple certains camerounais d'origine peule à Berbérati, ont été contraints de donner de l'argent et du carburant à la Séléka.<sup>124</sup>

**Au regard des activités de contrôle et de rapacité sur les activités minières exercées dans l'est du pays, les activités de la Séléka dans l'ouest se caractérisaient plus particulièrement par le pillage et l'extorsion.** Si des taxes illégales étaient levées dans certaines zones, peu d'investissements étaient consentis. Cette différence de dynamique semble liée aux différentes composantes de la Séléka actives dans l'ouest du pays. **Dans la mesure où l'arrière-pays de l'ouest accueillait un plus grand nombre de combattants et de groupes armés étrangers autres que l'UFDR et la CPJP, il semble avoir été utilisé par ces groupes pour obtenir leur butin de guerre dans une perspective à plus court terme.**

Il est donc impossible de savoir avec certitude dans quelle mesure ces énormes profits générés par l'activité minière et, comme nous le signalons ci-dessous, par le contrôle des postes frontières, le pillage et le vol de bétail, ont été réinvestis dans l'effort de guerre de la Séléka ou utilisés à des fins d'enrichissement personnel. Le Décret présidentiel d'octobre 2013 nommant de nouveaux commandants de zone dans

---

préfecture d'Abba, Bouar, juillet 2014.

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> Ce fut par exemple le cas pour le site d'extraction d'or de Ndolobo, qui accueillait alors 200-300 mineurs, et pour la grande mine de diamants de Banagbele (Entretien réalisé par IPIS avec le superviseur d'un site minier de la Lobaye, Bangui, juillet 2014).

<sup>119</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires et dirigeants régionaux des mines, Bangui, juillet 2014.

<sup>120</sup> Pex. la mine d'or de Bagandou (Entretien réalisé par IPIS avec le superviseur d'un site minier de la Lobaye, Bangui, juillet 2014).

<sup>121</sup> Entretien réalisé par IPIS avec des conservateurs de parc, Bangui, septembre 2014.

<sup>122</sup> Interview par IPIS du superviseur d'un site minier de la Lobaye, Bangui, juillet 2014.

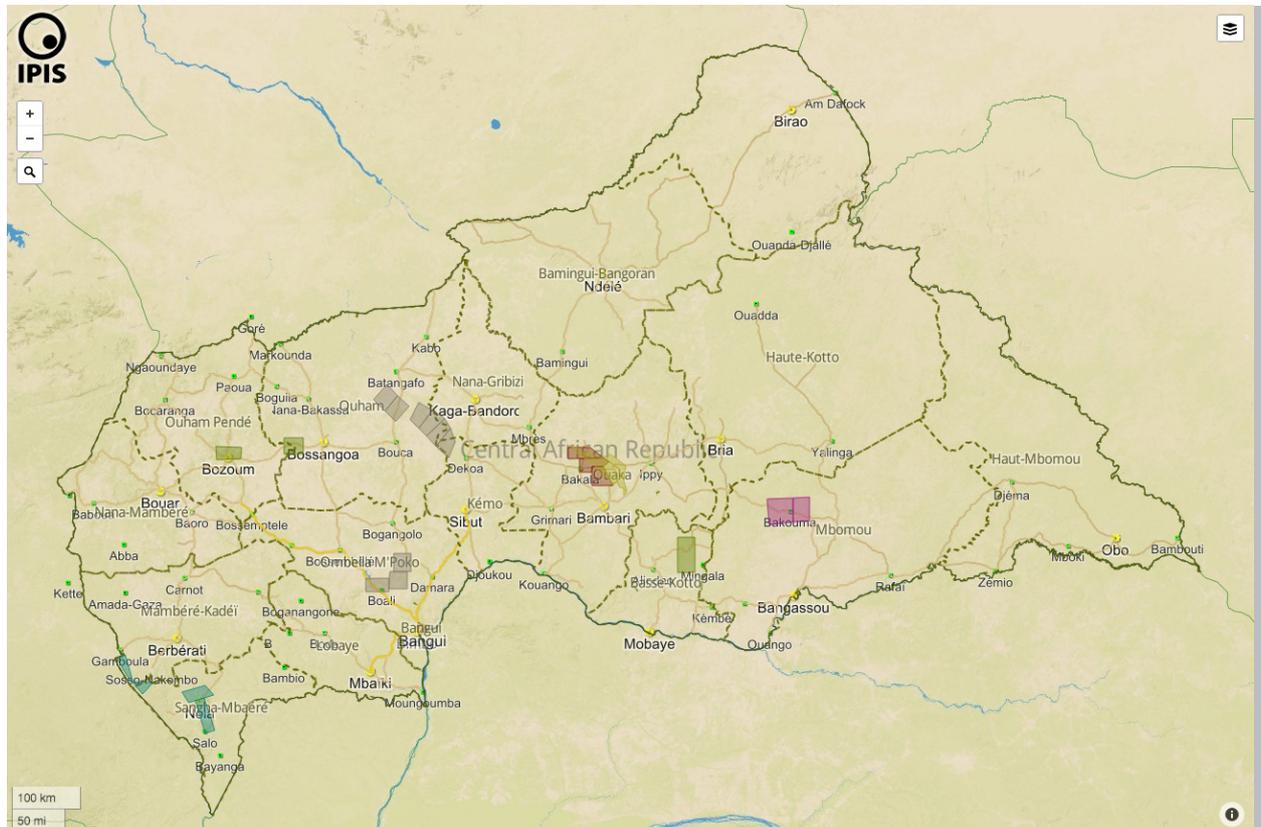
<sup>123</sup> International Crisis Group, *La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*, 17 juin 2014, p. 13.

<sup>124</sup> *Ibid.*, pp. 13-14.

l'ensemble du pays incite à pencher en faveur de cette dernière hypothèse. D'après un haut dirigeant de la Séléka, ce décret constituait entre autres une tentative d'atténuer l'influence des Séléka tchadiens et soudanais dans ces régions.<sup>125</sup> Étant donné les offensives des anti-balaka en décembre 2013, ce décret n'a jamais été appliqué.<sup>126</sup>

L'évolution concernant le contrôle et le profit de l'activité minière artisanale dans l'ouest du pays par la milice anti-balaka en 2014 sera évoquée à la section 2.3.4.

### Contrôle par la Séléka du secteur minier (semi)-industriel (permis miniers)



Concessions minières (septembre 2014) – légende: p. 11

Pour de multiples raisons, la RCA n'a jamais été populaire parmi les mineurs industriels internationaux, notamment l'absence d'infrastructure (transport et alimentation électrique), l'absence d'investissements dans l'exploration, l'instabilité politique, l'insécurité et, plus particulièrement sous la présidence de Bozizé, le montant élevé des commissions et des primes.<sup>127</sup>

En 2012, dernière année de la présidence de Bozizé, seules deux sociétés détenaient des permis d'exploitation : la société française AREVA détenait une concession d'uranium près de Bakouma, Mbomou, et la société canadienne AXMIN<sup>128</sup> qui possédait une concession d'or à proximité de Passendro, au nord de Bambari, Ouaka. AREVA a suspendu ses activités préparatoires dès le début de l'année 2012, tandis qu'AXMIN a invoqué la *force majeure* en décembre 2012, après le pillage et l'occupation de sa concession par la Séléka. AXMIN<sup>129</sup> détenait des permis de recherche d'or dans deux zones contiguës à celle visée

<sup>125</sup> Le « Général » Souleymane a toutefois été confirmé dans ses fonctions à Bouar, signe que de l'argent était envoyé vers la direction de la Séléka à Bangui (Entretien réalisé par IPIS avec un haut dirigeant de la Séléka, Bangui, septembre 2014).

<sup>126</sup> Entretien réalisé par IPIS d'un haut dirigeant de la Séléka, Bangui, septembre 2014.

<sup>127</sup> K. Matthysen & I. Clarkon, *Gold and diamonds in the Central African Republic*, IPIS, février 2013; International Crisis Group, *De dangereuses petites pierres : Les diamants en République centrafricaine*, Rapport Afrique N° 167, décembre 2010, p. 8.

<sup>128</sup> Par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100 % SOMIO Toungou SA, ou Société des Mines d'Or de la Ouaka.

<sup>129</sup> Par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100 % Aurafrique SARL.

par son permis d'exploitation. Trois mineurs chinois<sup>130</sup> et une société centrafricaine<sup>131</sup> détenaient quant à eux des permis de recherche de diamants et d'or dans le sud-ouest du pays.

Alors que Djotodia avait annoncé, peu de temps après le coup d'État mené par la Séléka, qu'il réexaminerait tous les accords miniers signés par Bozizé,<sup>132</sup> il semblerait que le gouvernement de la Séléka ait conservés intacts la plupart des accords existants.<sup>133</sup>

Dans un cas, un accord conclu par Bozizé en novembre 2012 avec l'Alliance mondiale des sports (AMS) a même été officialisé en mai 2013 par Djotodia par un décret présidentiel. Ce décret accordait deux permis d'exploitation de diamants, respectivement en Haute-Kotto et en Basse-Kotto (Dimbi), mais tous deux ont été révoqués par ce même Djotodia deux mois et demi plus tard, quatre jours seulement après l'annonce par l'AMS du lancement de son projet.<sup>134</sup>

Si à première vue les choses semblent avoir peu évolué pour ce qui est de l'octroi de nouvelles concessions minières, il suffit d'approfondir la question pour découvrir que l'administration contrôlée par la Séléka a négocié avec plusieurs sociétés minières. Durant ces négociations, la Séléka a eu recours à diverses tactiques visant à échapper à tout contrôle et elle n'a pas suivi les procédures officielles, suscitant ainsi de sérieuses inquiétudes quant au risque éventuel de corruption et de détournement de fonds.

À plusieurs occasions, le **président Djotodia et Herbert Djono, alors ministre des Mines, ont contourné les procédures officielles concernant l'émission de Décrets en matière de concessions minières.** D'une part, les demandes des sociétés minières pour obtenir des concessions minières n'auraient pas été transmises à l'administration des mines en vue de leur examen préliminaire.<sup>135</sup> D'autre part, ces décrets ont systématiquement été signés lorsque le premier ministre était empêché ou en mission.<sup>136</sup> Le ministre Djono aurait signé les décrets en qualité de remplaçant du premier ministre, sans informer ce dernier de ces décisions.<sup>137</sup> **Le président Djotodia, le ministre Djono et leur entourage pouvaient ainsi éviter tout contrôle sur les négociations, tant de l'administration des mines que du gouvernement.** Parmi ces cas, les concessions accordées à Swift International pour l'exploration de diamants et d'or près d'Alindao, Basse-Kotto, et Bozoum, Ouham-Pendé. Le jour même où ce dernier permis a été accordé, deux permis de recherche de fer au nord de Bambari, Ouaka, ont également été accordés à la société roumaine Centrafer.<sup>138</sup>

Les décrets accordant les concessions susmentionnées à Swift International et à Centrafer ont finalement été publiés au Journal officiel. Sous la présidence de Michel Djotodia, **34 décrets n'ont toutefois jamais été transmis à l'administration en vue de leur publication. Durant ses recherches, IPIS a découvert que beaucoup avaient également disparu des archives de la présidence.**<sup>139</sup> Des copies de deux

<sup>130</sup> DSTM, MTVC, et Clima Dubai MW International (voir carte sur le web). Le permis a été accordé à cette dernière le 30 décembre 2012 (Décret 12.293), alors que la Séléka approchait déjà de Bangui, et quelques jours avant les pourparlers de Libreville. La zone du permis chevauchait la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha, à l'ouest de Bayanga.

<sup>131</sup> Mossoro Mining Company (voir carte sur le web).

<sup>132</sup> BBC, *CAR rebel head Michel Djotodia to review mining deals*, 29 mars 2013.

<sup>133</sup> Clima Dubai, la société chinoise qui a obtenu un permis de recherche de Bozizé pour une zone chevauchant la réserve de Dzanga-Sangha, aurait abandonné la zone du permis au moment de l'approche de Bangui par la Séléka, en mars 2013, pour y revenir en mai, d'après certaines affirmations escortée par des combattants tchadiens de la Séléka, avant de quitter finalement de nouveau la zone en septembre (Entretien réalisé par IPIS avec le WWF, Bangui, mai 2014). Selon un fonctionnaire des mines, le permis avait déjà été annulé par Bozizé parce qu'il chevauchait la Réserve (entretien réalisé par IPIS avec un fonctionnaire des mines, Bangui, juillet 2014).

<sup>134</sup> Décret 13.123 du 27 mai 2013 (cf. Marketwired, *The World Sports Alliance Intergovernmental Organization Announces the Start-Up of a Major Diamantiferous Mining Project in the Central African Republic*, 9 juillet 2013), et Décret 13.262 du 13 juillet 2014. Les motifs invoqués pour révoquer les permis sont « *le non-respect du plan de développement et d'exploitation du gisement* » et « *le non-paiement de la taxe superficielle et de la redevance proportionnelle* ».

<sup>135</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines, Bangui, mai et juillet 2014.

<sup>136</sup> Entretien réalisé par IPIS avec l'ex-premier ministre, Bangui, juillet 2014; Entretien réalisé par IPIS avec un conseiller de l'ex-premier ministre, Bruxelles, avril 2014.

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Décrets 13.381 et 13.390 respectivement, tous deux signés le 23 septembre 2013 par Djotodia et Djono. Bien que publiés au Journal officiel, la validité légale des permis n'est pas claire. En l'absence du premier ministre, les ministres sont uniquement habilités à gérer les affaires courantes. L'octroi de permis miniers ne peut être considéré comme une affaire courante. Centrafer aurait refusé de payer le bonus de signature car elle estimait que le décret n'était pas valide, pour les raisons évoquées précédemment (Entretien réalisé par IPIS avec un fonctionnaire des mines, Bangui, juillet 2014).

<sup>139</sup> Enquête d'IPIS à la présidence, Bangui, juillet 2014.

de ces décrets signés par Michel Djotodia et Herbert Djono, ont été obtenues par Global Witness, ils **concernent l'octroi de concessions minières pour l'or à deux sociétés soudanaises.**<sup>140</sup> Ni le premier ministre ni aucun directeur de l'administration minière de Bangui n'auraient été au courant de l'existence de ces décrets, ni d'aucun contact entre les autorités et ces sociétés.<sup>141</sup>

Dans ce cas, le président et le ministre des Mines auraient abusé de leur pouvoir de signer à volonté des décrets d'apparence officielle contenant des permis miniers, à l'insu du reste des autorités. Il est peu aisé de connaître l'ampleur exacte du recours à cette pratique (souvent génératrice de corruption) avec d'autres sociétés, puisque le contenu des autres décrets disparus peut difficilement être vérifié.<sup>142</sup>

**Durant les négociations avec des investisseurs potentiels, le cabinet du ministère des Mines a également dévié à plusieurs reprises des procédures mises en place pour le paiement des bonus de signature, réduisant ainsi la traçabilité de ces fonds devenus par là-même l'objet de fraude éventuelle.** Le Code minier stipule que tout bonus de signature doit être transféré au Fond de Développement Minier lorsque le gouvernement déclare son intention de faciliter les activités de recherche de la société (voir Encadré 1.7).<sup>143</sup>

### **ENCADRÉ 1.7 : Mauvaise gestion des bonus de signature**

En dépit des procédures en vigueur, il a été demandé à un investisseur italien de transférer une somme de 150.000 USD sur les comptes du Secrétariat permanent du Processus de Kimberley à Bangui.<sup>144</sup> L'investisseur a transféré les fonds vers ce compte en décembre 2013, mais ils ne figurent pas dans les revenus officiels du Secrétariat, qui dépend du ministère des Mines.<sup>145</sup> Dans un autre cas, le directeur de cabinet du ministère des Mines a reçu l'équivalent de 40.000 USD en liquide au titre d'avance sur le bonus de signature d'une société chinoise qui souhaitait acquérir un permis de recherche en Lobaye.<sup>146</sup> Le directeur de cabinet a effectivement signé un reçu, mais le ministère n'a jamais émis le permis, au lieu de quoi le ministre Djono a accordé à la société une « autorisation ministérielle ». Selon le Code minier, l'émission de ce type d'autorisation ne s'inscrit pas dans le cadre des pouvoirs légaux du ministre. Autre cas lié à l'exploitation minière mais étrangère au ministère des Mines, Abdoulaye Issène, président de la CPJP et conseiller ministériel du Président, aurait reçu 150.000 euros en liquide d'un homme d'affaires congolais, afin qu'il intervienne en qualité d'intermédiaire dans l'acquisition de diamants extraits dans la région de Nzako en août 2013.

<sup>140</sup> Échange d'IPIS avec des chercheurs de Global Witness, rapport à paraître. Cela concerne les décrets 13.381 et 13.388 signés en octobre 2013.

<sup>141</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec l'ex-premier ministre, des directeurs et fonctionnaires de l'administration des mines, Bangui, mai et juillet 2014.

<sup>142</sup> Quoi qu'il en soit, les permis éventuellement accordés par l'un de ces décrets ne sont pas opposables aux tiers, puisqu'ils n'ont pas été publiés au Journal officiel. De plus, dans la mesure où ces décrets n'ont probablement pas été discutés et acceptés en conseil des ministres et qu'ils ne relèvent pas des affaires courantes, ils n'ont aucune validité légale. Voir article 19 du Code minier centrafricain de 2009.

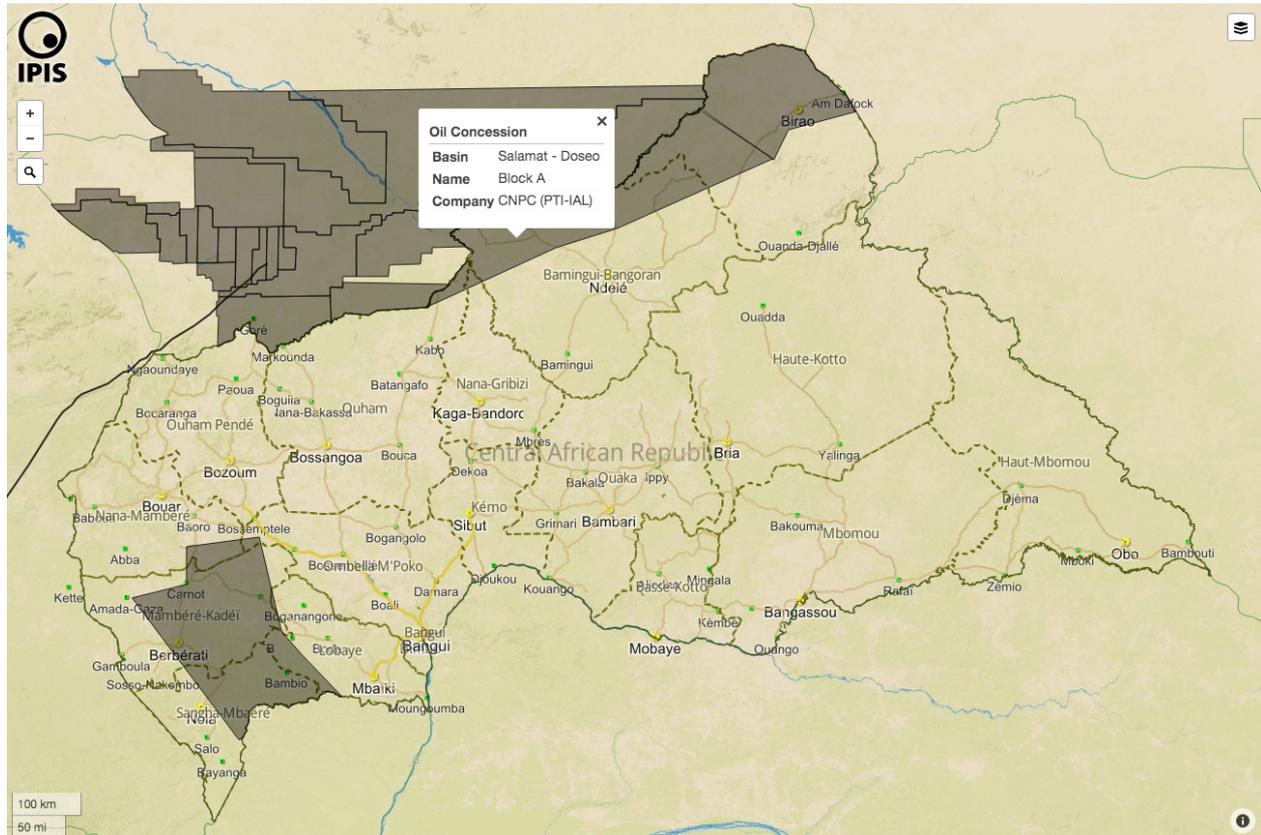
<sup>143</sup> Articles 7.2 et 52.7 du Code minier centrafricain de 2009.

<sup>144</sup> Les seuls revenus officiels du SPPK sont les taxes sur les exportations de diamants (entretien réalisé par IPIS avec le secrétariat du SPPK, Bangui, juillet 2014; entretien réalisé par IPIS avec un ancien fonctionnaire du ministère des Mines, Yaoundé, août 2014; entretiens téléphoniques réalisés par IPIS avec le secteur privé, septembre 2014).

<sup>145</sup> Preuve de transfert bancaire datée du 5 décembre 2013, en possession de IPIS ; consultation par IPIS des comptes officiels du SPPK fournis par des représentants du SPPK, août 2014.

<sup>146</sup> Récépissé signé par le directeur de cabinet le 18 octobre 2013, en possession de IPIS.

## Contrôle par la Séléka de l'exploration pétrolière (permis pétroliers)



### Concessions pétrolières en RCA et au Tchad (septembre 2014) – légende : p. 11

Avant le coup d'État de la Séléka, trois permis de recherche d'hydrocarbures avaient été accordés en RCA, deux dans le nord-est, près de la frontière avec le Tchad, bloc A et B, et un dans le sud-ouest, le bloc C.

Le bloc A avait initialement été accordé, en novembre 2000, par le président Patassé à l'Américain Jack Grynberg et sa société RSM Production Corporation. Après un litige de longue haleine, initié par le président Bozizé en 2007, les droits de Grynberg ont été définitivement annulés le 20 février 2013 par le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Cependant, dès 2011, le président Bozizé a discrètement accordé le permis à China National Petroleum Corporation (CNPC).<sup>147</sup> En 2012-2013, la société chinoise Zhongyuan Petroleum Engineering (ZPEB) International a mené une campagne de prospection sismique dans le bloc A, qui a par la suite été interrompue par la Séléka.<sup>148</sup> Les ingénieurs auraient pris la fuite de Boromata vers Birao, où ils auraient bénéficié de la protection des Forces tripartites.<sup>149</sup>

Le bloc B, à l'est du bloc A dans la préfecture de Vakaga près de Birao, était à l'origine une extension du bloc A, qui avait été ajoutée au contrat de Grynberg en février 2004. En octobre 2007, Bozizé l'a toutefois attribué à IAS International, basée à Doha, Qatar, sous la dénomination sociale PTI-IAS Petroleum Holding Company. Ce projet est une entreprise commune entre IAS et Poly Technologies Inc, société basée à Beijing et détenue à 100 % par le gouvernement

<sup>147</sup> Africa Energy Intelligence, n° 670, 29 février 2012, p. 4; n° 692, 5 février 2013, p. 1; n° 694, 5 mars 2013, p. 7. Le nom de la société sur les cartes publiées par le ministère du pétrole est PTIAL ou PTI-IAL (International Petroleum Ltd.).

<sup>148</sup> ZPEB International, Market Distribution, 2012-2013; Africa Energy Intelligence, n° 691, 22 janvier 2013, pp. 3-4; n° 692, 5 février 2013, p. 1.

<sup>149</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un observateur international, Bangui, mai 2014.

chinois.<sup>150</sup> La société de forage chinoise ZPEB International a débuté la prospection sismique dans le bloc B en janvier 2011.<sup>151</sup>

Plusieurs sources ont affirmé que le gouvernement de la Séléka souhaitait se « débarrasser » des Chinois propriétaires des droits sur ces blocs pétroliers A et B.<sup>152</sup> Un haut dirigeant de la Séléka, ex-conseiller spécial de Djotodia durant sa présidence, a affirmé que Jack Grynberg avait financé la Séléka et soutenu la partition de la RCA, dans l'espoir de récupérer ses concessions pétrolières.<sup>153</sup> D'autres sources ont confirmé que Grynberg entretenait de bonnes relations avec certains leaders de la Séléka, notamment Eric Massi et Djotodia.<sup>154</sup> Bien que leur taille ait été réduite par le gouvernement de la Séléka,<sup>155</sup> les permis pétroliers sont finalement restés aux mains des Chinois.

En mars 2014, le gouvernement de transition, sous la direction de Samba-Panza, a scindé les parties soustraites aux blocs A et B en blocs plus petits de 500 km<sup>2</sup>, avant d'ouvrir une vaste zone supplémentaire couvrant de larges parties du territoire de la préfecture de Haute-Kotto, également divisée en blocs de 500 km<sup>2</sup>, à de nouveaux investisseurs.<sup>156</sup>

Le bloc C, dans le sud-ouest du pays, a été attribué par le président Bozizé en catimini à la société sud-africaine Dig Oil en novembre 2011.<sup>157</sup> En 2012, la société a mené une étude gravimétrique et aéromagnétique, mais elle a dû reporter indéfiniment la campagne de prospection sismique planifiée au début de l'année 2013 à cause de l'avance de la Séléka.<sup>158</sup> La mort de 13 soldats sud-africains dans la défense de Bangui contre la Séléka a suscité des questions dans la presse et au parlement sud-africain quant à la motivation commerciale éventuelle du déploiement de 250 soldats sud-africains en RCA.<sup>159</sup> Ces derniers se sont retirés du pays, à l'instar de Dig Oil.



Sous le régime de la Séléka, probablement en octobre 2013, la société nigériane South Atlantic Petroleum (SAPETRO) a acquis une part de 45 % dans le bloc C.<sup>160</sup>

### Contrôle par la Séléka des passages frontaliers

Les passages frontaliers entre Garoua Boulai, Cameroun, et Béloko, RCA, se situent sur la principale artère économique du pays qui relie Douala à Bangui. C'est par conséquent le passage frontalier le plus important pour entrer en RCA. Quand la Séléka est arrivée dans l'ouest du pays, elle a immédiatement pris le contrôle de l'administration aux passages frontaliers et commencé à lever des taxes.<sup>161</sup> Selon des fonctionnaires des douanes camerounaises, **les hommes de la Séléka en charge du passage frontalier étaient des combattants tchadiens et soudanais sous le commandement du « Général »**

<sup>150</sup> Energy-Pedia, *Central African Republic: IAS wins exploration bid*, 26 octobre 2007. Selon African Energy Intelligence (p. ex. n° 699, 21 mai 2013), ce bloc appartient à CNPC. PTI-IAS est généralement considérée comme une société chinoise : voir note de bas de page suivante ; entretien réalisé par IPIS avec le Directeur général des mines, Bangui, mai 2014.

<sup>151</sup> La prospection sismique a débuté le 18 janvier 2011 par une cérémonie officielle à Birao, à laquelle le président Bozizé était présent en personne, ainsi que des représentants de l'ambassade chinoise, cinq jours exactement avant la tenue des élections présidentielles (Centrafrique Presse, *Les Chinois dans le pétrole*, 19 janvier 2011 ; SINOPEC Weekly, *Central Africa President attends opening ceremony for Zhongyuan*, 18 janvier 2011.)

<sup>152</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines et d'observateurs nationaux, Bangui, mai 2014.

<sup>153</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un dirigeant de la Séléka, Bangui, août 2014. La personne interviewée a présenté une lettre adressée par Grynberg à Djotodia, avec Eric Massi et Abib Touré en copie. Dans cette lettre, Grynberg affirme que sa société est favorable à la partition de la RCA.

<sup>154</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un leader rebelle centrafricain, N'Djamena, août 2014; Africa Energy Intelligence, n° 692, 5 février 2013, p. 1.

<sup>155</sup> Pour le bloc B : Décret 13.385 du 25 septembre 2013, signé par Djotodia et deux fois par le ministre Djono, dont une fois au nom du premier ministre « en mission » Il est difficile de savoir avec précision à quel moment le gouvernement de la Séléka a réduit la taille du bloc A (Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des mines, Bangui, mai 2014).

<sup>156</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1 juillet 2014, pp. 75, 77.

<sup>157</sup> Dig Oil, *Dig Oil Exploration Western Cuvette Mesozoic Graben, 2012-2013*; cf. Africa Energy Intelligence, n° 672, 28 mars 2012, p. 3; n°673, 11 avril 2012, p. 8.

<sup>158</sup> Africa Energy Intelligence, n° 691, 22 janvier 2013, p. 3.

<sup>159</sup> Mail & Guardian, *Central African Republic: Is this what our soldiers died for?*, 28 mars 2013; VICE, *What was the South African military doing in the Central African Republic?*, 25 avril 2013; cf. Africa Energy Intelligence, n° 692, 5 février 2013, p. 1.

<sup>160</sup> Africa Energy Intelligence, n° 706, 17 septembre 2013, p. 4; SAPETO, 5th Eastern Africa Oil, Gas/LNG & Energy Conference 2014; SAPETO, 10th African Independents' Forum Cape Town, South Africa, novembre 2013.

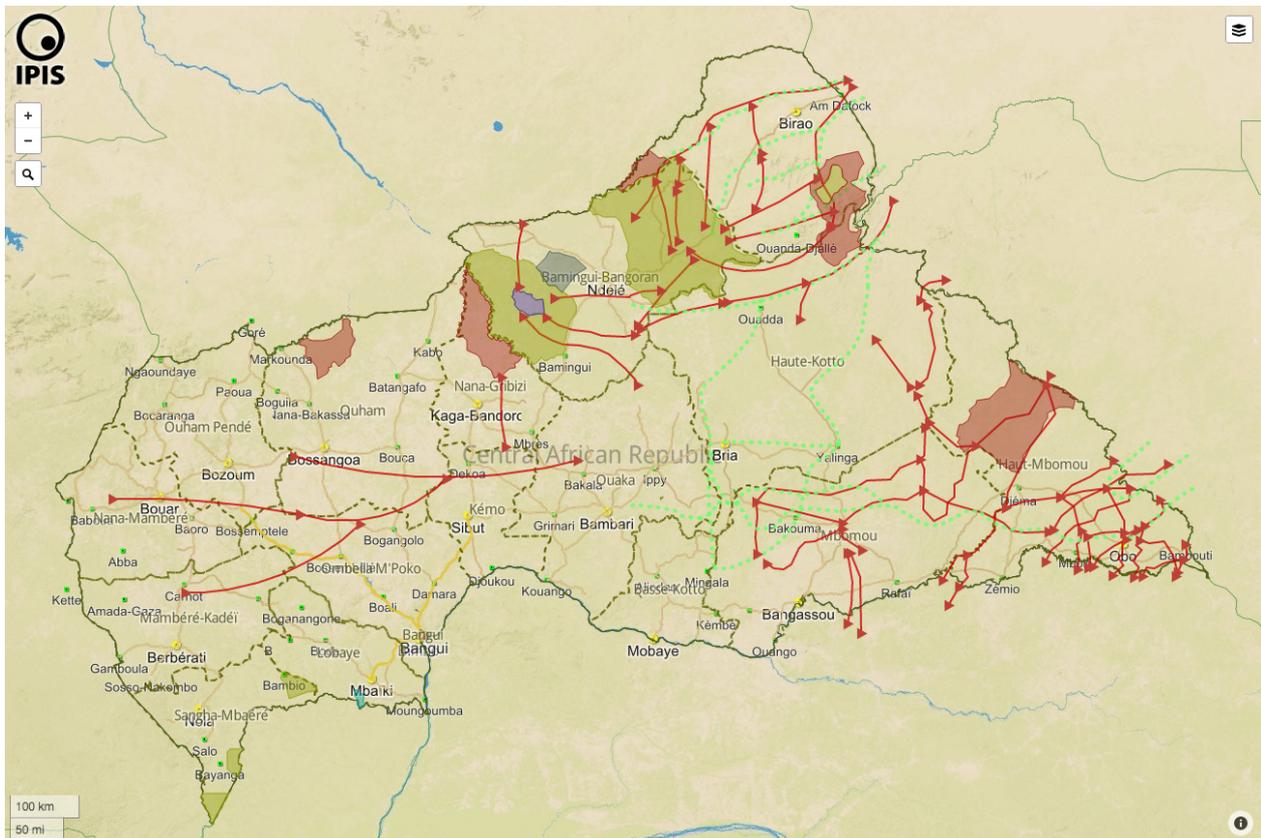
<sup>161</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires de l'administration fiscale et des travailleurs d'ONG, Bouar, juillet 2014 ; entretien téléphonique réalisé par IPIS avec des fonctionnaires des douanes camerounaises, août 2014.

**Souleymane, commandant de la zone de Bouar.** Ce n'est qu'en décembre 2013 que le contrôle du passage a été cédé à des Séléka centrafricains.<sup>162</sup>

Dans la foulée du coup d'État de mars 2013, et étant donné l'insécurité et des difficultés économiques qui s'en sont suivies, la quantité de marchandises importées en RCA a sensiblement décliné.<sup>163</sup> Néanmoins, pendant la durée du contrôle de la frontière par la Séléka, environ 30 à 40 camions entraient en moyenne chaque semaine en RCA. Les chauffeurs devaient habituellement payer entre 200 et 1.000 USD par camion et ils devaient donner une partie de leur carburant.<sup>164</sup> Les camions des conducteurs non-musulmans étaient souvent pillés. De plus, tout au long de la route de Bangui, différents groupes de la Séléka occupaient plusieurs points de contrôle, chaque groupe exigeant environ 20.000 FCFA (franc des Communautés financières d'Afrique)<sup>165</sup> par camion, et généraient une insécurité. En réponse, la Séléka a commencé à organiser des « convois » payants de camions aux passages frontaliers.

La Séléka a aussi systématiquement pris d'autres passages frontaliers. Dans l'ouest, le **passage frontalier de Gamboula**, qui relie Kentzou au Cameroun à Berbérati, **était contrôlé par des éléments du Colonel Saad, ex-commandant du FPR.**<sup>166</sup> Dans ce cas aussi, la Séléka a installé des points de contrôle le long des principaux axes routiers. Le transport de marchandises vers le Cameroun était par conséquent jusqu'à quatre fois plus onéreux qu'avant la crise.<sup>167</sup> Des pratiques similaires ont été appliquées aux carrefours dans l'est du pays, le long des frontières tchadiennes et soudanaises.<sup>168</sup>

### Collaboration entre groupes de braconniers et la Séléka



Aires protégées, routes de braconnage et routes de migration du bétail soudanais – légende : voir p. 11

Depuis le milieu des années 1980, des bandes de braconniers bien équipés ont commencé à traverser la frontière du Soudan vers la RCA pour y chasser des éléphants et autre gros gibier dans les parcs nationaux

<sup>162</sup> Entretiens téléphoniques réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des douanes camerounaises, août 2014.

<sup>163</sup> Par exemple, en 2013, la valeur totale des biens importés depuis le Cameroun a diminué de 49 % par rapport à 2012.

<sup>164</sup> Entretiens téléphoniques réalisés par IPIS avec des fonctionnaires des douanes camerounaises, août 2014.

<sup>165</sup> 1 USD = 526.32 FCFA (12 novembre 2014).

<sup>166</sup> Entretien réalisé par IPIS avec l'ex-négociateur principal avec le FPR, septembre 2014.

<sup>167</sup> International Crisis Group, *La crise centrafricaine: de la prédation à la stabilisation*, 17 juin 2014, p. 19.

<sup>168</sup> *Ibid.*

du nord-est du pays. Ces braconniers entrent dans le pays par Am Dafock, Vakaga, à partir du mois de novembre, pour quitter habituellement le pays en juin, à la fin de la saison sèche. Ils se déplacent en groupes lourdement armés qui peuvent aller jusqu'à 120 personnes et entrent souvent avec du bétail pour lequel ils cherchent des pâturages.

La nature extrêmement organisée de ces activités de braconnage a provoqué le déclin rapide de la faune sauvage dans la région. Dans les années 1970, les parcs de la RCA et les zones environnantes, qui étaient renommés pour la richesse de leur biodiversité, hébergeaient près de 35.000 éléphants. **En 2010, une étude extensive menée par des équipes dans les airs et au sol a montré que 68 à 150 éléphants seulement vivaient toujours dans les parcs et les zones de chasse proches dans le nord-est.**<sup>169</sup>

Les braconniers ont alors adapté leurs activités. Dans un premier temps, depuis 2009-2010 ils se sont de plus en plus impliqués dans le braconnage et la vente de viande de brousse, autrefois apanage de la population locale. Ensuite, plus ou moins à la même époque, ils ont commencé à s'enfoncer toujours plus loin sur le territoire de la République centrafricaine, allant jusqu'à traverser la frontière pour pénétrer au Cameroun. C'est là qu'en janvier 2012, ils auraient été impliqués dans le massacre de 250 à 300 éléphants dans le parc national de Bouba N'djida.<sup>170</sup>

**Dans la foulée de l'offensive de la Séléka de décembre 2012, les braconniers ont commencé à collaborer de diverses façons avec le groupe armé.** Certains d'entre eux se sont impliqués dans des activités militaires pendant l'offensive de décembre 2012, bien que l'on ignore dans quelle mesure.<sup>171</sup>

Certains conservateurs et administrateurs locaux affirment en outre que les **braconniers, ainsi que des bergers tchadiens ont tiré profit du vide de pouvoir dans les parcs après l'offensive de la Séléka.**<sup>172</sup> Ils seraient venus plus nombreux, seraient restés plus longtemps et auraient fait paître de plus grands troupeaux. Alors que dans le passé, ils avaient l'habitude de rester dans les forêts, ces braconniers ont commencé à empiéter sur les villages, à détruire des champs et des récoltes. Ces évolutions sont aussi en partie la conséquence de la pénurie aigue de pâturages dans le sud du Tchad, encore exacerbée par de récentes sécheresses et l'influx massif de rapatriés et de réfugiés.

Se déclarant membre de la Séléka, ils ont intimidé la population locale et organisé plusieurs vols sur des sites miniers. De plus, les braconniers ont payé des taxes non-officielles à la Séléka. Ces taxes sont alors en partie utilisées pour investir dans des activités minières dans le parc. La Séléka a fourni aussi parfois des armes et des munitions aux braconniers soudanais et ont fait avec eux le commerce de viande et de miel.<sup>173</sup>

Des événements de début mai 2013 ont suscité des préoccupations concernant une collaboration pour le braconnage d'ivoire entre des commandants de la Séléka, des fonctionnaires de l'administration et des braconniers soudanais. Entre le 6 et le 9 mai 2013, un groupe de dix-sept braconniers soudanais en provenance de Yaloké tuèrent 26 éléphants dans le parc national de Dzanga-Ndoki, à l'extrême sud-ouest du pays. Les braconniers auraient été en possession d'un ordre de mission du ministère de la Défense et quand les représentants du parc ont exigé que le commandant de zone de la Séléka intervienne, leurs appels sont restés lettre morte. Selon Moussa Dhaffane, les braconniers ont été admis dans le parc en guise de paiement pour les services rendus en tant que mercenaires.<sup>174</sup>

La Séléka elle-même a été impliquée dans le braconnage et le commerce de l'ivoire. En février 2013, un groupe de combattants de la Séléka, auquel des éco-gardes déserteurs auraient prêté main forte, ont tué douze éléphants à proximité du poste des gardes Ecofaune à Sangba.<sup>175</sup> Dans un autre cas, la Séléka a pillé le stock de défenses et de trophées détenu par le ministère de l'Environnement, qui contenait 600

<sup>169</sup> La tendance pour d'autres gros gibiers tels que les buffles et les élans de Derby, est malheureusement très similaire.

<sup>170</sup> CNN, *Cameroon elephant slaughter latest in string of killings*, 27 mars 2013; WWF, *Reinforcements needed to save remaining Cameroon elephants*, 15 mars 2012.

<sup>171</sup> K. Agger, *Behind the Headlines*, Enough Project, mai 2014.

<sup>172</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs du parc et des administrateurs locaux, Bangui, mai et juillet 2014.

<sup>173</sup> Entretien réalisé par IPIS avec des administrateurs locaux, Bangui, juillet 2014 ; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1 juillet 2014.

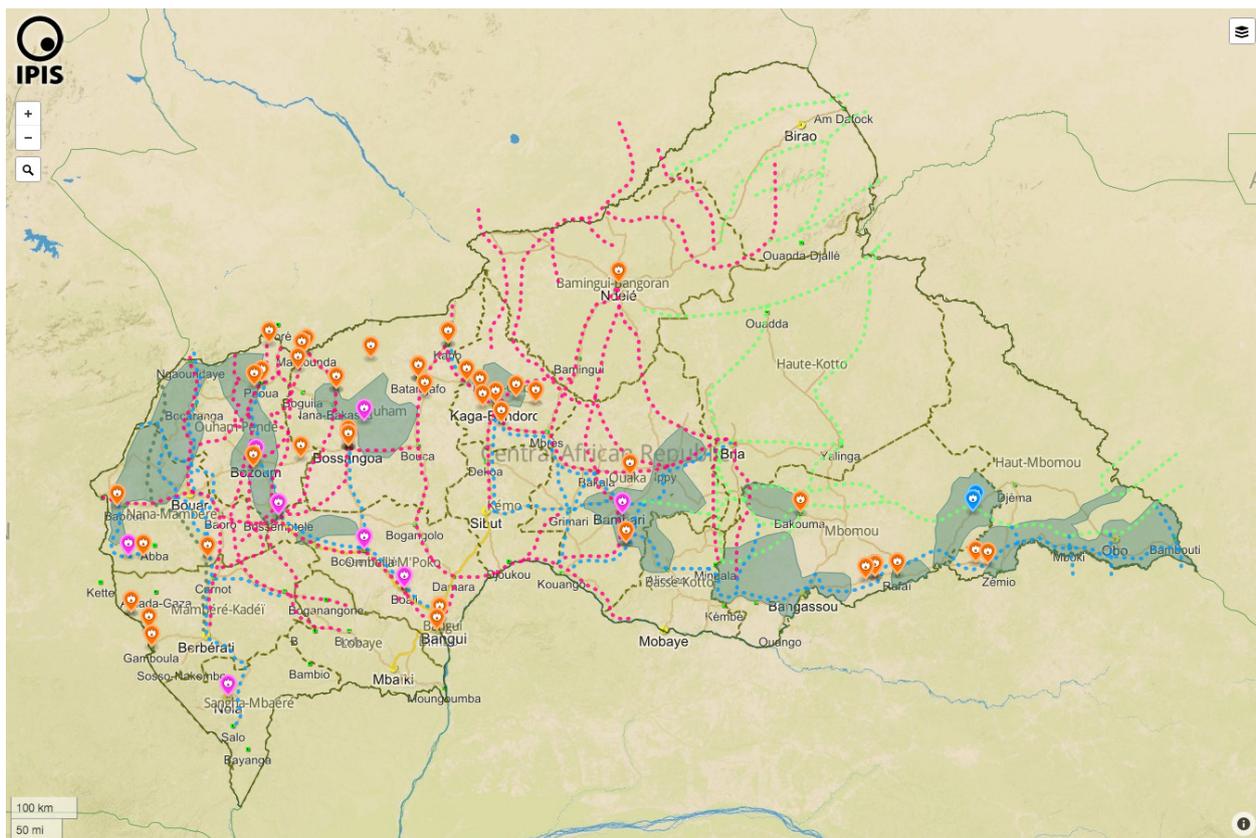
<sup>174</sup> K. Agger, *Behind the Headlines*, Enough Project, mai 2014, p. 11.

<sup>175</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs du parc, Bangui, mai et juillet 2014; K. Agger, *Behind the Headlines*, Enough Project, mai 2014.

kg d'ivoire.<sup>176</sup> En novembre 2013, 12 défenses saisies à des braconniers dans le parc national de Dzanga-Ndoki ont disparu après leur transfert vers le ministère à Bangui.<sup>177</sup>

**La Séléka a donc profité du braconnage de l'ivoire ou des stocks à chaque fois que l'opportunité s'en présentait.** Toutefois, étant donné le faible nombre d'éléphants survivants dans l'est et la présence de courte durée de la Séléka dans l'ouest du pays, l'ivoire ne constitue pas une source de revenus fiable. C'est pourquoi **des unités de la Séléka dans le nord-est se sont principalement impliquées dans le braconnage de viande de brousse, pour laquelle il existe un marché important, tant en RCA que dans les pays voisins.**<sup>178</sup> Le blocage actuel du transport vers Bangui a quelque peu atténué la demande de viande de brousse en provenance des parcs.<sup>179</sup> Le commerce de cette viande sur le marché d'Am Dafock, à la frontière avec le Soudan serait toutefois en augmentation.

## Le pastoralisme



Carte présentant les zones peules, les routes de migration des troupeaux et les incidents impliquant des éleveurs – légende : p. 11

**En dehors des fréquents vols de bétail dans l'ensemble du territoire sous son contrôle, la Séléka a imposé des taxes aux éleveurs, exigé des paiements pour le règlement des litiges et elle les a obligé à lui payer des amendes arbitraires pour diverses « infractions ».**<sup>180</sup> À Bouar par exemple, les combattants de la Séléka ont enlevé le directeur de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), exigeant une rançon pour sa libération, avant de prendre le contrôle de l'administration.<sup>181</sup> Selon des représentants des services vétérinaires à Bangui et dans la préfecture de Nana-Mambéré, le contrôle ainsi exercé par la Séléka était assez structuré et il constituait une de ses principales sources de revenus. Certains représentants estiment que dans la préfecture de Nana-Mambéré, près d'un tiers du bétail a

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> International Crisis Group, *La crise centrafricaine: de la prédation à la stabilisation*, 17 juin 2014, pp. 5-6.

<sup>178</sup> Selon Ecofaune, près de 35 pour cent des protéines animales consommées en RCA proviennent de la viande de brousse ; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1 juillet 2014, p. 19.

<sup>179</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs du parc, Bangui, juillet 2014.

<sup>180</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des services vétérinaires et des administrateurs locaux, Bouar, juillet 2014.

<sup>181</sup> *Ibid.*

été pris par la Séléka, soit lors de raids, soit en paiement en nature pour les taxes et amendes citées précédemment.<sup>182</sup>

Dans les préfectures de Nana-Mambéré et d'Ouham plus particulièrement, les agro-éleveurs locaux non-musulmans avaient acquis du bétail au fil des ans afin de diversifier leurs activités.<sup>183</sup> Ils ont été les premières victimes des raids et du racket de la Séléka. Si les éleveurs peuls étaient également ciblés, c'est dans une moindre proportion.<sup>184</sup> Certains éleveurs ont alors collaboré avec la Séléka, soit en achetant le bétail volé à prix réduit, soit en participant aux raids.

Par conséquent, quand les milices anti-balaka ont vu le jour, de nombreux agro-éleveurs dépossédés ont rejoint leurs rangs dans une tentative de se réapproprier du bétail et de se venger, créant ainsi un cercle vicieux. Les Peuls se sont enfuis, passant la frontière vers le Cameroun ou le Tchad (voir 3.1.2 et 3.3.2), ou se sont cachés dans des zones éloignées, par exemple dans la sous-préfecture d'Abba où ils s'alignèrent souvent avec des éléments du FPR (voir Annexe II 3).

### 1.3.3 Conclusion concernant les motivations de la Séléka

Dans sa progression rapide vers la capitale en décembre 2012, les stratégies employées par la coalition Séléka traduisent clairement des motifs de pouvoir. Elle a pris le contrôle, de manière systématique, des capitales régionales, remplaçant l'administration en place par la sienne. De plus, elle a utilisé sa force militaire pour forcer le départ de Bozizé, pour finalement prendre le pouvoir lors du coup d'État du 24 mars 2014.

Pendant qu'elle était au pouvoir, la Séléka n'a pas lancé la moindre initiative visant à remédier aux griefs qu'elle avait précédemment formulés en matière de développement socio-économique du nord-est du pays ou de bonne gouvernance. Les objectifs de pouvoir de la Séléka étaient par conséquent un moyen de servir une fin évidente : la cupidité. Ce motif s'est manifesté à trois niveaux, chacun ayant sa propre dynamique.

Premièrement, les constituants UFDR et CPJP de la Séléka ont pris le contrôle de l'est du pays, où ils ont développé des stratégies élaborées de recherche de profits. Ils ont remplacé les administrations locales et minières, ont levé des taxes et émis des autorisations illégales. Ils ont encore renforcé leur mainmise sur le secteur minier local par le préfinancement d'activités d'exploitation minière, par exemple dans le parc national de Manovo-Gounda et autour de celui-ci. Actuellement, les principales zones d'influence du FRC et du FPRC coïncident respectivement avec les principales zones d'extraction d'or et de diamants.

Deuxièmement, des combattants étrangers et des groupes armés autres que l'UFDR et la CPJP, ont concentré leur présence dans l'ouest du pays. Ils ont également développé des systèmes de taxation parallèle dans l'ouest du pays, mais dans une moindre mesure. Le comportement prédateur visant des gains à court terme comme le pillage, le vol à main armée et les mauvais traitements, était largement plus répandu dans l'ouest que dans l'est, ce qui donne à penser que ces zones du pays ont été intentionnellement laissées aux mercenaires tchadiens et soudanais qui réclamaient leur butin de guerre.

Troisièmement, quand la Séléka a pris le pouvoir à Bangui, elle a profité de ses positions au gouvernement pour s'enrichir personnellement. C'est devenu tout particulièrement apparent dans les négociations entourant l'attribution de concessions minières. Le président Djotodia et le ministre des Mines, son cousin Herbert Djono, ont régulièrement contourné les procédures officielles afin d'éviter le contrôle de l'administration. À deux occasions au moins, des permis miniers furent attribués par des décrets qui n'ont jamais été communiqués à l'administration, ni publiés, et qui ont disparu des archives présidentielles. De plus, le cabinet du ministère a lui aussi dérogé à plusieurs reprises aux procédures officielles en matière de transfert des bonus de signature, rendant par là même ces fonds plus aisément susceptibles d'être détournés.

---

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> G. Griette, *Étude sur les conflits impliquant les acteurs de l'élevage en République centrafricaine*, Banque mondiale, novembre 2013.

<sup>184</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des services vétérinaires, des administrateurs locaux et nationaux, Bouar et Bangui, juillet 2014.

## 2. Les anti-balaka

### 2.1 Historique et structure

#### En bref

Les groupes anti-balaka ont débuté leurs activités durant la seconde moitié de l'année 2013.

Ils se composent de groupes d'auto-défense villageois et de membres des FACA de Bozizé, de la Garde Présidentielle et de la Gendarmerie.

Les anti-balaka dans l'ouest forment une coalition distendue de divers groupes armés disposant chacun de leurs commandants locaux.

À Bangui, la direction nationale est divisée en deux groupes disposant chacun de ses leaders et de ses zones de contrôle.

#### 2.1.1 Création des milices anti-balaka

**L'origine des milices anti-balaka remonte aux groupes d'auto-défense villageois<sup>185</sup> qui ont principalement vu le jour au milieu des années 2000, plus particulièrement dans les régions de Bossangoa, Bozoum et Bocaranga (Ouham et Ouham-Pendé), pour combattre les coupeurs de routes (*zaraguinas*) et les éleveurs armés.** Ces groupes d'auto-défense initiaux étaient composés de chrétiens, d'animistes et de musulmans. Sous la présidence de Bozizé, certains de ces groupes bénéficièrent du support, principalement sous la forme de munition, de la présidence, par l'intermédiaire d'administrateurs locaux.<sup>186</sup>

Vers le mois d'août 2013, le premier de ces groupes s'est reformé et a attaqué la Séléka à Bossangoa et Bouca et dans les environs, en septembre.<sup>187</sup> À la fin du mois d'octobre, les attaques contre la Séléka par des groupes s'appelant « anti-balaka »<sup>188</sup> s'étaient étendues au nord-ouest jusqu'à Bouar et au sud vers Bossembélé et Mbourouba, au nord de Damara.



Si les premiers groupes anti-balaka semblent s'être créés spontanément, ils ont rapidement été rejoints par des officiers subalternes et des membres des FACA de Bozizé, de la Garde Présidentielle et de la Gendarmerie, qui rassemblèrent de nouvelles recrues et organisèrent le groupe de façon à ce qu'il puisse se battre contre la Séléka.

Les anti-balaka ont pu étendre leurs activités grâce à la mobilisation de leurs principaux partisans : de jeunes hommes, victimes directes ou indirectes de la violence de la Séléka ou sans emploi, voire les deux.<sup>189</sup>

<sup>185</sup> Ces groupes étaient principalement composés de chasseurs traditionnels, initiés aux rites secrets qui étaient réputés leur donner des pouvoirs surnaturels, comme l'invulnérabilité et l'invisibilité. Ces pouvoirs leur sont prétendument conférés par des talismans toujours suspendus au cou de certains combattants anti-balaka. Ces groupes de chasseurs sont comparables aux milices Mai-Mai dans l'est de la RD Congo.

<sup>186</sup> S. Spittaels & F.Hilgert, *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009, pp. 16-17 ; Entretien réalisé par IPIS avec un ex-ministre de Bozizé, Bangui, avril 2014.

<sup>187</sup> À Bouca, la Séléka avait déjà été attaquée par de jeunes villageois en mai et juin, alors qu'à la mi-août, des jeunes villageois formant des milices s'étaient affrontés à la Séléka dans les villages du nord de Beboura, Markounda et Maïtikoulou, le long de la frontière tchadienne.

<sup>188</sup> Le nom *anti-balaka* s'explique de deux façons différentes. Initialement, le terme semble dérivé du français « *anti-balle AK* », qui fait référence à leur recours à des fétiches réputés les protéger contre les balles des Kalachnikov ou AK-47. La plupart des combattants anti-balaka expliquent le terme par une référence à la machette, qui dans la langue locale, le Sango, est appelée *balaka*.

<sup>189</sup> Notamment plusieurs milliers de jeunes hommes baptisés « Promotion 5000 » Entre 2009 et 2011, le régime de Bozizé avait organisé une grande campagne de recrutement visant à renforcer les FACA. L'armée devait recruter 5.000 jeunes, mais ils

Les groupes anti-balaka responsables de l'attaque majeure sur Bangui en décembre 2013, se composaient premièrement des milices d'auto-défense. Deuxièmement, de nombreux jeunes hommes de milices fidèles à l'ancien président Bozizé, actives depuis la fin 2012, ont participé à l'attaque.<sup>190</sup> Ces milices de jeunes avaient fusionné pour former un mouvement créé par Bozizé depuis Paris en août 2013, le Front pour le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique (FROCCA). Il était composé d'ex-officiers de l'armée et avait pour objectif de reprendre le pouvoir par tous les moyens nécessaires.<sup>191</sup>

Troisièmement, en décembre 2013, un autre groupe anti-balaka a émergé, entièrement composé d'anciens des FACA et des Gardes présidentielles proches de Bozizé qui avaient fui le pays vers la zone de Garoua Boulai, de l'autre côté de la frontière camerounaise. C'est de là, qu'ils ont organisé des attaques contre la Séléka du côté centrafricain de la RCA, dans les villages de Cantonnier et Béloko. En janvier 2014, lorsque la Séléka a quitté la région, ils ont pris le contrôle de l'important passage frontalier (voir 2.3.4).

## 2.1.2 Puissance estimée des anti-balaka

Dans la mesure où les attaques des anti-balaka impliquent souvent des civils qui se joignent occasionnellement aux anti-balaka, par exemple uniquement lors de représailles suite à l'attaque de leur village, il est difficile d'estimer le nombre de combattants qui composent ce mouvement. L'un des leaders des anti-balaka a même affirmé à IPIS que la totalité de la population chrétienne faisait partie du mouvement.<sup>192</sup>

Les leaders anti-balaka ont utilisé des chiffres ambivalents : le chef d'état-major affirmait en février 2014 que le mouvement comptait 52.000 combattants, tandis que le Coordinateur général Ngaïssona affirmait la même semaine qu'ils étaient 70.000.<sup>193</sup> D'après le BINUCA, les anti-balaka ont exigé un processus de DDR pour 50.000 à 70.000 combattants.<sup>194</sup> Ces chiffres sont plus que probablement exagérés et ils incluent certainement des civils non-armés qui ne rejoignent qu'occasionnellement les combats. D'après le Groupe d'experts de l'ONU, en octobre 2014, près de 1.500 combattants anti-balaka constituent toujours une menace pour la sécurité.<sup>195</sup>

---

furent 20.000 à se porter candidats, laissant 15.000 hommes sur le carreau. De nombreux hommes qui ne pouvaient s'enrôler ont rejoint les rangs des rebelles, des coupeurs des routes et, par la suite, des milices anti-balaka. Cf. FIDH, *Ils doivent tous partir ou mourir*, juin 2014, pp. 57-63.

<sup>190</sup> La *Coalition Citoyenne d'Opposition aux Rébellions Armées* (COCORA) et le *Mouvement Révolutionnaire Populaire pour la Libération* (MOREPOL) dirigé par Lévy Yakité, et la *Coalition pour les Actions Citoyennes* (COAC) dirigée par Steve Yambété. Voir p. ex., RFI, *En RCA, la Cocora annonce qu'elle va durcir son action*, 3 mars 2013.

<sup>191</sup> FROCCA, communiqué de presse N.001, *Relatif à la mise en place du Front pour le Retour à l'Ordre Constitutionnel (FROCCA)*, 5 août 2013. Le FROCCA semble avoir à son tour fusionné avec le mouvement anti-balaka. Sa dernière déclaration publique date du 29 décembre 2013.

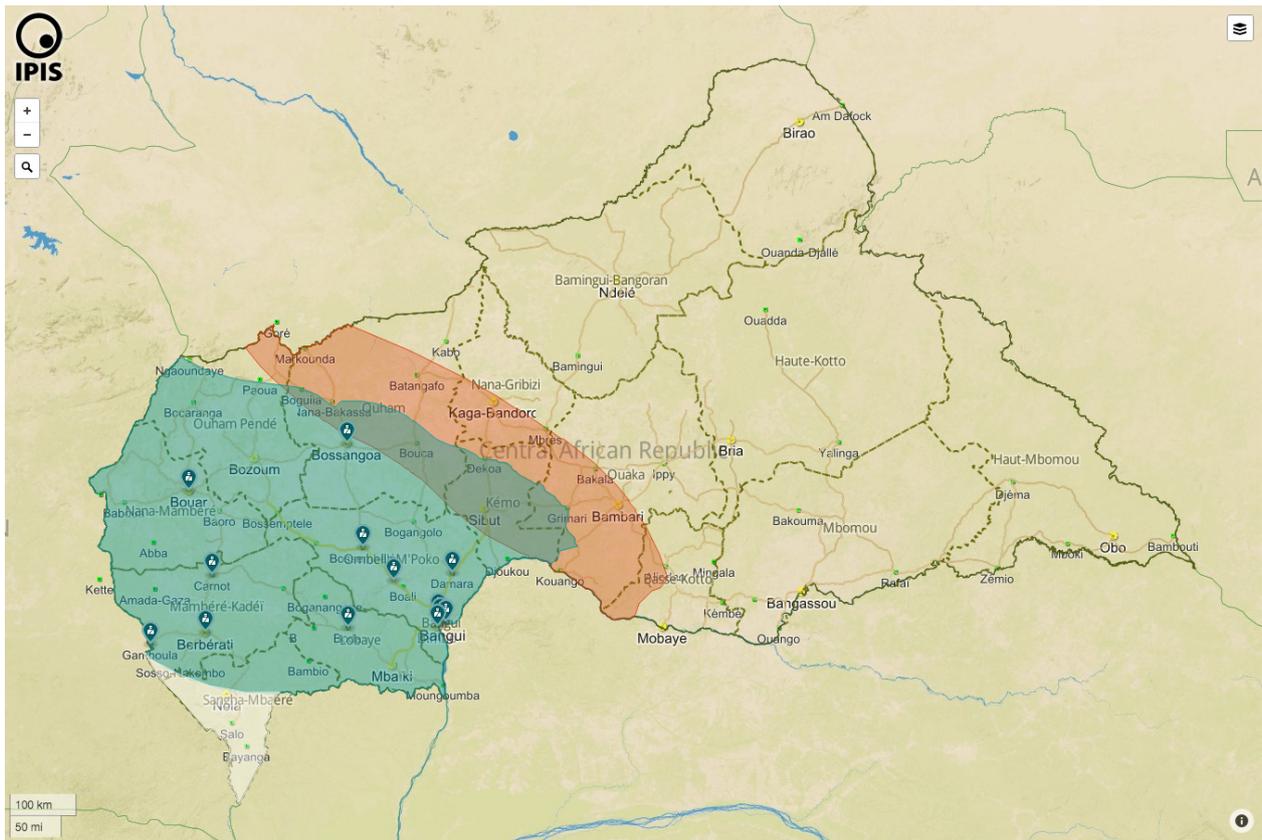
<sup>192</sup> Entretien réalisé par IPIS avec S. Wenezoui, Bangui, juillet 2014.

<sup>193</sup> Jeune Afrique/AFP, *Centrafrique: les chefs autoproclamés anti-balaka mettent en garde contre toute attaque*, 13 février 2014.

<sup>194</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le chef de la section de DDR/SSR du BINUCA. Les groupes de milices exagèrent souvent le nombre de leurs combattants dans le cadre d'un processus de DDR.

<sup>195</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport final, S/2014/762*, 29 octobre 2014, p. 2.

### 2.1.3 Structure et tensions au sein du mouvement



Zone d'influence des anti-balaka, zone de combats récents et fiefs (septembre 2014) – légende : p. 11

Les anti-balaka sont actifs dans la plus grande partie de la moitié ouest du pays et ils détiennent des fiefs à Bangui, Bimbo, Damara, Boali, Bossembélé (Ombella-M'Poko), Mbaïki, Boda (Lobaye), Berbérati, Carnot (Mambéré-Kadéï), Bouar (Nana-Mambéré), Bozoum, Bocaranga, Ngaoundaye (Ouham-Pendé), Bossangoa et Bouca.<sup>196</sup>

**Initialement, tout particulièrement à la fin de 2012 et au début de 2013, le mouvement doit avoir eu une forme de commandement et de contrôle central, qui lui avait de toute évidence été donnée par les anciennes FACA, la Gendarmerie et la Garde Présidentielle de Bozizé.** À ce moment, le mouvement menait des attaques extrêmement bien coordonnées et préparées. L'exemple le plus évident est l'attaque de Bangui, le 5 décembre 2013 qui, d'après l'ONU, a été « encouragée » par Bozizé et impliquait des centaines de combattants provenant de diverses directions pour attaquer la ville.<sup>197</sup>

L'influence de Bozizé s'est atténuée au fil du temps,<sup>198</sup> à l'instar de la coordination entre les différents groupes anti-balaka dirigés par ses ex-FACA et membres de la Gendarmerie.

Alors qu'à Bangui et dans ses environs, des leaders anti-balaka autoproclamés ont tenté d'organiser une forme de structure officielle pour le mouvement (cf. ci-après), **dans l'ouest du pays, la coalition est demeurée informelle, composée de plusieurs groupes armés, chacun avec ses commandants locaux et sans leader politique.** La présence anti-balaka dans le nord-ouest est composée de plusieurs groupes, notamment des membres peu gradés des FACA et de la Gendarmerie généralement d'origine Gbaya. Dans les préfectures du sud-ouest de Mambéré-Kadéï et Lobaye aussi, la présence anti-balaka se

<sup>196</sup> Les anti-balaka ne sont pas présents dans la préfecture de Sangha-Mbaéré, au sud-ouest. Des FACA qui ne sont pas liées aux anti-balaka ont conservé le contrôle de cette préfecture depuis le coup d'État de mars 2013. Les anti-balaka ne seraient pas davantage présents à Sibut (Kemo). Cette ville est aux mains de la Gendarmerie, sous le commandement du lieutenant Jean Michel Wandé.

<sup>197</sup> Conseil de sécurité de l'ONU, *List established and maintained by the Committee established pursuant to resolution 2127 (2013) concerning the Central African Republic. Narrative summaries of reasons for listing: CFI.001*. François Yangouvonda Bozizé, 14 mai 2014.

<sup>198</sup> Voir section 2.3.3.

compose de plusieurs milices locales, chacune avec un leader propre. Tous ces groupes se revendiquent du mouvement ou y sont à tout le moins associés par défaut.

Il est difficile d'établir des liens évidents entre ces groupes et le leadership autoproclamé à Bangui. De plus, le mouvement est dépourvu de structure claire de commandement et de contrôle, même à Bangui, ce qui suscite des problèmes en termes de responsabilité et d'imputabilité. Les leaders anti-balaka à Bangui imputent régulièrement la responsabilité des violences contre la population musulmane à de « faux » anti-balaka, affirmant par là même ne pas pouvoir être tenus responsables des actions de ces « éléments infiltrés ».<sup>199</sup> **Indépendamment du débat des vrais et des faux anti-balaka, il est évident que le leadership de Bangui n'a actuellement qu'une influence limitée sur les groupes anti-balaka extérieurs à la capitale.** Par exemple, peu de temps après la signature du cessez-le-feu de Brazzaville en juillet 2014, des hommes armés ont lancé une attaque sur des forces de la Séléka à Batangafo. Si ces hommes affirmaient être des anti-balaka, le porte-parole du mouvement a nié toute implication du mouvement anti-balaka.<sup>200</sup>

### **Encadré 2.1 : structure politique et militaire du mouvement anti-balaka (août 2014)**

Il est important de noter que cette structure a changé à de multiples reprises dans le passé, tout particulièrement pour ce qui est des commandants de zone (Comzone), et qu'elle changera encore à de nombreuses reprises à l'avenir. Le leadership de Bangui ne reconnaît pas tous les commandants de zone.

- **Coordinateur général** : Patrice Edouard Ngaissona
- **Coordinateur général adjoint** : Lieutenant Sébastien Wenezoui (officiellement exclus en août 2014, voir p. 51)
- **Secrétaire général** : Alfred Ngaya
- **Chef d'état-major** : Capitaine Gilbert Kamezoulaye (toujours capitaine des FACA)
- **Responsable des affaires politiques** : Joachim Kokaté (ancien capitaine des FACA)

#### **Autres leaders et commandants de zone (Comzones)**

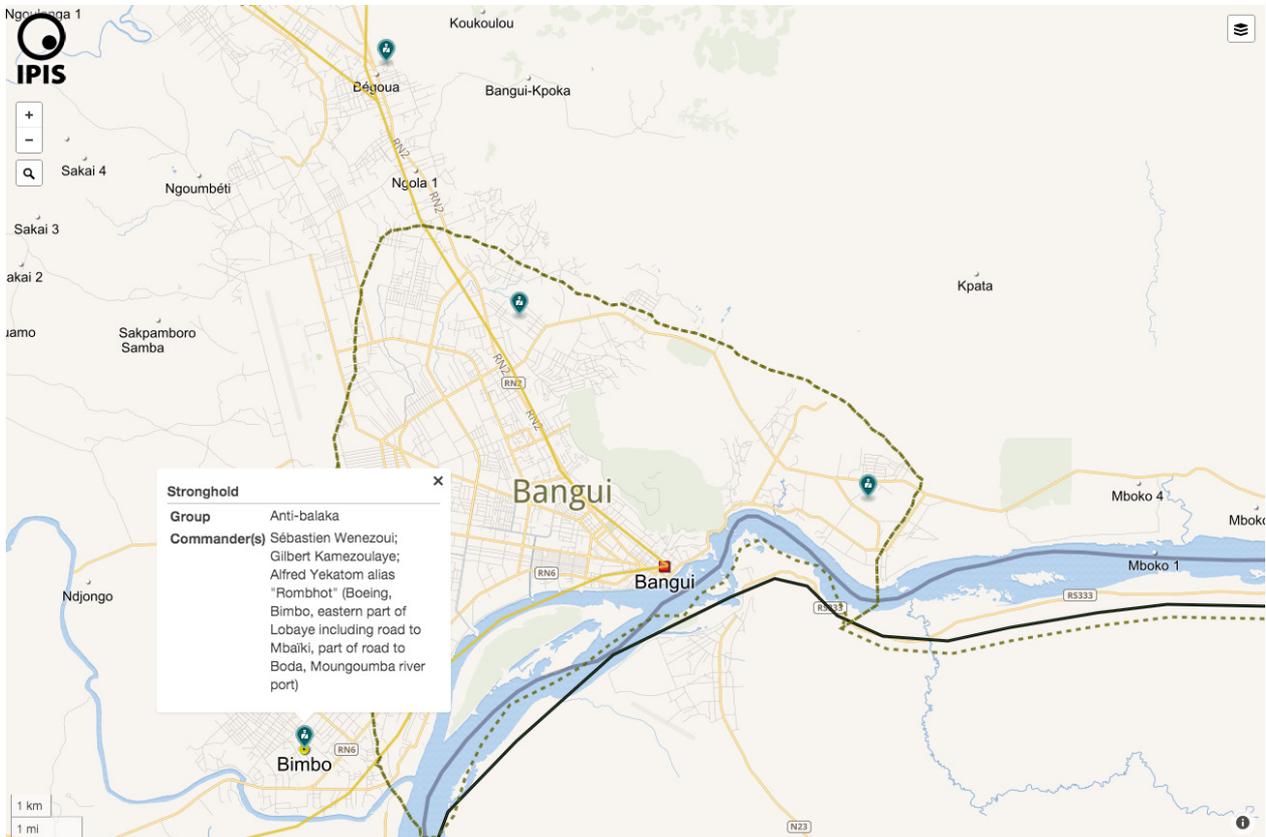
- Rodrigue Ngaïbona, alias « Andilo » : commande les troupes de la préfecture d'Ouham
- Alfred Yekatom, alias « Rombhot » : caporal en chef des FACA, Comzone sud-ouest, contrôle la zone de Boeing proche de l'aéroport de Bangui, la ville de Bimbo, la route de Mbaïki et une partie de la route de Boda
- Lieutenant Konaté : Comzone pour le nord de Bangui ; toujours membre des FACA et ancien membre de la Garde Présidentielle.
- Ludovic Namsio, alias « Emotion » : Comzone est de Bangui, contrôle également l'amont du fleuve Oubangui et son transport fluvial à l'est vers Kouango, avec Thierry Lebene, alias « Colonel 12 Puissances »
- Endjilo alias « sorcier » : contrôle des hommes à Batangafo ; est réputé avoir des pouvoirs surnaturels
- Lieutenant Maxime Mokom Gawaka : Comzone Bouar ; toujours membre des FACA
- Joseph Kéma : Comzone Bossangoa
- Richard Bezouane : ex-chef anti-balaka à Bozoum, avant d'être tué par des soldats camerounais de la MISCA
- Soussou Habib : Comzone Boda ; toujours membre des FACA<sup>201</sup>
- Sylvestre Yagoussou : Comzone Damara
- Chrysostome Berba Yapele : Comzone Berbérati
- Aristide Bakafe : Comzone Carnot
- Séraphin Keansem : Comzone Boali

<sup>199</sup> Anti-balaka, CLPC, *Communiqué de presse n° 5*, 1 février 2014, Bangui (no. 7/CLPC/13); Anti-balaka, CLPC, *Communiqué de presse n° 6*, 11 février 2014, Bangui (no. 14/CLPC/13).

<sup>200</sup> Radio Ndeke Luka, *Premières violations de la cessation des hostilités*, 1 août 2014.

<sup>201</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport final, S/2014/762*, 29 octobre 2014, p. 20.

- Sylvain Beorofie : Comzone Bossembélé
- Nice Demawanesse : Comzone Gamboula
- « Colonel » Aron Wilibona : contrôle l'axe du poste frontalier Cantonnier (Béloko) vers Bouar (avril 2014)<sup>202</sup>



Les groupes et commandants anti-balaka à Bangui (septembre 2014) – légende : p. 11

**La structure politique et militaire décrite dans l'encadré 2.1 est scindée en deux groupes principaux, disposant tous deux de leur direction respective. Le premier de ces groupes, les *Combattants de libération du peuple centrafricain (CLPC)*, entretenaient des liens étroits avec Bozizé et compte toujours en son sein de nombreux ex-officiers des FACA. Son coordinateur politique est Patrice-Edouard Ngaïssona,<sup>203</sup> et son coordinateur militaire, Thierry Lebene, alias « Colonel 12 Puissances », un ex-officier des FACA. Son quartier général est installé dans le quartier Boy-Rabe<sup>204</sup> à Bangui, et il opère au nord de la ville, jusqu'à la ville de Damara. Il semble que ce groupe exerce également une certaine influence à Boda et Carnot.<sup>205</sup>**

**Le deuxième groupe principal est essentiellement actif dans le sud-ouest de la capitale. Dans un premier temps, ce groupe était représenté par Joachim Kokaté,<sup>206</sup> puis par Sébastien Wenezoui. Le capitaine des FACA, Gilbert Kamezoulaye, est son leader militaire, tandis que le caporal en chef des**

<sup>202</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1 juillet 2014, p. 46.

<sup>203</sup> Ngaïssona est reconnu par son groupe comme Coordinateur Général des anti-balaka. C'est un homme d'affaires, ex-président de la Fédération centrafricaine de football. En 2002, alors fonctionnaire du ministère des Eaux et des Forêts, il a été accusé de corruption. Dans la foulée du coup d'État de Bozizé en 2003, il est revenu en qualité de fonctionnaire du gouvernement de Bozizé. En février 2013, il a été promu ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement d'unité nationale.

<sup>204</sup> Le quartier de Boy-Rabe était la circonscription électorale de Bozizé jusqu'à ce qu'il soit contraint à l'exil. Une grande partie de ses anciens gardes du corps et alliés politiques vivent à Boy-Rabe, raison pour laquelle les rebelles de la Séléka ont initialement concentré leurs attaques sur ce quartier.

<sup>205</sup> Un porte-parole local anti-balaka a indiqué que son groupe reconnaissait Ngaïssona comme coordinateur national anti-balaka, voir : IRIN, *Les musulmans de l'ouest de la RCA au cœur d'une lutte sans merci CAR*, 24 mars 2014.

<sup>206</sup> Joachim Kokaté a fait partie de la CPJP avant de rejoindre les forces anti-balaka. Il a publiquement renoncé au mouvement et, plus particulièrement à Ngaïssona, à cause des violences dont ils se rendaient coupables.

FACA, Alfred Yekatom, alias « Rombhot », est son chef des opérations militaires.<sup>207</sup> Le groupe contrôle la zone de PK9 jusque dans la partie orientale de la préfecture de Lobaye autour de Mbaïki, et une partie de l'important corridor de transport au sud reliant Bangui au Cameroun.<sup>208</sup> Ce groupe contrôle également le port fluvial de Mougoumba, au sud de Bangui.

Ces deux groupes principaux entretiennent des relations tendues, notamment en ce qui concerne leurs deux leaders Ngaïssona et Wenezoui.

Wenezoui a affirmé à IPIS que ces tensions sont causées par l'objectif défendu par Ngaïssona de rendre le pouvoir à Bozizé.<sup>209</sup> Lors d'une élection en mai 2014, des leaders anti-balaka ont voté pour Wenezoui comme coordinateur d'une structure anti-balaka unifiée. Ngaïssona a toutefois déclaré que cette élection n'était pas valide et à la mi-juin, Wenezoui a accepté le rôle d'adjoint de Ngaïssona.<sup>210</sup>

La collaboration entre les deux leaders n'a cependant pas duré longtemps. **À la mi-août, Ngaïssona excluait Wenezoui du mouvement anti-balaka** pour non-respect de la hiérarchie alors que ce dernier était parti en mission à Brazzaville au début du mois, prétendument sans en informer Ngaïssona.<sup>211</sup>

**Le 26 août 2014, Wenezoui a créé son propre mouvement, la *Mouvance patriotique pour l'avenir* (MPA), qui rassemblerait des musulmans et des chrétiens.**<sup>212</sup> Pourtant, lors d'une conférence de presse du 25 septembre, Wenezoui prenait une nouvelle fois la parole en sa qualité de coordinateur adjoint du mouvement anti-balaka, pour déclarer que l'ensemble du mouvement serait transformé en un parti politique dénommé MPA – I Kwé.<sup>213</sup>

Avant le remaniement ministériel d'août 2014, le mouvement anti-balaka comptait deux représentants dans le gouvernement de transition. Léopold Narcisse Bara était ministre de la Jeunesse et des Sports, mais tant Ngaïssona que Kokaté ont affirmé publiquement qu'il n'était pas le choix du mouvement.<sup>214</sup> Joachim Kokaté était conseiller du premier ministre. Depuis le remaniement d'août 2014, trois ministres représentaient le mouvement anti-balaka. Jacob Désiré Ngaya, ministre des Finances que les anti-balaka avaient proposé comme candidat au poste de premier ministre, est particulièrement proche de Ngaïssona.

Robert Namséné est le ministre de l'Environnement et Romaric Vomitiadé, ex-Secrétaire-Général de la CLPC de Ngaïssona, ministre du Tourisme, de l'Art et de la Culture.<sup>215</sup> En octobre, la coordination anti-balaka affirmait ne plus faire confiance au gouvernement de transition et elle demandait aux trois ministres représentant le mouvement qu'ils démissionnent. De plus, la coordination anti-balaka a lancé un ultimatum de 48 heures au président Samba Panza pour qu'elle quitte ses fonctions.

<sup>207</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec le « Capitaine » Rombhot, son adjoint et son conseiller politique, Bimbo, mai 2014 ; Africa Confidential, *Central African Republic: Violence takes new shapes*, vol. 55, N° 5, 7 mars 2014, p. 7.

<sup>208</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1 juillet 2014, pp. 42, 50.

<sup>209</sup> Entretien réalisé par IPIS avec S. Wenezoui, Bangui, juillet 2014.

<sup>210</sup> Anadolu Agency, *RCA: réconciliés, les Anti-Balaka tiennent leur assemblée générale*, 28 juin 2014.

<sup>211</sup> Cette mission a rassemblé des leaders des anti-balaka, de la Séléka et de la société civile pour discuter de la nomination du nouveau premier ministre Kamoun.

<sup>212</sup> Wenezoui est assisté par Ousmane Abakar, porte-parole des musulmans à PK5, et par Fleury Pabandji, ex-président de l'association des étudiants de la RCA et leader du mouvement anti-balaka. L'objectif de la MPA est de créer une cohésion sociale et une réconciliation nationale par le développement de projets pour les jeunes. Voir: La Nouvelle Centrafrique, *Wenezoui crée une plateforme politique mixte chrétiens-musulmans*, 29 août 2014.

<sup>213</sup> Radio SIRIRI, *Sébastien Wenezoui veut transformer la rébellion anti-balaka en parti politique*, 25 septembre 2014.

<sup>214</sup> IRIN, *Who are the anti-balaka of CAR?*, 12 février 2014.

<sup>215</sup> Décret présidentiel 14.292, portant nomination de personnalités au cabinet de Samba-Panza, 26 août 2014.

## 2.2 Actions et comportement

### En bref

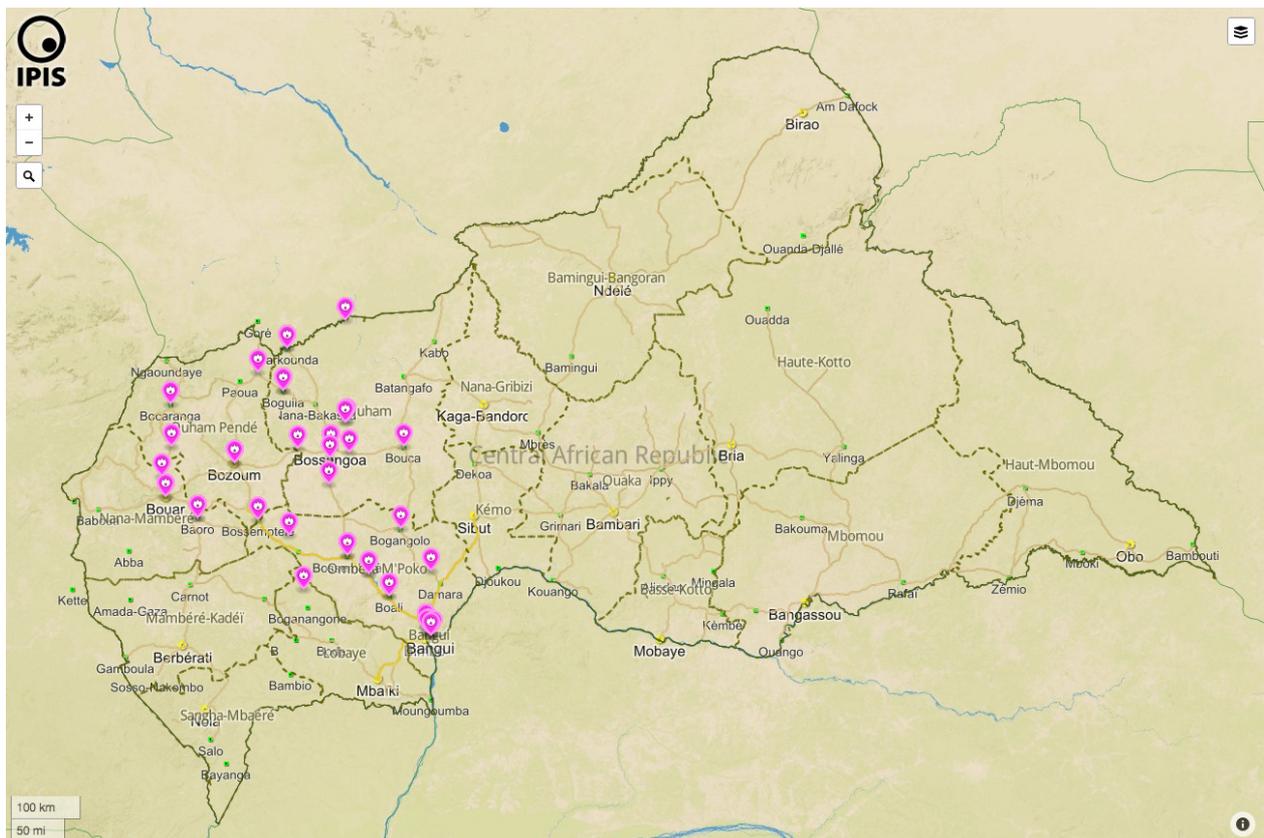
Les anti-balaka ont mené leurs premières opérations contre la Séléka à la fin août / début septembre 2013, principalement autour de Bossangoa.

L'attaque majeure, bien coordonnée, lancée sur Bangui le 5 décembre 2013 par des groupes anti-balaka a constitué un tournant dans le conflit et déclenché un cercle vicieux de violence.

Dès que les forces de la Séléka ont commencé à se retirer de Bangui et de l'ouest du pays, des milices anti-balaka ont pris leur place pour lancer de violentes attaques contre la minorité musulmane.

Entre janvier et septembre 2014, les anti-balaka ont poursuivi les attaques sur les communautés musulmanes et peules dans l'ouest de la RCA et à Bangui. Le mouvement s'est aussi opposé aux forces internationales.

### 2.2.1 Septembre 2013 – janvier 2014



#### Principaux incidents impliquant des anti-balaka entre septembre 2013 et janvier 2014 – légende : p. 11

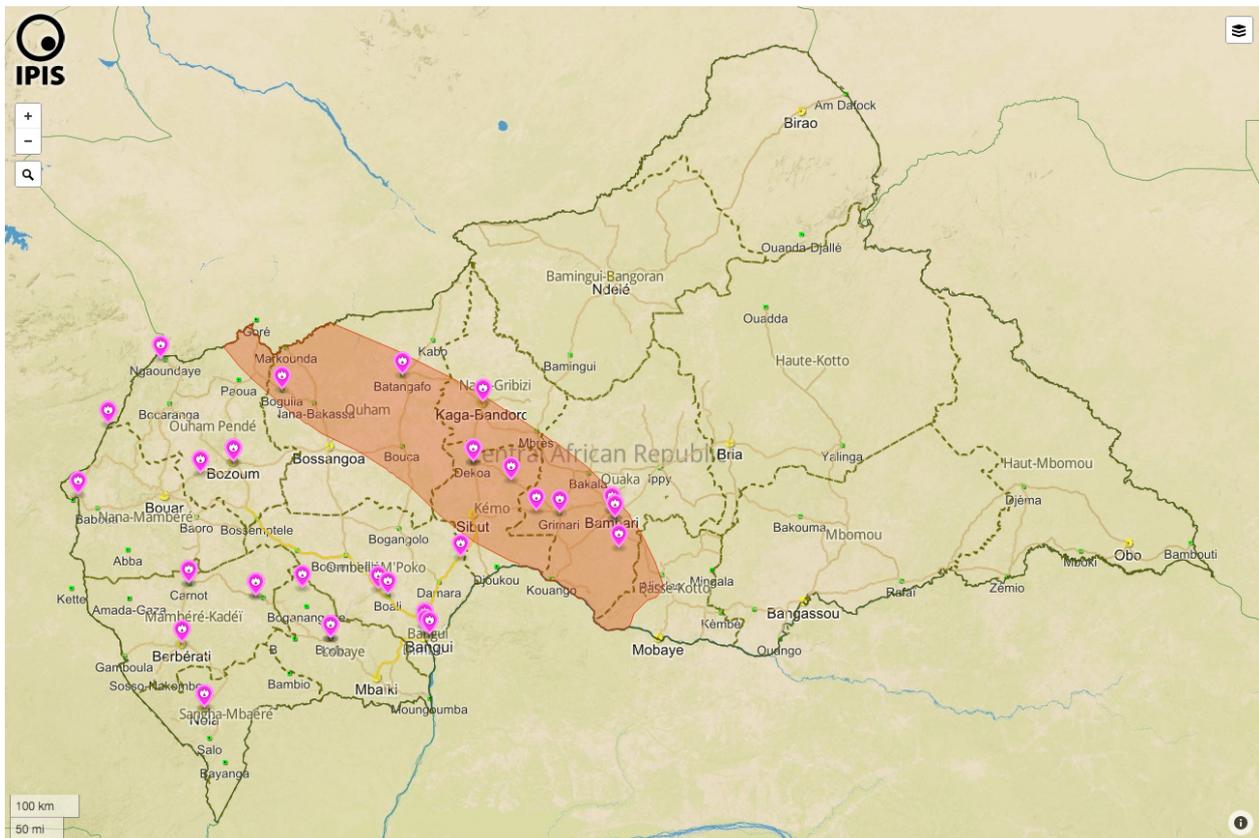
Les forces anti-balaka ont mené leurs premières opérations contre la Séléka fin août / début septembre 2013 dans et autour de Bossangoa, fief de l'ex-président Bozizé et capitale de l'ethnie Gbaya. Les forces anti-balaka ont simultanément attaqué les postes de la Séléka peu défendus, la communauté musulmane et des camps d'éleveurs nomades de la communauté musulmane peule autour de la ville.<sup>216</sup>

<sup>216</sup> Human Rights Watch, *Ils sont venus pour tuer*, décembre 2013, pp. 18-24.

Le 5 décembre 2013, des groupes anti-balaka ont lancé une attaque majeure sur Bangui. Le même jour, d'autres groupes ont chassé la Séléka de la plus grande partie de Bossangoa, et le jour suivant de Bozoum.<sup>217</sup> L'attaque menée sur Bangui était bien coordonnée et préparée. Des centaines de combattants s'étaient rendus dans la capitale par différentes directions et avaient fait du porte-à-porte dans les quartiers les plus pauvres pour exécuter toute personne qu'ils estimaient appartenir à la Séléka.<sup>218</sup> L'attaque menée le 5 décembre contre Bangui a formé un tournant dans le conflit et a déclenché un cycle infernal de violence sans précédent dans l'ensemble du pays. En trois semaines, cette violence a causé plus de 1.000 morts et un nombre incalculable de blessés.<sup>219</sup>

Entre fin décembre 2013 et début janvier 2014, d'autres combats entre anti-balaka et Séléka ont été signalés à Bangui, ainsi qu'à Bozoum (où au moins 70 morts ont été rapportés),<sup>220</sup> Bouar, Boyali et Ndangala.<sup>221</sup>

## 2.2.2 Janvier 2014 – septembre 2014



Principaux incidents impliquant des anti-balaka entre janvier et septembre 2014 – légende : p. 11

Dans la foulée de la démission du président par intérim Djotodia, le 10 janvier 2014, les forces de la Séléka ont entamé leur retrait de Bangui et des zones à l'ouest. Dès que les hommes de la Séléka ont quitté leur poste, des milices anti-balaka ont rapidement pris leur place pour lancer de violentes attaques contre les populations de la minorité musulmane.

Entre janvier et septembre 2014, les anti-balaka ont attaqué les communautés musulmanes et peules à Bangui et dans la moitié ouest du pays, jusqu'à Bambari dans l'est.<sup>222</sup> Ces attaques étaient souvent

<sup>217</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA (S/2014/142), 3 mars 2014.

<sup>218</sup> FIDH, *Ils doivent tous partir ou mourir*, juin 2014, p. 8.

<sup>219</sup> *Ibid.*, pp. 57-63. Rapports confidentiels de l'ONU, décembre 2013 et janvier 2014.

<sup>220</sup> Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme (RJDH-RCA) : attaques des 23, 25, 31 décembre 2013 et du 5 janvier 2014.

<sup>221</sup> Rapports confidentiels de l'ONU, décembre 2013 and janvier 2014.

<sup>222</sup> Amnesty International, *République centrafricaine. Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires*, février 2014, pp. 8-16; Rapports confidentiels de l'ONU; Médecins Sans Frontières; Human Rights Watch, *Des massacres perpétrés dans des villages*

extrêmement brutales (voir 2.3.2). Les anti-balaka ont même fait des incursions dans les camps de réfugiés et les villages du côté camerounais de la frontière, pour voler ou pour intimider.<sup>223</sup> Après la signature du cessez-le-feu à Brazzaville le 23 juillet 2014, les anti-balaka ont continué leurs attaques. Fin juillet par exemple, ils auraient attaqué la Séléka près de Grimari et à Batangafo.

De nombreuses attaques contre des musulmans et des combats violents entre anti-balaka et musulmans ont également été signalés à Bangui.<sup>224</sup> Les groupes anti-balaka se sont aussi battus entre eux, par exemple dans le quartier de Boy-Rabe en août et dans le 8e arrondissement en septembre 2014.

Le mouvement s'est par ailleurs heurté à de nombreuses occasions aux forces internationales. Les anti-balaka se sont souvent opposés aux soldats de la MISCA à Bangui, ainsi qu'à Boali, Berbérati, Kaga-Bandoro, Carnot, Boali et Bozoum entre mars et septembre 2014.<sup>225</sup> Des heurts entre anti-balaka et forces françaises ont été signalés en juin et juillet de cette année et en septembre, à Bossangoa.<sup>226</sup>

## 2.3 Analyse des motivations

### 2.3.1 Auto-défense et renversement de la Séléka

#### En bref

C'est l'auto-défense qui a motivé les groupes anti-balaka de commencer à se battre. Toutefois, un ressentiment larvé envers les musulmans a incité les combattants à se comporter avec une extrême cruauté qui va bien au-delà de l'auto-défense.

La motivation de l'auto-défense s'est affaiblie au fur et à mesure que les anti-balaka gagnaient du terrain et que la Séléka perdait du pouvoir.

Selon des leaders anti-balaka, l'auto-défense était la motivation initiale pour prendre les armes contre la Séléka. C'est particulièrement vrai pour les groupes d'auto-défense qui étaient devenus actifs vers septembre 2012. Les anciennes FACA et Gardes Présidentielles qui les ont rejoint ont ajouté un objectif spécifique : ramener Bozizé au pouvoir. Avant avril 2014, les groupes anti-balaka se battaient également pour forcer les troupes tchadiennes de la MISCA à quitter le pays. Ces troupes étaient suspectées par le mouvement d'avoir soutenu les combattants de la Séléka.<sup>227</sup>

Tant Ngaïssona que Wenezoui justifient l'existence des anti-balaka en évoquant l'auto-défense et l'objectif de mettre fin au régime de la Séléka. D'après Wenezoui, l'objectif du mouvement est de sauver l'État des forces tchadiennes et soudanaises qui ont pris le pays en otage et de défendre la population chrétienne.<sup>228</sup> Ngaïssona affirme que les forces anti-balaka sont composées de jeunes rendus amers par la violence exercée par la Séléka et que le droit à l'auto-défense justifie leurs actions.<sup>229</sup>

Les anti-balaka ont rapidement atteint leur objectif consistant à mettre un terme au régime de la Séléka ou, suivant les termes de Ngaïssona, à libérer le peuple des « des griffes sanguinaires de Séléka ». <sup>230</sup> Le 1<sup>er</sup> février 2014, Ngaïssona affirmait que ce « but ultime du mouvement » était atteint.<sup>231</sup> Une analyse cartographique des violences commises par la Séléka et par les anti-balaka



reculés, 3 avril 2014 ; Reuters ; RFI.

<sup>223</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le HCR, Yaoundé, août 2014.

<sup>224</sup> Rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>225</sup> Rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>226</sup> Base de données ACLED.

<sup>227</sup> K. Agger, *Behind the Headlines*, Enough Project, mai 2014 ; RFI, *RCA : le chef des anti-balaka appelle le gouvernement à dialoguer*, 1 avril 2014.

<sup>228</sup> Entretien réalisé par IPIS avec S. Wenezoui, Bangui, juillet 2014.

<sup>229</sup> Anti-balaka, CLPC, *Déclaration des Combattants anti-balaka relative à la situation sécuritaire en République centrafricaine*, 14 février 2014, Bangui (15/CLPC/13).

<sup>230</sup> Anti-balaka, CLPC, *Communiqué de presse n° 5*, 1 février 2014, Bangui (no. 7/CLPC/13).

<sup>231</sup> Anti-balaka, CLPC, *Communiqué de presse n° 5*, 1 février 2014, Bangui (no. 7/CLPC/13).

montre que **le motif d'auto-défense s'est affaibli au fil du temps**. Initialement, les groupes anti-balaka attaquaient principalement les villages et les villes dont la Séléka détenait le contrôle. **Pendant les six derniers mois, le mouvement a combattu la Séléka, par exemple pour obtenir le contrôle de villes stratégiques telles que Bambari, mais il est principalement resté actif dans l'ouest du pays, dont la Séléka est absente.**

Cela signifie que le mouvement a perdu sa principale raison de se battre. Il existe en effet des indications que la coordination nationale du mouvement plaide en faveur de l'arrêt des combats. Premièrement, le mouvement en a appelé à plusieurs reprises à un processus DDR. Les exigences de ses dirigeants à Bangui incluent l'intégration de combattants anti-balaka dans l'armée, à un grade approprié, des « packages » de démobilisation, des projets de travaux publics et une aide aux combattants qui souhaitent se réinsérer dans la communauté.<sup>232</sup> Les leaders anti-balaka affirmaient aussi souhaiter bénéficier d'un traitement similaire à celui que les rebelles de la Séléka avaient obtenu, c'est-à-dire être cantonnés et nourris<sup>233</sup> Deuxièmement, après février 2014, la coordination nationale a lancé plusieurs appels à la paix et à la sécurité et elle a lancé un appel public aux chefs anti-balaka pour qu'ils suspendent les hostilités afin de permettre un développement durable.<sup>234</sup>

Toutefois, en dépit de ces appels, la violence continue, tant dans la capitale qu'en-dehors de celle-ci.

### 2.3.2 Grievs socio-économiques et religieux

#### En bref

Dès les premiers instants, les violences commises par les anti-balaka ont largement dépassé le cadre de l'auto-défense.

Les musulmans sont généralement perçus par la population majoritairement chrétienne comme des étrangers et souvent comme des tchadiens.

Au cours des dernières décennies, la population chrétienne a progressivement conçu une jalousie et un ressentiment profondément ancrés à l'égard de la population musulmane qui domine les secteurs du commerce et des affaires.

Même avant 2012, les frustrations à l'égard de la population musulmane se sont transformées en violence. Pendant la période où la Séléka a occupé le pouvoir, des tensions socio-économiques latentes se sont cristallisées.

La violence sectaire extrêmement cruelle illustre l'ampleur de la haine à l'égard des musulmans et le désir de les expulser du pays.

La violence entre musulmans et chrétiens a cependant des fondements sociaux et économiques, elle n'est pas de nature religieuse.

Dès le départ, les anti-balaka avaient une autre motivation importante : des frustrations socio-économiques profondément ancrées à l'égard de la population musulmane. Alors que l'auto-défense perdait en importance au fil du temps, la tendance contraire se dessinait pour cette motivation.

<sup>232</sup> IRIN, *Who are the anti-balaka of CAR?*, 12 février 2014; RFI, *RCA : le chef des anti-balaka appelle le gouvernement à dialoguer*, 1 avril 2014 ; Entretien réalisé par IPIS avec S. Wenezoui, Bangui, juillet 2014 ; Anti-balaka, CLPC, *Déclaration des Combattants anti-balaka relative à la situation sécuritaire en République centrafricaine*, 14 février 2014, Bangui (15/CLPC/13).

<sup>233</sup> Voice of America, *Who are the anti-balaka of the CAR?*, 18 février 2014.

<sup>234</sup> Anti-balaka, CLPC, *Communiqué de presse n° 5*, 1 février 2014, Bangui (no. 7/CLPC/13), n° 6, 11 février 2014, Bangui (no 14/CLPC/13), n° 9, 4 avril 2014, Bangui (no. 22/ATB/14), n° 13, 26 mai 2014, Bangui (no. 47/ATB/CD.14), n° 14, 29 mai 2014 (50/ATB/14); entretien réalisé par IPIS avec Wenezoui, Bangui, juillet 2014; RJDH-RCA, *Bangui : Discorde entre les leaders des Anti-Balaka au sujet de la déclaration demandant aux éléments FACA des Anti-Balaka de regagner les rangs*, 2 août 2014; Radio SIRIRI, *Sébastien Wenezoui veut transformer la rébellion anti-balaka en parti politique*, 25 septembre 2014 ; AFP, *Les anti-balaka demandent à leurs représentants de quitter le gouvernement*, 6 octobre 2014.

**Dès l'origine, les actions anti-balaka n'ont jamais été limitées à la simple défense de soi ou de sa communauté.** Au contraire : les crimes perpétrés ont toujours été extrêmement cruels, impliquant notamment des mutilations. De plus, **les anti-balaka ne ciblaient pas seulement la Séléka, mais aussi les hommes et femmes musulmans de tous âges et de toute origine sociale.** Le seul facteur commun à ces victimes était leur identité religieuse.<sup>235</sup>

Le fait que la violence perpétrée par les anti-balaka dépassait largement le cadre de l'auto-défense peut s'expliquer par deux perceptions étroitement liées. Premièrement, pour une part importante de la population, **les musulmans sont considérés comme des étrangers, souvent des Tchadiens.**<sup>236</sup> Indépendamment du nombre de générations qu'une famille musulmane a vécu en RCA, il n'est pas rare qu'un musulman soit toujours considéré comme un étranger.<sup>237</sup> La Séléka à prédominance musulmane était également perçue comme un groupe étranger, tchadien. C'est pourquoi, alors que le mouvement anti-balaka affirmait se battre contre la Séléka, tant ses leaders que ses combattants comprenaient implicitement, et parfois explicitement, cette lutte comme un combat contre tous les « étrangers » et tous les musulmans (civils).

Deuxièmement, **au cours des dernières décennies, des tensions sociales et économiques se sont développées parallèlement aux lignes religieuses.**

Depuis l'indépendance, la population musulmane était considérée comme détentrice de tous les secteurs du commerce et des affaires, du commerce des diamants et de l'or aux échoppes.<sup>238</sup> De l'avis des populations non-musulmanes, qui sont souvent chrétiennes, les musulmans / étrangers les ont dépossédées des affaires et leur ont volé leurs ressources à des fins d'enrichissement personnel, à leur détriment.<sup>239</sup> Par conséquent, les populations chrétiennes ont progressivement conçu de la jalousie envers la population musulmane.

Même avant l'éclatement du conflit actuel, les frustrations latentes envers la population musulmane s'étaient transformées en violence. En mai 2011 par exemple, deux jeunes enfants ont été trouvés morts dans un véhicule appartenant à un homme d'origine tchadienne. Dans la foulée de cet incident, des civils s'en sont pris à des musulmans, principalement tchadiens, et à leurs boutiques dans le quartier PK5 de Bangui. Onze personnes ont trouvé la mort, des dizaines ont été blessées et des maisons et mosquées ont été brûlées et pillées.<sup>240</sup> L'acte criminel qui aurait été commis par ce musulman dans le véhicule duquel les enfants ont été trouvés a donné lieu à une attaque excessive contre les musulmans. Les médias affirmaient que cette violence s'expliquait par des frustrations envers les étrangers / musulmans qui contrôlaient les affaires dans le quartier PK5.<sup>241</sup>

De ce fait, bien que musulmans et chrétiens cohabitaient généralement pacifiquement **avant 2012, un certain degré de jalousie et de ressentiment envers les musulmans / étrangers s'était profondément ancré et avait donné lieu à des heurts violents.** Ces frustrations se sont encore renforcées pendant la période durant laquelle la Séléka était au pouvoir. Comme cela avait déjà été le cas auparavant, des tensions socio-économiques latentes se sont cristallisées. Cette fois pourtant, l'ampleur des incidents qui ont poussé la population non-musulmane locale à prendre les armes était sans précédent, à l'instar de la violence de la réponse des combattants chrétiens qui ont rejoint le mouvement anti-balaka.

**La coordination nationale du mouvement anti-balaka n'a pourtant jamais émis de déclaration officielle contre les musulmans du pays.** Ceci dit, le discours et le langage qu'auraient utilisé des chefs anti-balaka locaux durant les attaques étaient forts. Les déclarations rapportées par des témoins oculaires font notamment état d'une volonté de tuer tous les musulmans, à moins qu'ils ne quittent le pays.<sup>242</sup>

<sup>235</sup> Rapport préliminaire de la Commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine (S/2014/373), 26 juin 2014, pp. 21-22.

<sup>236</sup> Entretien réalisé par IPIS avec M. Ziguélé, Bangui, avril 2014 ; Département d'État américain, *International Religious Freedom Report 2010, Central African Republic*, 17 novembre 2010.

<sup>237</sup> Bien que d'après la loi, tout enfant né d'un parent centrafricain est un citoyen centrafricain (loi 1961.212).

<sup>238</sup> Entretien réalisé par IPIS avec M. Ziguélé, Bangui, avril 2014.

<sup>239</sup> *Afriqinfos/Xinhua, Les dessous des récentes violences intercommunautaires à Bangui*, 7 juin 2011.

<sup>240</sup> *Africa N°1, Bangui sous couvre-feu face aux violences visant des musulmans*, 1 juin 2011.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> Human Rights Watch, *Ils sont venus pour tuer*, décembre 2013, p. 17 ; Al Jazeera, *Trapped in a nightmare*, 11 avril 2014 ; La

**Outre le langage utilisé, la violence sectaire, souvent d'une extrême cruauté, montre clairement l'étendue de la haine et la volonté d'expulser les musulmans hors du pays.** Des anti-balaka détruisaient spécifiquement les bâtiments religieux comme la mosquée du quartier de Fouh à Bangui qu'ils ont réduite en ruines. D'autres bâtiments musulmans ont été défigurés par des graffiti offensants, pillés ou brûlés.<sup>243</sup> Les musulmans ont été attaqués lorsqu'ils étaient le plus vulnérables : des anti-balaka ont par exemple régulièrement mené des embuscades et des attaques contre des convois de musulmans qui prenaient la fuite.<sup>244</sup> Ils ont attaqué à plusieurs occasions des musulmans dans des camps de PDI.<sup>245</sup>

Des femmes musulmanes ont été violées.<sup>246</sup> Dans certaines villes, des communautés entières de musulmans sont prises au piège.<sup>247</sup> Les anti-balaka ont eu recours à des méthodes atroces pour tuer des musulmans : mutilations, membres découpés, parties génitales coupées et placées dans la bouche de la victime.<sup>248</sup>

Ces actes de violence cruels et extrêmes ont modifié la perception par le public de la crise en RCA, et les médias ont souvent décrit le conflit comme un conflit religieux. Dans le cas des anti-balaka, c'est en partie vrai. Pourtant, comme évoqué ci-dessus, la violence entre ces groupes de religion différente a des racines sociales et économiques étrangères à toute idéologie religieuse. **En résumé, les différences religieuses ne sont pas la cause des combats mais elles ont encore approfondi la faille entre les parties au conflit.**

### **Encadré 2.2 : Une longue histoire de tensions entre éleveurs et agriculteurs**

Les tensions entre éleveurs et agriculteurs ont des origines socio-économiques, mais elles se manifestent aussi dans un contexte religieux, car la majorité des éleveurs sont musulmans et, généralement, les communautés locales d'agriculteurs sont chrétiennes.

Des confrontations armées entre groupes d'éleveurs transhumants (étrangers) et de centrafricains sédentaires se sont produits depuis la soudaine augmentation de l'élevage nomade en RCA dans les années 1970 et 1980.<sup>249</sup>

Par exemple, dans la sous-préfecture de Boda, entre 1978 et 2003, les cultivateurs attaquaient systématiquement les éleveurs nomades et leurs troupeaux. Des incidents similaires se sont produits dans les préfectures de Lobaye, Ouham, Ombella-Mpoko et Ouham-Pendé.<sup>250</sup>

Ces tensions sont restées importantes durant le conflit actuel. Des milices anti-balaka ont systématiquement attaqué des éleveurs peuls dans les préfectures de Mambéré-Kadéï, Nana-Mambéré, Ouham-Pendé et Ouham (voir 2.3.4).

---

Nouvelle Centrafrique, *Boda, le drame oublié*, 7 avril 2014.

<sup>243</sup> Amnesty International, *République centrafricaine. Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires*, février 2014, p. 10.

<sup>244</sup> *Ibid.*; Rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>245</sup> Rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>246</sup> Bien que l'ensemble des principaux médias aient fait état de nombreux viols par des rebelles Séléka, rares sont les cas de viol perpétrés par des anti-balaka qui ont été rendus publics. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes ne signalent que rarement le viol dont elles ont été victime, de peur d'être stigmatisées par leur communauté (voir MSF, *Ledouloureux tabou du viol*, 31 octobre 2014). Plusieurs cas de viol commis par des anti-balaka ont toutefois été signalés dans des rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>247</sup> Par exemple à Boda et dans le quartier de Bangui PK5.

<sup>248</sup> Amnesty International, *République centrafricaine. Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires*, février 2014, p. 18.

<sup>249</sup> Ambassade de France à Bangui, *The farmer and the cowman never will be friends. Agricultural conflicts in the Central African Republic*, mars 2004, pp. 20-21.

<sup>250</sup> *Ibid.*, pp. 33-34.

### 2.3.3 Agenda politique des anti-balaka

#### En bref

Initialement, certaines factions du mouvement anti-balaka étaient motivées par un désir de ramener l'ex-président Bozizé au pays, afin qu'il reprenne son rôle dans la politique nationale.

Par son contrôle sur les anciens officiers des FACA, la Gendarmerie et la Garde Présidentielle, Bozizé était proche des anti-balaka. Il avait également des liens étroits avec Ngaïssona. L'influence de Bozizé sur le mouvement anti-balaka a décliné au fil du temps.

Contrairement à ce qui s'est passé avec la Séléka, aucun rapport ne fait état du remplacement par les anti-balaka de l'administration dans les zones passées sous leur contrôle.

Durant l'année 2014, la motivation de pouvoir est redevenue pertinente, puisque la coordination nationale actuelle vise une représentation politique nationale.

**Le retour au pays de l'ex-président Bozizé afin qu'il y joue un rôle dans la politique nationale est un sujet qui, au début de ses activités, divisait clairement le mouvement anti-balaka.** Il divisait les différents composants des anti-balaka dans l'intérieur du pays : d'une part les groupes d'auto-défense qui agissaient par esprit d'auto-défense et de vengeance, d'autre part, les anciennes FACA et Garde Présidentielle dont le but était de ramener Bozizé au pouvoir. À Bangui également, ce motif divisait le mouvement : le groupe de Ngaïssona cherchait à ramener Bozizé au pays, objectif qui n'était pas partagé par les autres leaders tels que Wenezoui et Kokaté.

Par son contrôle sur les anciens officiers des FACA, la Gendarmerie et la Garde Présidentielle, mais aussi par ses liens étroits avec Ngaïssona, l'ex-président Bozizé était proche des anti-balaka. Pendant les premiers mois d'activité des anti-balaka, Bozizé a tenté de coordonner la résistance armée contre la Séléka, organisant une réunion à cette fin avec son fils Francis, Lévy Yakité, Eric Danboy et d'autres encore, avant de créer le FROCCA à Paris.<sup>251</sup> L'ONU imposa des sanctions à Bozizé pour avoir prétendument apporté son soutien financier aux anti-balaka et encouragé l'attaque de Bangui du 5 décembre 2013, et pour son prétendu appel à commettre des atrocités à l'encontre des membres du régime de la Séléka et des musulmans.<sup>252</sup>

Il semble toutefois que l'influence de Bozizé sur le mouvement anti-balaka ait décliné au fil du temps. Bozizé a cessé d'exiger publiquement le pouvoir et il semble qu'il cherche moins activement à atteindre cet objectif. De plus, dans un entretien d'avril 2014, Ngaïssona nie sa collaboration avec Bozizé, qualifiant le lien supposé établi par les médias entre lui et l'ex-président d'erreur majeure.<sup>253</sup>

**Il n'existe pas d'autre indication que, dans la période initiale, les anti-balaka cherchaient activement à acquérir un pouvoir politique en leur nom propre, en plus de chercher à ramener Bozizé au pouvoir.** Contrairement à la Séléka, rien n'indique que les anti-balaka aient remplacé l'administration dans les zones dont ils ont pris le contrôle.

Toutefois, durant l'année 2014, une motivation de pouvoir a refait surface, cette fois au sein de la coordination nationale actuelle qui cherche une représentation politique nationale. En août 2014, les anti-balaka ont proposé Jacob Désiré Ngaya<sup>254</sup> au poste de premier ministre, montrant ainsi leur volonté d'être représentés dans le gouvernement.<sup>255</sup> Ngaïssona a affirmé dans un entretien que le mouvement préparait sa transformation en un parti politique dans le but de se présenter aux élections de 2015.<sup>256</sup>

<sup>251</sup> Entretien réalisé par IPIS avec J. Kokaté, Bangui, mai 2014.

<sup>252</sup> Conseil de sécurité des Nations unies, *List established and maintained by the Committee established pursuant to resolution 2127 (2013) concerning the Central African Republic. Narrative summaries of reasons for listing: CFI.001. François Yangouvonda Bozizé*, 14 mai 2014.

<sup>253</sup> RFI, *RCA : le chef des anti-balaka appelle le gouvernement à dialoguer*, 1<sup>er</sup> avril 2014.

<sup>254</sup> Jacob Désiré Ngaya est devenu ministre des Finances en août 2014.

<sup>255</sup> RFI, *Mahamat Kamoun désigné Premier ministre*, 10 août 2014.

<sup>256</sup> Jeune Afrique, *Ngaïssona et l'avenir politique des anti-balaka*, 5 août 2014.

Par conséquent, en septembre Wenezoui a déclaré que le mouvement anti-balaka serait transformé en un parti politique appelé MPA – I Kwé.<sup>257</sup>

### 2.3.4 Motivations de cupidité des groupes anti-balaka

#### En bref

Des civils musulmans ont subi des pillages systématiques par le mouvement dont le butin ainsi obtenu est probablement la source principale de revenu pour les combattants et pour les chefs locaux.

Les groupes anti-balaka sont actifs dans les zones d'extraction minière de l'ouest, où ils se concentrent sur l'extraction et le commerce de l'or plutôt que des diamants.

Sur plusieurs sites miniers, les forces anti-balaka reçoivent de l'argent ou un pourcentage de la production comme prix de la protection du site. Certains commandants se sont impliqués dans l'achat et le trafic d'or.

Dans les zones d'extraction de diamants, les anti-balaka gagnent de l'argent en rackettant les mineurs artisanaux ou les collecteurs et en se posant en « protecteurs » des opérateurs économiques des villes minières. Certains commandants locaux sont également des collecteurs.

Tant pour l'or que pour les diamants, rien n'indique que des investissements importants aient été réalisés, même sur des sites où des investissements modestes généreraient des bénéfices importants.

Les groupes anti-balaka contrôlent un poste frontière illégal à la frontière avec le Cameroun où ils taxent les marchandises de contrebande.

Ils ont également mis en place de nombreux barrages routiers où ils exigent des taxes illégales sur les marchandises.

#### Les pillages

Le pillage de civils musulmans est très commun parmi les combattants anti-balaka. C'est le crime le plus fréquemment commis par ce mouvement, et probablement la principale source de revenus pour les combattants comme pour leurs chefs locaux. En plus de la cupidité comme motivation évidente, la frustration déjà mentionnée à l'égard de la communauté musulmane constitue un motif supplémentaire pour faire de ces communautés une cible de pillage. Certains combattants anti-balaka de base ont rejoint les rangs du mouvement dans le simple but d'en tirer un bénéfice et de chercher une compensation pour ce que la Séléka leur avait pris en 2012 et pour ce que les musulmans leur auraient pris durant les précédentes décennies.

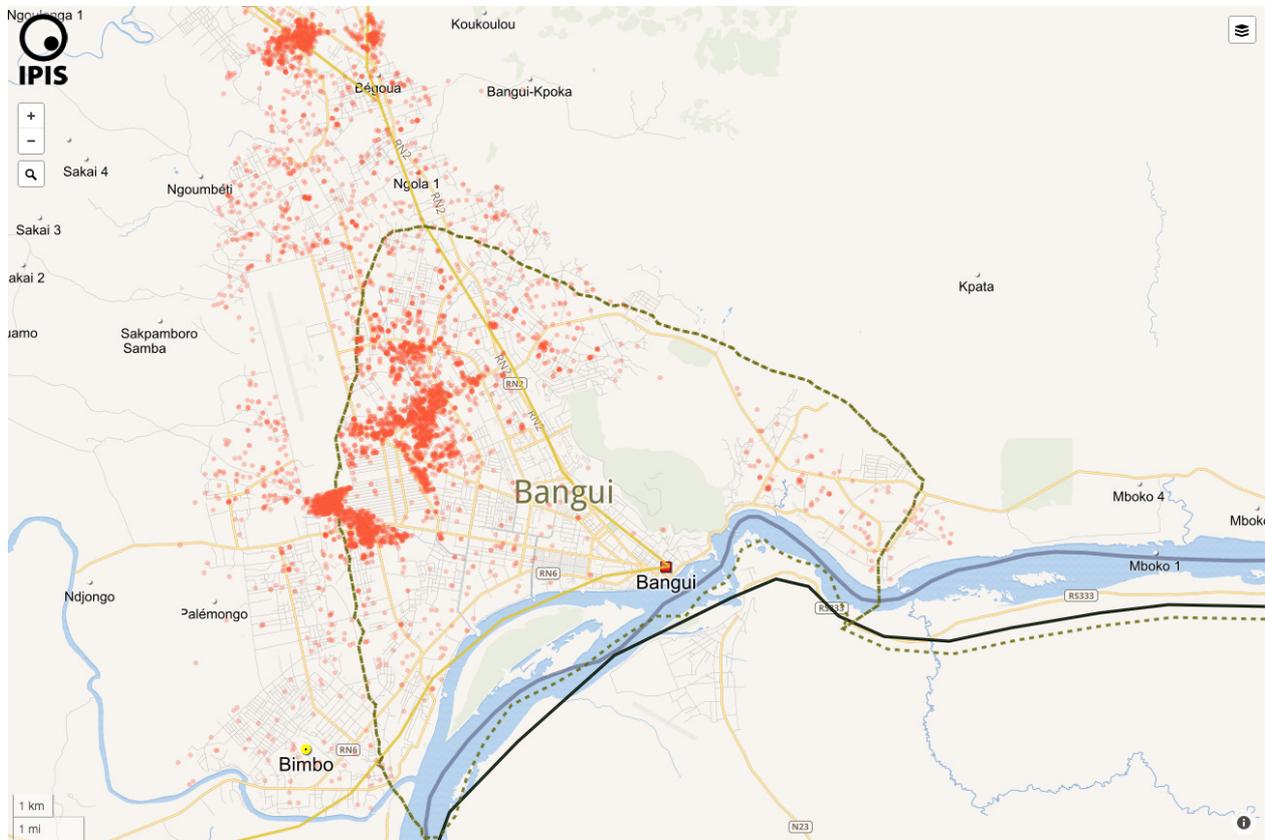
Quand les combattants anti-balaka ont attaqué Bangui le 5 décembre 2012, toutes les attaques contre la communauté musulmane impliquaient le pillage de maisons et de commerces. Ce pillage a précédé la destruction totale de quartiers musulmans. Dans les mois qui ont suivi ces attaques, les chrétiens ont érigé de nouvelles constructions sur des sites précédemment habités par des musulmans.<sup>258</sup> Le déplacement forcé de la population musulmane est allé de pair avec un pillage à grande échelle des

<sup>257</sup> Radio SIRIRI, Sébastien Wenezoui veut transformer la rébellion anti-balaka en parti politique, 25 septembre 2014.

<sup>258</sup> Rapport préliminaire de la Commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine (S/2014/373), 26 juin 2014, p. 23.

commerces et des magasins.<sup>259</sup> Les anti-balaka ont également pillé des postes de santé et des hôpitaux, ainsi que des ONG internationales.<sup>260</sup>

Durant les derniers mois, il semble que ces pillages se soient atténués, même s'ils demeurent une activité importante. Dans les zones où les anti-balaka sont actifs depuis le début, par exemple à Bangui, les cas de pillage ont diminué parce qu'il ne reste pas grand-chose à piller dans les quartiers musulmans.



Bâtiments endommagés ou détruits à Bangui (juillet 2014) – légende : p. 11

Deux tendances notables peuvent être distinguées concernant les pillages par les anti-balaka : **tout d'abord, la plupart des pillages ont été commis en relation avec de violentes attaques contre la communauté musulmane et ensuite, les attaques violentes se poursuivent à ce jour, bien qu'il ne reste plus rien à prendre.** Ceci illustre la nature opportuniste des pillages et montre que généralement, ce n'était pas la motivation principale des combattants.

Un exemple significatif de comportement prédateur visant un gain sur le court terme sont les vols de bétail dans la préfecture de Nana-Mambéré. Dès leur arrivée dans la région en janvier 2014, les anti-balaka ont commencé à voler la totalité des troupeaux des éleveurs, principalement peuls, de la région. Peu habitués au pâturage du bétail, les anti-balaka ont alors commencé à inonder le marché de bétail et de viande. Pendant ces mois, les vaches qui valaient normalement près de 300.000 FCFA, étaient vendues pour 15.000 à 20.000 FCFA à peine.<sup>261</sup>

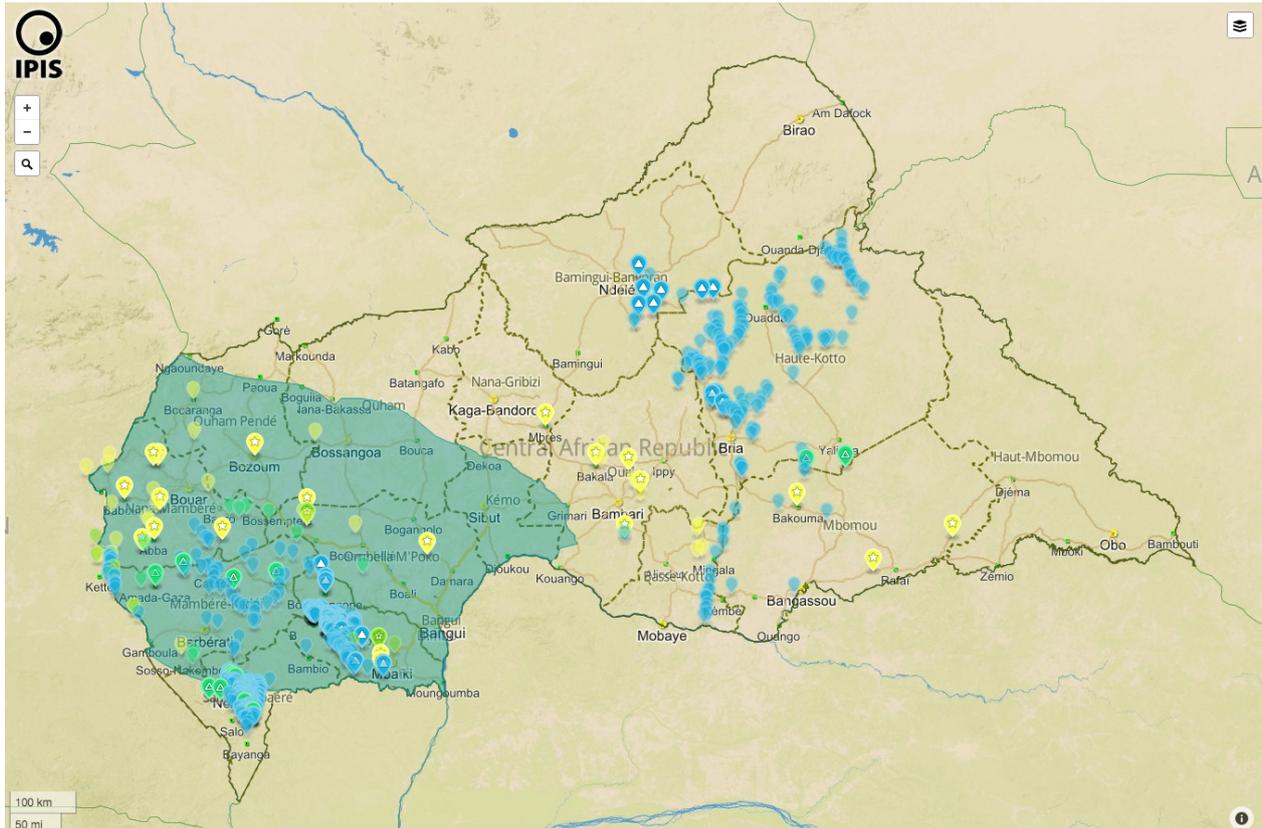
De la viande était séchée et vendue tout au long des principales routes. En mars 2014, tout le bétail avait été abattu, vendu ou amené de l'autre côté de la frontière par des réfugiés, en conséquence de quoi du bétail doit à présent être importé depuis le Cameroun.

<sup>259</sup> Rapports confidentiels de l'ONU.

<sup>260</sup> Exemples : 15-17 janvier 2014, à Bocaranga, les anti-balaka ont pillé des ONG internationales telles que COOPI et DRC ; le 8 février à Bocaranga, les anti-balaka ont pillé l'ONG DRC ; le 14 février WFP a été pillée à Bossangoa ; le 30 mars à Bangui 4e arrondissement les anti-balaka ont volé un véhicule appartenant à une ONGI ; 11 avril, 3 camions WFP ont été pillés (Rapports confidentiels de l'ONU).

<sup>261</sup> 1 USD = 526,32 FCFA (12 novembre 2014).

## Les bénéfiques de l'exploitation minière artisanale



Sites d'exploitation artisanale de diamants et d'or et principales zones d'influence des anti-balaka – légende : p. 11

Quand les anti-balaka ont débuté leurs attaques ciblées sur la population musulmane dans l'ouest du pays, ils ont pillé les maisons d'achat de minéraux, les sites miniers et les collecteurs. Dans la mesure où les collecteurs étaient principalement des hommes d'affaires musulmans, souvent d'origine étrangère,<sup>262</sup> pratiquement tous ont à présent quitté le pays. Cette fuite a provoqué un effondrement de la demande et de nouveaux investissements, suite à quoi la production et les prix se sont effondrés (voir Encadré 1.5).

Dans la foulée, plusieurs hommes d'affaires centrafricains et étrangers ont tenté de prendre la place de ces collecteurs. Ils n'ont toutefois pas le même pouvoir d'achat que les anciens collecteurs musulmans qui avaient accès aux capitaux des bureaux d'achat de Bangui. D'après des statistiques nationales officielles, entre janvier et mai 2014, 13 personnes détenaient une patente de collecteur dans l'ouest du pays, dont cinq sont des étrangers.<sup>263</sup>

Sodiam étant le seul bureau d'achat disposant d'une filiale active dans l'ouest, à Berbérati, les acheteurs sur le marché sont rares. Le bureau d'achat Sud-Azur a expliqué à IPIS que les anti-balaka l'ont souvent contacté à Bangui pour lui demander de revenir dans l'ouest et d'y effectuer des investissements et acheter des diamants.<sup>264</sup>

D'après un fonctionnaire des mines, les anti-balaka ne contrôlent pas **les sites diamantifères des environs de Berbérati et Carnot**. Cependant, des éléments anti-balaka sont présents dans les zones minières en tant que mineurs et négociants intermédiaires. Ils **attaqueraient aussi des mineurs artisanaux et des collecteurs se rendant en ville depuis les sites**.<sup>265</sup> Dans les sites diamantifères autour de la ville de **Boda**, des hommes armés gardent les mines, même si nous ne savons pas avec

<sup>262</sup> Par exemple de Libye, du Mali, du Sénégal, de Mauritanie, du Nigeria.

<sup>263</sup> Ministère des Mines / BECDOR, *Liste des collecteurs patentés de janvier à mai 2014*.

<sup>264</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le directeur général de Sud-Azur, Bangui, juillet 2014.

<sup>265</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaire des mines, Bangui, juillet 2014 et septembre 2014 ; Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport final*, S/2014/762, 29 octobre 2014, p. 33.

précision dans quelle mesure ils sont liés au mouvement.<sup>266</sup> Il n'y aurait pas de présence anti-balaka dans les mines de diamants de **Sangha-Mbaére**, ce qui résulterait du contrôle exercé sur cette région par les FACA.<sup>267</sup>

**Les anti-balaka s'assurent aussi des revenus en se positionnant comme « protecteurs » des opérateurs économiques, notamment les collecteurs.**<sup>268</sup> Des membres des forces anti-balaka à Carnot interrogées par le Groupe d'experts de l'ONU, ont admis que leur chef de section, qui fait partie de la structure de commandement de Ngaïssona, avait contacté des collecteurs actuellement ou anciennement associés à des maisons d'achat afin de négocier un accord de protection.<sup>269</sup> Certains des commandants anti-balaka locaux tels que Léonard Bakongo à **Guen** et Grégoire Moussa à **Sassele**, exercent également une activité de collecteurs de diamants.<sup>270</sup>

**Les anti-balaka concentrent plus leur activité sur l'exploitation de l'or que des diamants.** L'or est en effet plus aisé à extraire (surtout à court terme) sans investissements et plus facile à vendre sans réseau.

271

**Les forces anti-balaka sont présentes dans plusieurs grandes mines d'or.** Le type de contrôle exercé varie toutefois d'un site à l'autre. Les forces anti-balaka dirigées par le Commandant Ndale, un musulman qui dirigeait un groupe local d'auto-défense avant d'intégrer le mouvement anti-balaka, sont présentes dans les sites d'extraction d'or de la région de **Niem**, notamment à Gbakana. D'après la brigade minière, elles **demandent de l'argent pour protéger les sites**, sans toutefois interférer dans l'activité d'extraction. Le « Colonel » Richard contrôle les mines d'or des environs de **Yaloké**.<sup>272</sup> La plupart des mineurs qui travaillent sur ces sites se considèrent comme des anti-balaka et ils empêchent les autorités de pénétrer sur le site. **Dans la mine d'or de Ndolobo à Lobaye, des éléments sous commandement de Rombhot reçoivent cinq pour cent de la production.**<sup>273</sup>

Dans les mines d'or des environs de **Bozoum**, la production a diminué du fait de la raréfaction des acheteurs et des ouvriers artisanaux qui ont pris les armes pour rejoindre les anti-balaka. Bien que ces derniers se concentrent plus particulièrement sur les attaques de villages dans les environs, ils continuent de travailler dans les mines. **Dans la mesure où les travailleurs se comportent comme des membres des anti-balaka et où ils empêchent les fonctionnaires des mines de pénétrer sur les sites, le mouvement contrôle de facto les mines.**<sup>274</sup>

**D'autres commandants se sont lancés dans l'achat et le trafic d'or.** Les anti-balaka du « colonel » Cyriaque contrôlent le site de **Gaga** et ils gagnent de l'argent en vendant l'or produit dans la région à des acheteurs de Bangui.<sup>275</sup> Le commandant anti-balaka Belo, un ancien mineur artisanal, dirige l'un des deux groupes anti-balaka originaires de Nana-Mambéré. Il s'est enrichi grâce à la vente de bétail volé aux éleveurs peuls des environs de Bouar. Grâce à sa nouvelle richesse, il s'est lancé dans l'achat d'or et serait devenu le premier « collecteur » de la région autour de **Zotoa-Sanda-Yoro, à Nana-Mambéré**.<sup>276</sup>

Comme indiqué précédemment, des hommes armés empêchent les fonctionnaires des mines et la brigade minière locale de pénétrer sur les sites de nombreuses régions d'extraction, comme aux

<sup>266</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le directeur préfectoral des Mines de Lobaye, Bangui, juillet 2014.

<sup>267</sup> Des FACA qui ne sont pas liées aux anti-balaka ont gardé le contrôle dans la préfecture de Sangha-Mbaére depuis le coup d'État de mars 2013.

<sup>268</sup> Selon la presse tchadienne, les forces anti-balaka protégeraient le domicile du négociant en diamants libanais Ali Hassan Fawaz à Berbérati et l'homme d'affaire leur paierait environ 55 USD par jour (Chad Actuel, *Le diamant est une fois de plus à la cause de la pérennisation d'un conflit en Afrique*, 29 mai 2014).

<sup>269</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1 juillet 2014, pp. 17-18.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>271</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le directeur préfectoral des Mines de Lobaye, Bangui, juillet 2014.

<sup>272</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un fonctionnaire minier à Yaloké, septembre 2014.

<sup>273</sup> Ce qui correspondrait approximativement à 100 USD par jour après une chute libre de la production consécutive au départ des acheteurs musulmans avec l'équipement mis à la disposition des mineurs. Autrefois, ce site était extrêmement productif, de sorte que les revenus de ces éléments anti-balaka pourraient augmenter considérablement ; Entretien réalisé par IPIS avec un superviseur de mine à Ndolobo, Bangui, juillet 2014.

<sup>274</sup> Entretiens téléphoniques réalisés par IPIS avec un fonctionnaire minier et avec un travailleur d'ONG dans le nord-ouest de la RCA, septembre 2014.

<sup>275</sup> Jeune Afrique, *Centrafrique : à la mine d'ordeGaga, on tue pour des paillettes*, 11 mai 2014.

<sup>276</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un travailleur d'une ONG internationale, Bouar, juillet 2014.

environs de Boda et dans la sous-préfecture d'Abba. Les liens entre ces hommes armés et les anti-balaka diffèrent. Dans certains cas, ils se qualifient d'anti-balaka, bien que l'on ignore s'ils obéissent à une chaîne de commandement quelconque ou s'ils ne forment que des gangs locaux. Dans d'autres cas, ces groupes seraient des groupes d'auto-défense créés en réponse à la violence commise par les milices anti-balaka.<sup>277</sup>

**À l'instar des pillages évoqués précédemment, l'exploitation des ressources naturelles atteste du comportement prédateur des anti-balaka, qui se concentrent principalement sur des gains à court terme.** Les stratégies de contrôle et de recherche de revenus dans les zones minières sont moins structurées que celles de la Séléka. Rien ne permet d'affirmer que les groupes anti-balaka ont établi un système organisé de taxes illégales ou d'autorisations d'exploitation minière parallèles. Il n'y a pas davantage d'indications d'investissements à grande échelle, même dans les sites où des investissements relativement limités généreraient des bénéfices importants.

### **Contrôle des passages frontaliers et points de contrôle**

**En janvier 2014, une faction anti-balaka composée d'anciens gardes présidentiels et soldats des FACA a pris le contrôle de l'important passage frontalier Béloko-Garoua Boulai, vers le Cameroun.** Ils ont commencé à prélever des taxes sur les camions et à piller plusieurs véhicules.<sup>278</sup> Cette faction anti-balaka a contrôlé le poste frontière jusqu'à ce qu'il soit pris par des troupes Sangaris. Par la suite, la faction anti-balaka s'est quelque peu déplacée vers le sud du passage frontalier, où elle contrôle à présent un poste frontière illégal et taxe les marchandises de contrebande.<sup>279</sup>

**Tout au long des principales routes de l'ouest du pays, les anti-balaka ont mis en place de nombreux barrages routiers et des points de contrôle où ils exigent des taxes illégales sur les biens.** Des forces anti-balaka aux ordres du commandant Rombhot contrôlent le transport routier depuis le Cameroun vers Bangui, sur la dernière portion de l'axe sud, et imposent aux camions qui passent une taxe de deux à dix USD.<sup>280</sup> Ils lèvent aussi des taxes sur les camions de transport de bois qui se rendent de Bangui à Pissa, Mbaïki et Boda dans la préfecture de Lobaye et sur le transport sur une partie du fleuve Oubangui. Rombhot collecte personnellement une partie des taxes, soit un montant approximatif de 200 USD par barrage et par semaine.<sup>281</sup>

### **2.3.5 Conclusion quant aux motivations des anti-balaka**

Les anti-balaka sont composés de différents groupes qui obéissent aux ordres de leurs leaders respectifs. Il est par conséquent difficile d'identifier une motivation commune à l'ensemble de ces différents groupes, à plus forte raison pour chacun des combattants individuels. Quelques tendances communes à une grande majorité d'entre eux peuvent néanmoins être identifiées.

Pendant les six premiers mois où la Séléka était au pouvoir, la population locale a enduré les difficultés, tandis que ses frustrations socio-économiques de longue date envers les musulmans se renforçaient. Les premiers anti-balaka qui ont pris les armes pour combattre la Séléka ont rapidement été suivis par d'autres groupes dans le pays. L'auto-défense motivait les groupes anti-balaka à se lancer dans le combat. Pourtant, dans le même temps, le ressentiment accumulé envers les musulmans a incité les combattants à faire preuve d'une cruauté extrême dépassant de loin l'auto-défense. Même les éléments des anti-balaka qui étaient motivés par la reprise du pouvoir ont fait preuve d'une violence excédant largement des motivations politiques. Au fil du temps, l'auto-défense et l'objectif visant à regagner le pouvoir ont perdu de leur importance, tandis que la jalousie accumulée envers les musulmans se transformait en haine pour devenir la principale motivation des attaques.

<sup>277</sup> Entretien réalisé par IPIS avec des autorités locales de Bouar et Baboua et des représentants de l'ONU et d'ONGI, Bouar, juillet 2014.

<sup>278</sup> Entretien réalisé par IPIS avec des représentants de l'ONU et d'ONGI, Bouar, juillet 2014; Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec les autorités douanières à Garoua Boulai, septembre 2014.

<sup>279</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape*, S/2014/452, 1 juillet 2014, p. 45.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 50.

Les attaques envers la population musulmane, motivées par le ressentiment, ont donné aux combattants anti-balaka l'opportunité d'une autre motivation : la cupidité. Si certains groupes des combattants étaient principalement ou uniquement motivés par la cupidité, pour d'autres, ce motif semblait étroitement lié au ressentiment socio-économique déjà évoqué. Pour ces derniers, des opportunités de vol ont vu le jour alors qu'ils perpétreraient des actes violents motivés par la haine, les pillages étant, eux aussi, motivés par le ressentiment. À leurs yeux, ils avaient la possibilité de reprendre ce que les musulmans leur avaient pris au cours des dernières décennies.

Par rapport à la Séléka dans l'est, les anti-balaka font preuve d'un comportement plus prédateur et ils se concentrent principalement sur des gains à court terme. Par exemple dans les zones minières, rien n'indique que des investissements à grande échelle ont été réalisés, même sur des sites où des investissements relativement peu importants généreraient des gains importants. Cette absence d'investissement, et par conséquent d'accès aux capitaux, semble liée au fait que les milices anti-balaka de l'ouest du pays sont de nature plus locale et ne disposent pas de chaînes de commandement élaborées. De plus, contrairement à la Séléka, les anti-balaka n'ont aucune expérience antérieure du commerce ou des affaires.

Si la haine à l'égard de la population musulmane compte parmi les motivations prédominantes des anti-balaka, la cupidité a toujours été présente aussi, fut-ce de façon larvée. Dans la plupart des régions de l'ouest du pays, la motivation initiale d'auto-défense est devenue de moins en moins pertinente à la lumière de l'absence de la Séléka de cette partie du territoire. Les attaques motivées par la haine sont devenues plus rares suite au départ de la population musulmane. **Il existe un risque que les anti-balaka connaissent une évolution parallèle à celle des groupes armés de l'est de la RD Congo qui, au fil du temps, ont évolué de milices d'auto-défense vers des groupes criminels principalement motivés par la cupidité.**

## 3. Influence et intérêts étrangers

### En bref

La principale priorité du Tchad est, de longue date, de maintenir la sécurité dans la région frontalière et d'éviter que la RCA devienne un sanctuaire pour des groupes tchadiens d'opposition armée.

À la fin de l'année 2012, le président tchadien Déby a pris ses distances vis-à-vis de Bozizé et il a commencé à établir des liens avec des leaders de la Séléka.

Début 2013, les autorités tchadiennes ont commencé à apporter une aide déterminante aux dirigeants de la Séléka : le contingent tchadien de la MISCA a cessé d'entraver l'avance de la Séléka, des officiers de l'armée tchadienne ont apporté leur soutien à la rébellion, la Séléka aurait été approvisionnée par N'Djamena et des officiers tchadiens ont obtenu des postes élevés au sein de la direction de la Séléka.

Entre avril et mai 2014, le gouvernement tchadien s'est retiré de RCA et de la Séléka, il a retiré son contingent de la MISCA et a fermé sa frontière au sud.

En dehors des considérations de sécurité, les autres motivations à la base de la politique tchadienne envers la Séléka étaient le maintien de la position privilégiée du réseau d'affaires tchadien en RCA et la consolidation de la sphère d'influence tchadienne dans le pays.

Les opportunités profitables pour les acteurs tchadiens générées par la crise en RCA se sont avérées limitées au niveau local, spontanées et opportunistes.

L'afflux de réfugiés et de bétail au Tchad a créé une compétition pour les ressources naturelles sans précédent et a déclenché des tensions entre les différentes communautés.

Les « néo-éleveurs » tchadiens achètent du bétail à très bas prix et ils louent les services de Peuls armés ou d'éléments de l'armée nationale pour mener des incursions en RCA où ils volent du bétail et pillent des villages.

### 3.1 Le Tchad

#### 3.1.1 Le Tchad : du soutien de Bozizé au soutien de la Séléka

La RCA et le Tchad sont étroitement liés, tant au niveau politique, qu'historique et anthropologique. Leurs zones frontières accueillent des communautés qui partagent des langues et des traditions communes. Qui plus est, les deux territoires sont régulièrement reliés par des routes de migration saisonnière du bétail qui relient les régions du nord du Tchad au sud du pays (souvent appelé *le Tchad vert*) et la RCA.

Cette relation étroite se traduit également sur le plan politique. Depuis le début des années 2000, le Tchad a acquis sur son voisin du sud un pouvoir et une influence croissants qui s'expliquent, d'une part, par la faiblesse de la RCA et, d'autre part, par le relatif renforcement de pouvoir du régime tchadien (en grande partie dû aux revenus générés par le pétrole). À cet égard, l'aide proposée par le président Déby à l'ex-président de la RCA Bozizé pendant et après le coup d'État de 2003<sup>282</sup> constitue un virage important. Non seulement elle a créé un équilibre de pouvoir proche d'une relation de « *vassalité* »,<sup>283</sup>

<sup>282</sup> Le succès de la campagne de Bozizé en 2003 est largement imputable au soutien apporté par « l'armée de libération » (*les libérateurs*), un contingent principalement composé de troupes tchadiennes.

<sup>283</sup> Ce mot a été utilisé par l'une des personnes interrogées, un ancien haut fonctionnaire du gouvernement tchadien en poste à Bangui jusqu'en mars 2013 (entretien réalisé par IPIS, N'Djamena, septembre 2014).

mais elle a confirmé au régime tchadien que, tant que l'occupation du vide laissé par la France était favorablement accueillie par Paris, la marge de manœuvre possible dans la région pouvait augmenter.<sup>284</sup>

La bienveillance de Déby envers Bozizé s'est lentement mais sûrement estompée au fil des ans, le leader de Centrafrique étant incapable d'imposer l'autorité de l'État sur le territoire national, ce qui permettait à l'instabilité de s'étendre dans les régions du nord. **Depuis longtemps, la principale priorité de Déby est de maintenir la sécurité dans ces régions frontalières afin d'éviter l'installation de bases arrières par des groupes armés qui combattent le régime tchadien.**

**À la fin de l'année 2012, Déby a finalement pris ses distances vis-à-vis de Bozizé.** En septembre 2012, il a ordonné le retrait immédiat des unités de l'armée tchadienne en poste à Bangui affectées à la sécurité personnelle de Bozizé. Cette décision est considérée par de nombreux observateurs comme l'élément qui a définitivement rompu le lien entre Déby et Bozizé. Elle obligeait en effet ce dernier à chercher désespérément un autre soutien qu'il a fini par demander à l'Afrique du Sud. Dans un premier temps, cette évolution était motivée par des considérations de sécurité et par la menace qu'elles pouvaient représenter pour la stabilité du régime tchadien. Elle a en outre été cristallisée par trois facteurs : Déby avait renforcé son autorité régionale tandis que dans le même temps, d'autres leaders régionaux tels que Sassou Nguesso et Ali Bongo, étaient de plus en plus mécontents du règne de Bozizé. De plus, le président tchadien subissait très probablement l'influence de riches hommes d'affaires tchadiens dont les activités lucratives étaient menacées par l'instabilité croissante en RCA.

**Dans le même temps, le président Déby a commencé à établir des liens avec des leaders de la Séléka, principalement avec Nouredine Adam et Mohammed Moussa Dhaffane,** dont il leva l'assignation à domicile en décembre 2012.<sup>285</sup> Le régime tchadien aurait commencé à apporter une aide limitée à la Séléka, par exemple en lui fournissant des conseillers militaires qui étaient également chargés d'observer de près les évolutions au sein de la rébellion. Le 18 décembre 2012, alors que la Séléka avait commencé à avancer depuis une semaine, le Tchad a envoyé 350 hommes en RCA. Si ce geste a aisément été interprété comme une mission destinée à aider Bozizé à combattre la Séléka, le gouvernement tchadien a rapidement déclaré que ses troupes allaient simplement s'interposer et qu'elles ne s'opposeraient pas aux rebelles, annonçant dans le même temps la tenue de négociations entre la Séléka et le gouvernement de la RCA à N'Djamena.<sup>286</sup>

Durant la dernière phase du régime de Bozizé, le président Déby a fait une tentative de médiation entre Bozizé et l'opposition, et entre les différentes factions d'opposition, dans le but de faciliter leur unification.<sup>287</sup> Le président Déby aurait fait valoir son agenda à l'occasion de sa visite à Bangui en avril 2012 et il aurait joué un rôle déterminant dans la négociation de l'Accord politique de Libreville de janvier 2013.

**Quand il est devenu évident que Bozizé n'appliquait pas correctement les dispositions de l'accord de Libreville de janvier 2013 et que les chances de survie de son régime s'étaient irrémédiablement envolées, les autorités tchadiennes ont accepté d'apporter une aide déterminante aux dirigeants de la Séléka.** Cette décision aurait été conditionnelle : premièrement, la Séléka devait s'engager à sécuriser le nord de la RCA ; deuxièmement, elle devait s'abstenir de toute radicalisation idéologique.<sup>288</sup> De plus, le régime tchadien obtenait plusieurs postes clés pour certains de ses agents qui gardaient ainsi le contrôle sur les actions des rebelles.<sup>289</sup>

<sup>284</sup> Plusieurs personnes interrogées ont souligné le fait que des pressions exercées par la France sur le régime de N'Djamena étaient à l'origine de l'aide apportée par le Tchad au coup d'État de Bozizé (entretien réalisé par IPIS, N'Djamena, septembre 2014).

<sup>285</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des analystes et observateurs tchadiens et internationaux, notamment des anciens responsables gouvernementaux, des universitaires, des chercheurs, des diplomates, des ex-chefs rebelles et des travailleurs d'ONGI, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>286</sup> Reuters, *Chad sends troops to back CAR army against rebels*, 18 décembre 2012; RFI, *RCA : les rebelles avancent, le Tchad en arbitre*, 19 décembre 2012.

<sup>287</sup> L'unification de plusieurs factions armées de l'opposition aurait été l'une des conditions préalables de l'aide du Tchad à la Séléka. Entretiens réalisés par IPIS avec plusieurs membres de la Séléka, Bambari, septembre 2014.

<sup>288</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des analystes et observateurs tchadiens et internationaux, notamment des universitaires, des chercheurs, des diplomates et des travailleurs d'ONGI, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>289</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec un représentant d'un mouvement rebelle tchadien et avec le leader d'un mouvement d'opposition centrafricain, réalisés séparément à N'Djamena, septembre 2014. Sur le même thème, voir également Politique Africaine (n°130), *Le Tchad entre deux guerres? Remarques sur un présumé complot*, 2013.

Une fois ces conditions acceptées, la Séléka a pu tirer profit, premièrement de la bienveillance du contingent tchadien au sein de la mission de maintien de la paix MISCA à Damara, qui n'empêchait plus l'avance des forces rebelles vers Bangui. La Séléka aurait également bénéficié de l'aide d'officiers de renseignement ou de personnel militaire tchadiens.<sup>290</sup>

**Les personnes interrogées par IPIS, notamment des officiers de la Séléka, ont également affirmé à plusieurs reprises que le Tchad fournissait, directement et indirectement, des équipements militaires à la Séléka.** Ces personnes ajoutèrent toutefois que ces livraisons d'armes n'étaient pas importantes, car Déby était prudent par rapport à l'issue finale de l'aide aux rebelles pour la stabilité de la région frontalière.

Il est peu aisé de déterminer l'ampleur et le type de fournitures livrées par N'Djamena.<sup>291</sup> Les personnes interrogées suggèrent néanmoins que la plus grande partie de l'équipement fourni par le Tchad provenait de stocks saisis par les forces de sécurité tchadiennes à la frontière avec la Libye, où des volontaires tchadiens se sont battus aux côtés du régime de Kadhafi en 2011.<sup>292</sup> Un haut fonctionnaire du ministère tchadien de l'Intérieur et de la Sécurité publique a confirmé la présence, dans l'arsenal de la Séléka, d'un équipement précédemment détenu par le gouvernement libyen, sans qu'il ait toutefois expliqué clairement le mécanisme qui a permis le transfert de ces armes en RCA.<sup>293</sup>

Nous avons également recolté des affirmations selon lesquelles le contingent tchadien déployé au sein de la MISCA aurait facilité la reprise par la Séléka d'une part importante des armes et des munitions qui lui avaient été saisies précédemment par la force de maintien de la paix. Selon l'une des personnes interrogées, des armes ont été restituées à la Séléka ainsi que des caisses de munitions supplémentaires, à Batangafo, Kaga-Bandoro, Bambari et Sibut.<sup>294</sup>

**La présence d'officiers tchadiens au sein de la direction de la Séléka peut également être considérée comme une indication supplémentaire de la relation directe qui existe entre la coalition rebelle et le régime de N'Djamena.** Nous noterons tout particulièrement la nomination par la Séléka de Mahamat Bahar, Général de Brigade de l'armée tchadienne, au poste de chef du renseignement militaire. Bahar a finalement quitté Bangui en avril 2014, quand le ministre tchadien des Affaires Étrangères a annoncé le retrait du contingent tchadien de la force MISCA.<sup>295</sup>

De même, la présence signalée du Général Saleh Djiddi et du Colonel Redouane, respectivement directeur général et officier supérieur du service de renseignement tchadien (*Agence nationale de sécurité, ANS*) lors du congrès de la Séléka organisé à Ndélé en mai 2014 peut également porter à croire qu'il existe une relation directe entre la Séléka et N'Djamena.

D'après certains officiers de la Séléka interrogés dans le cadre du présent rapport, jusqu'au départ de Djotodia du palais présidentiel de Bangui, des officiers des renseignements tchadiens étaient

---

<sup>290</sup> Bon nombre de ces personnes interrogées estimaient que s'il est impossible de quantifier le nombre exact d'éléments tchadiens ayant rejoint les rangs de la Séléka, il était important et il comprend plusieurs dizaines, voire des centaines de combattants. Plusieurs hypothèses ont été avancées concernant l'identité et le statut de ces hommes. Ont été cités des *ex-libérateurs*, d'anciens éléments de l'armée tchadienne récemment démobilisés, des mercenaires tchadiens, des rebelles tchadiens autrefois déployés dans les régions frontalières de la RCA, du Tchad et du Soudan, des officiers de renseignement et du personnel militaire tchadiens. Entretiens réalisés par IPIS avec des diplomates, du personnel d'ONG tchadiennes et internationales, des universitaires, des éléments de la Séléka et des *ex-rebelles* tchadiens. Ces entretiens ont été réalisés à N'Djamena, Bangui et Bambari d'août à septembre 2014.

<sup>291</sup> Dans la mesure où le Tchad ne compte aucun équipement industriel de fabrication d'armes et de munitions, les équipements éventuellement fournis par ce pays étaient inévitablement fabriqués ailleurs, ce qui réduit fortement la visibilité de la chaîne de transmission de l'armement avant sa livraison en RCA.

<sup>292</sup> Des forces de sécurité tchadiennes (notamment la *Garde Nationale Nomade du Tchad - GNNT*) ont effectivement saisi des équipements militaires à la frontière libyenne après la chute du régime de Kadhafi, mais nous ne disposons ni d'une date exacte, ni du type et des volumes d'armes saisis (entretiens Conflict Armament Research, réalisés au Tchad en avril 2013, avec des officiers de renseignement tchadiens et des attachés militaires d'ambassades occidentales).

<sup>293</sup> Entretien réalisé par IPIS, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>294</sup> Entretien réalisé par IPIS, N'Djamena, septembre 2014. Pour des raisons de protection des sources, la source de ces informations n'est pas divulguée. Des informations similaires, quoique moins détaillées, ont également été fournies par des éléments de la Séléka interrogés à Bambari en septembre 2014, et par un représentant diplomatique interrogé à N'Djamena en septembre 2014.

<sup>295</sup> Africa Confidential, *Déby's enemies crowd in*, mai 2014 ; Entretiens réalisés par IPIS avec un *ex-leader* d'un mouvement rebelle tchadien (interrogé à N'Djamena) et des officiers de la Séléka (interrogés à Bambari), septembre 2014.

effectivement en charge des renseignements et des opérations de la Séléka. Ils ont également exercé la mainmise sur l'administration de mars 2013 à janvier 2014.<sup>296</sup>

Officiellement, depuis le retrait de son contingent de la MISCA et la fermeture de sa frontière sud entre avril et mai 2014, le gouvernement tchadien s'est retiré de la RCA, abandonnant son rôle direct dans le pays pour consacrer tous ses efforts à une résolution politique et négociée de la crise.<sup>297</sup>

Plusieurs observateurs interrogés en septembre 2014, affirmaient toutefois qu'en dépit des déclarations officielles, l'influence du Tchad et son pouvoir sur la RCA restaient intacts.<sup>298</sup> Cet argument est illustré de façon anecdotique par l'exclusion de la présidente centrafricaine de transition, Mme Samba-Panza, du sommet de la CEEAC qui s'est déroulé à Malabo le 27 juin 2014. Elle n'a pu participer aux consultations des chefs d'État à la demande expresse du président tchadien Déby.<sup>299</sup> Le 23 septembre 2014, Mme Samba-Panza a demandé au président Déby qu'il envoie en RCA une unité militaire qui lui servirait de Garde Présidentielle.<sup>300</sup>

### 3.1.2 Raisonnement derrière l'aide du Tchad

#### Intérêts sécuritaires

Comme indiqué précédemment, N'Djamena aurait surtout décidé de soutenir la Séléka pour tenter de sécuriser ses frontières et pour éviter que la RCA ne se transforme en un sanctuaire pour groupes d'opposition armée tchadiens. Si la plupart des personnes interrogées interprètent la décision de Déby d'abandonner son ancien allié Bozizé et de soutenir le changement de régime à Bangui comme la conséquence de divers intérêts et considérations, tous soulignent le fait que la stabilité interne est la première préoccupation du régime tchadien. Entouré par des pays mis à mal par des environnements sécuritaires instables et des insurrections armées, la stabilité du Tchad est cruciale pour la capacité du régime à prévenir la contagion des conflits voisins et les attaques initiées sur les territoires voisins. Les menaces directes en provenance de la frontière orientale ont fortement diminué grâce au rapprochement entre N'Djamena et Khartoum en 2010, tandis que le désert constitue une défense quasiment insurmontable aux frontières nord du pays. L'instabilité dans le sud est toutefois toujours perçue comme une menace sérieuse justifiant des initiatives directes.

**L'ajustement progressif des relations de Déby avec les différents acteurs impliqués en RCA et les positions qu'il adopte peuvent sembler contradictoires au premier abord. Toutefois, sa position est relativement cohérente si on l'examine suivant l'objectif central qui consiste à maintenir un équilibre d'influences favorable dans les régions du nord de la RCA.** L'aide à Bozizé a débuté lorsqu'une insurrection anti-Patassé menaçait la stabilité dans le nord-ouest de la RCA. Par la suite, quand les groupes armés qui formeront la Séléka ont progressivement érodé la capacité de Bangui à contrôler la partie nord-est de son territoire, un dangereux vide de pouvoir favorable aux groupes de rebelles tchadiens avait une fois de plus vu le jour, ce qui a incité la présidence tchadienne à envisager une révision de ses alliances. **La Séléka n'a finalement bénéficié d'une aide décisive que lorsque la coalition a été considérée comme le meilleur allié possible pour gérer la frontière nord de la RCA.** La révocation du régime de la Séléka en janvier 2014, le retrait du contingent tchadien de la MISCA qui s'en est suivi et la fermeture de la frontière sud du Tchad (même si des décisions réactives montrent que la stratégie menée par N'Djamena n'a pas fonctionné comme prévu) relèvent du même raisonnement.<sup>301</sup>

<sup>296</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec un ex-leader d'un mouvement rebelle tchadien (interrogé à N'Djamena) et un porte-parole de la Séléka (interrogé à Bambari), septembre 2014.

<sup>297</sup> Le Tchad a été particulièrement actif sur la scène diplomatique. Pendant qu'il occupait la présidence de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), six réunions extraordinaires ont été organisées sur la RCA, et l'aide de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) destinée à rendre le budget national de la RCA durable a été avalisée. De plus, le Tchad est l'un des membres du Groupe de contact sur la RCA et du Forum de Brazzaville sur la RCA.

<sup>298</sup> Certains observateurs ont également suggéré, sans être toutefois en position de fournir des preuves étayées, que certaines troupes tchadiennes pourraient toujours être (discrètement) déployées en RCA. Entretiens réalisés par IPIS, septembre 2014.

<sup>299</sup> AfriqueInfoNews, *Centrafrique : Samba-Panza humiliée par Déby à Malabo*, 30 juin 2014.

<sup>300</sup> Jeune Afrique, *Centrafrique: des militaires tchadiens pour la sécurité de Catherine Samba-Panza?*, 30 septembre 2014.

<sup>301</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des analystes et observateurs tchadiens et internationaux, notamment des universitaires, des chercheurs, des diplomates, des représentants gouvernementaux et des travailleurs d'ONGI, N'Djamena, septembre 2014.

Si le Tchad a commencé à ressentir les répercussions négatives de la crise en RCA sur son propre territoire en décembre 2013, l'aide du Tchad en faveur de la Séléka a également eu des conséquences positives indirectes pour le Tchad, notamment des opportunités d'emploi pour plusieurs milliers de militaires démobilisés de l'Armée nationale tchadienne.<sup>302</sup>

### Intérêts économiques

Inévitablement, d'autres considérations ont également influencé la politique tchadienne sur la Séléka et la crise en RCA. Ont souvent été citées durant les entretiens réalisés dans le cadre de ce rapport, la nécessité de conserver la position privilégiée du réseau d'affaires tchadien en RCA, en dépit du changement de régime, et d'éloigner autant que possible l'instabilité des champs pétroliers (principalement situés dans le sud du pays). De plus, N'Djamena avait un intérêt à maintenir la RCA dans un état d'instabilité latente puisqu'elle pouvait ainsi asseoir son influence directe, ce qui s'inscrit dans l'intention du régime de renforcer son autorité régionale.

Bien que de nombreux observateurs et publications consacrées à la crise en RCA spéculent sur la corrélation possible entre le soutien de la Séléka par le Tchad et l'exploitation de certaines ressources naturelles centrafricaines, notamment le pétrole, le bois, les diamants, l'or et l'eau, la présente étude n'a pas pu établir de relation de causalité précise. Bon nombre de personnes interrogées accordent une importance secondaire à ces éléments et ils en parlent comme des conséquences de la crise plutôt que comme des déclencheurs de la politique de N'Djamena envers Bozizé et la Séléka. **De récents pics d'instabilité en RCA ont certainement suscité de nouvelles opportunités rentables pour certains acteurs tchadiens (des activités de racket aux postes frontières au commerce de charbon de bois en passant par des activités d'élevage), mais elles semblent principalement localisées, spontanées et liées à la crise uniquement parce que cette dernière a créé les conditions pour qu'elles puissent voir le jour.**

#### Encadré 3.1 : Les ressources pétrolières dans la zone frontalière RCA / Tchad

Les principales réserves pétrolières du Tchad se situent dans quatre bassins sédimentaires dans le sud du pays, aux frontières avec la RCA et avec le Cameroun, et dans un bassin de moindre importance, au nord du Lac Tchad. Après la réalisation de l'oléoduc entre le Tchad et le Cameroun, le Tchad a commencé à pomper du pétrole en juillet 2003 dans le bassin de Doba, au sud-ouest, où les champs pétroliers exploités se trouvent à moins de 100 km de la frontière avec la RCA. Des travaux de prospection sont toujours en cours dans le bassin de Doseo au centre-sud, où ils ont atteint un stade avancé, et dans le bassin de Salamat, dans le sud-est. Les permis d'exploration de ce dernier bassin sont détenus par la China National Petroleum Corporation (CNPC), qui possède également des droits sur les blocs pétroliers contigus A et B en RCA (voir 1.3.2).<sup>303</sup>

Certains observateurs nationaux et internationaux en RCA considèrent l'aide apportée par le Tchad à la Séléka, contre Bozizé, comme une façon pour Déby d'empêcher le forage et l'exploitation pétroliers en RCA et d'éviter ainsi de partager les réservoirs pétroliers transfrontaliers.<sup>304</sup> En l'absence d'investissements importants, l'extraction de pétrole en RCA est pourtant inconcevable à court terme, alors que les opérations sont bien plus avancées au Tchad.

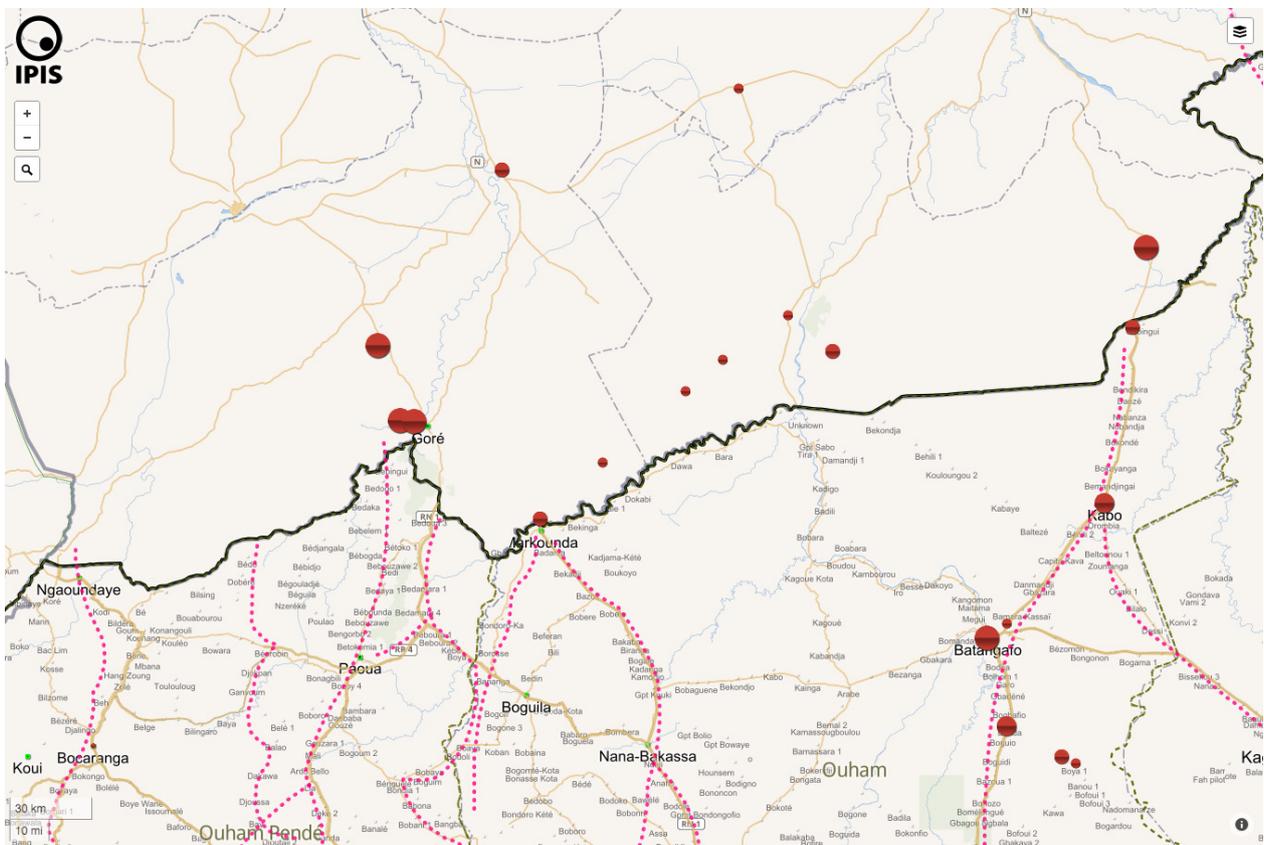
<sup>302</sup> Plus de 15.000 hommes ont été démobilisés de l'Armée nationale tchadienne (ANT) depuis 2011. Certaines personnes interrogées, notamment des diplomates, des représentants de la société civile et des universitaires, estimaient que l'implication en RCA de militaires tchadiens récemment démobilisés pourrait être considérée, suivant la perspective du régime de N'Djamena, comme un facteur positif, puisqu'il réduit le risque éventuel qu'ils ne s'impliquent dans des mouvements de protestation internes (Entretiens réalisés par IPIS, septembre 2014).

<sup>303</sup> African Energy, n° 274, 27 mars 2014, pp. 17-19. En juillet 2014, la CNPC a perdu ses permis « Bongor Est » pour le bassin de Salamat à la suite d'un litige pour dommages environnementaux sur l'un de ses sites dans la région de Koudalwa (Aljazeera, *Chad withdraws Chinese exploration permits*, 10 août 2014). Il ont toutefois été rétablis en octobre 2014 après un règlement (Reuters, *China's CNPC agrees to pay \$400 mln to settle Chad dispute – Chad Minister*, 27 octobre 2014).

<sup>304</sup> Entretiens réalisés par IPIS à Bangui, mai 2014 ; Africa Energy Intelligence, n° 692, 5 février 2013, p. 1.

Selon les personnes interrogées, le Tchad a des intérêts en matière de disponibilité du pétrole dans les zones frontalières, même s'ils sont utilisés pour servir des objectifs politiques à long terme.<sup>305</sup> Entraver le développement d'une industrie pétrolière en contribuant à un certain degré d'instabilité en RCA pourrait en fait retarder l'émancipation de Bangui de la supervision et des interférences de N'Djamena. De plus, et plus important encore, la proximité des réserves pétrolières tchadiennes et centrafricaines avec leur zone frontalière commune joue un rôle significatif dans la stratégie menée par le Tchad. Assurer un environnement stable et pacifique dans le sud du Tchad et empêcher la contamination du conflit centrafricain n'est pas seulement important pour éviter l'émergence de centres de contestation et d'insubordination au régime de N'Djamena, c'est aussi une condition préalable fondamentale pour garantir le flux des revenus du pétrole vitaux pour la survie du régime tchadien.

### Impact sur l'élevage transhumant dans la région frontalière



Camps de PDI, de réfugiés et de rapatriés et routes de migration du bétail le long de la frontière entre le nord-ouest de la RCA et le Tchad (septembre 2014) – légende : p. 11

Entre décembre 2013 et septembre 2014, les agences et organisations humanitaires ont identifié et enregistré près de 150.000 personnes déplacées de RCA, dont notamment plus de 100.000 rapatriés tchadiens.<sup>306</sup> Entre 80.000 et 105.000 personnes ont pu traverser la frontière et trouver refuge dans les

<sup>305</sup> Selon certaines personnes interrogées, les réserves pétrolières de la RCA sont plus importantes pour les intérêts français que pour les intérêts tchadiens. Ces personnes soulignent également le fait que des spéculations excessivement optimistes quant à l'importance des réserves de la RCA et de la capacité de celle-ci à lancer la phase d'extraction ont été soutenues par Bozizé dans le seul but de remporter le support du peuple. Entretiens réalisés par IPIS à N'Djamena, septembre 2014.

<sup>306</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR), des agences de l'ONU, notamment le HCR, OCHA et la FAO et des ONG locales et internationales. Tous les entretiens ont été réalisés à N'Djamena, en septembre 2014.

régions de Logone Oriental, Mandoul, Moyen Chari et Salamat principalement.<sup>307</sup> L'effet combiné de ces vagues d'arrivées et la perturbation de la migration traditionnelle du bétail dans le nord de la RCA du fait de l'insécurité permanente ont provoqué une augmentation de 60 % du cheptel dans la région.<sup>308</sup>

**Ces afflux de personnes et de bétail ont à leur tour provoqué une compétition sans précédent pour les ressources naturelles, des pressions sur l'environnement et un risque épidémiologique pour le bétail.** Des tensions ont vu le jour entre les différentes communautés et elles ont créé un risque important d'instabilité prolongée dans la région.

Sur leur route vers le Tchad, les rapatriés et les réfugiés ont perdu plus de 90 pour cent de leur cheptel.<sup>309</sup> Quand ils n'ont pas dû abandonner leur bétail pour fuir, ils ont assisté impuissants à leur vol par les milices anti-balaka et *Révolution et Justice* ou par des soldats tchadiens en franchissant la frontière. Qui plus est, des opérations de désarmement menées par l'Armée nationale tchadienne (ANT) dans les zones où les rapatriés et les réfugiés se sont installés donnent souvent lieu à des cas de détournement du bétail par les militaires.<sup>310</sup>

Les réfugiés (et rapatriés) se voient contraints de vendre une partie du bétail affaibli qui leur reste pour accroître les chances de survie de leur troupeau et pour acheter les produits de base dont ils ont besoin. **Cette situation crée un environnement favorable pour que les « néo-éleveurs » tchadiens, riches membres de l'armée et de l'administration civile, puissent acquérir du bétail à très bas prix, ce qui appauvrit encore les réfugiés.** De cette façon, la crise centrafricaine joue un rôle de catalyseur dans le pouvoir et l'influence croissants de ces néo-éleveurs qui ont souvent recours aux services de Peuls armés pour protéger leurs troupeaux. Ces derniers jouissant d'une impunité *de facto*, détruisent les terres agricoles de la région frontalière, augmentant ainsi encore l'hostilité entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs.<sup>311</sup>

Les troupeaux de ces néo-éleveurs sont souvent gardés par des éléments de l'ANT. Les éleveurs s'infiltrèrent dans le nord d'Ouham-Pendé en RCA pour faire paître leur cheptel, ce qui génère des conflits réguliers avec la population locale et les milices. De plus, il semblerait que pendant la saison sèche 2013-2014, **des soldats de l'ANT auraient collaboré de plus en plus étroitement avec des Peuls armés pour lancer des incursions de l'autre côté de la frontière, y voler du bétail et piller des villages.**<sup>312</sup>

Si l'on peut considérer cette dynamique comme une conséquence directe de la crise humanitaire et sécuritaire, il est impossible de savoir dans quelle mesure elle va au-delà de l'enrichissement opportuniste de quelques hommes forts locaux et si elle alimente de manière systématique des réseaux connectés à l'élite politique et économique de la capitale.

**La situation actuelle en RCA suscite plusieurs préoccupations sérieuses pour le régime tchadien.** Les tensions intercommunautaires qui ont vu le jour en RCA entre groupes musulmans et chrétiens

<sup>307</sup> D'après les données fournies par la CNARR, cinq camps étaient installés : trois au Logone Oriental, un au Moyen Chari et un au Salamat, pour une population totale de plus de 83.000 personnes. Entretien réalisé par IPIS avec des représentants de la CNARR, N'Djamena, 16 septembre 2014.

<sup>308</sup> L'on estime que 131.000 têtes de bétail sont élevées dans le sud-ouest du Tchad par des agro-éleveurs semi-sédentaires qui ne s'aventurent traditionnellement pas en RCA. À cause de l'insécurité qui règne en RCA, près de 65.000 têtes de bétail tchadiennes ont été bloquées dans la région durant leur migration vers le sud à la recherche de pâturages. Enfin, les rapatriés et les réfugiés ont amené avec eux environ 17.700 têtes de bétail (K. Passinring, *Diagnostic et propositions opérationnelles pour le soutien à l'élevage pastoral perturbé par la crise centrafricaine : mission d'étude au Logone Oriental, Mandoul/Moyen Chari du 04 au 14 mars 2014*, AFD, FAO, COOPI, IRAM, Gouvernement tchadien, mars 2014, pp. 12-15).

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>310</sup> Entretiens réalisés par IPIS à N'Djamena, en septembre 2014, avec un leader d'un ancien mouvement rebelle et des membres d'une ONGI qui aide les communautés d'éleveurs déplacés.

<sup>311</sup> En mai 2014, le site web officiel de la présidence du Tchad affirmait que lors d'une visite à Goré, dans la zone frontalière avec la RCA, Déby avait annoncé avoir arrêté et démis de leurs fonctions pratiquement tous les chefs militaires de Goré, puisqu'ils étaient devenus des éleveurs de bétail et qu'ils faisaient régulièrement paître leurs animaux dans les champs des agriculteurs, détruisant ainsi les plantations ; leur bétail aurait été saisi pour servir de nourriture aux soldats. Aucun des hauts gradés interrogés à ce sujet au ministère de la Défense à N'Djamena n'avait toutefois connaissance de cette mesure et tous pensaient qu'elle n'avait jamais été adoptée. Site officiel de la Présidence de la République du Tchad, *Idriss Déby Itno au contact du Tchad profond : des officiers-éleveurs relevés de leur fonction à Goré*, 9 mai 2014 ; Entretiens réalisés par IPIS au ministère de la Défense, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>312</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des travailleurs d'ONGI à Bangui, juillet 2014 ; Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un travailleur d'ONG dans le nord-ouest de la RCA, septembre 2014.

pourraient aisément traverser la frontière et contribuer à déstabiliser le sud du Tchad, dont le tissu social est extrêmement similaire. Alors que le Tchad fait jusqu'à présent figure d'exemple positif de cohabitation entre communautés de religion et de croyances différentes, l'arrivée de vagues de réfugiés et de rapatriés en provenance de la RCA dans les régions du sud du Tchad pourrait mettre fin à des relations intercommunautaires pacifiques de longue date. La stabilité de cette région productrice de pétrole d'importance stratégique pourrait en être menacée et transformer le sud du Tchad en un épïcentre de nouvelles formes de protestations contre le régime, notamment par la radicalisation islamique. **Dans ce contexte, la décision du régime de soutenir la Séléka semble avoir exacerbé le risque qu'il souhaitait précisément minimiser.**

## 3.2 Le Soudan

### En bref

L'aide directe apportée par le Soudan à la Séléka s'est avérée déterminante dans le succès de la campagne militaire de cette dernière.

L'aide du Soudan se présentait sous la forme d'une assistance logistique, politique et militaire directe, par exemple par la fourniture de matériel militaire, la facilitation du recrutement de troupes issues de groupes paramilitaires pro-Khartoum et la formation militaire de combattants de la Séléka.

Il est probable que l'aide militaire directe apportée par le Soudan à la Séléka ait pris fin après le changement de régime en RCA.

Des opérations anti-LRA en RCA, le risque d'un éventuel rapprochement entre Bangui et Juba, ainsi que la possibilité pour la RCA de devenir un refuge pour les groupes d'opposition soudanaise étaient autant de motifs d'inquiétude pour le régime soudanais et de raisons de soutenir la Séléka.

Parmi les autres raisons secondaires, l'émergence d'un nouvel allié régional, la possibilité d'élargir la sphère d'influence directe du Soudan dans la région, et l'opportunité de partager les bénéfices générés par les ressources naturelles.

### 3.2.1 Le rôle du Soudan dans le soutien à la Séléka

La majorité des leaders de la Séléka interrogés entre juin et septembre 2014 reconnaissent l'aide directe apportée à leur mouvement par le régime soudanais. Dès le début, ils ont considéré cette assistance comme un facteur important dans le succès de leur campagne militaire de 2012 et 2013. Les relations amicales entre le régime de Khartoum et quelques-uns des principaux leaders de la Séléka, notamment Michel Djotodia, qui sont de notoriété publique, remontent aux années 1990. Pendant cette période, Djotodia était installé à Nyala, dans le Darfour du Sud, où il a établi des liens de coopération étroits avec les services de renseignements nationaux soudanais (connus sous le nom de NISS – *National Intelligence and Security Services*). Après son départ du Soudan, Djotodia aurait continué d'entretenir son réseau de relations sur lequel il a donc pu s'appuyer lors de la création de la coalition Séléka en 2012.

**L'aide apportée par le Soudan à l'entourage de Djotodia revêtait diverses formes, notamment une aide logistique pour les transports, un soutien politique et la facilitation de contacts avec d'autres régimes amis** (entre autres l'Égypte, l'Iran et la Turquie). **Le régime soudanais aurait en outre fourni une aide militaire directe** par la nomination de conseillers militaires, la fourniture d'armes, la facilitation du recrutement de troupes dans les rangs de groupes paramilitaires pro-Khartoum actifs au Darfour (généralement appelés *Janjaweed*), la formation militaire de combattants de la Séléka (notamment quand Djotodia était en charge de la présidence) et une aide médicale aux éléments blessés de la

Séléka.<sup>313</sup> La présence parmi les responsables de la Séléka du Général Moussa Assimeh, commandant haut gradé des milices Janjaweed au Darfour, qui aurait été chargé de la liaison avec le NISS soudanais et l'ambassade du Soudan à Bangui pour le compte de Michel Djotodia, revêt ici une importance toute particulière.<sup>314</sup>

**Entre 2012 et 2013, la Séléka pouvait utiliser diverses fournitures de matériel militaire (principalement des armes d'infanterie de petit / moyen calibre, des munitions et des véhicules) du Soudan.** Cet équipement a été fourni par Khartoum par le biais de livraisons aériennes à deux occasions au moins (en août et en octobre 2013)<sup>315</sup> et par le marché des armes installé du côté soudanais de la frontière à Am Dafaq, qui serait la principale plaque tournante des armes et des munitions de cette sous-région. Selon plusieurs personnes interrogées, le marché d'Am Dafaq, bien qu'officiellement clandestin, est en réalité strictement contrôlé par les services de renseignements soudanais.<sup>316</sup> Le fait que la Séléka ait pu l'utiliser comme principale source d'approvisionnement d'armes et de munitions doit dès lors être considéré comme un signe explicite du soutien de la coalition rebelle par les autorités soudanaises.

Les affirmations citées ci-avant semblent cohérentes par rapport aux conclusions préliminaires tirées par Conflict Armament Research dans son analyse des données collectées pendant les inspections physiques des stocks d'armes ou de munitions obtenus durant les opérations de désarmement de la Séléka par la MISCA. Ces stocks contiennent une proportion significative d'armes et de munitions identiques à celles qui ont été observées au Soudan (notamment pendant la période 2010-2014) et identifiées comme originaires des Forces armées soudanaises (SAF).<sup>317</sup> La présence d'équipements identiques au sein de la Séléka et des SAF, ne peut à elle seule être considérée comme une preuve concluante de la livraison par le Soudan ; certains équipements peuvent avoir été livrés par des pays fabricants tiers, à la RCA et à la République du Soudan.<sup>318</sup> De plus, dans le cas des éléments produits au Soudan, leur présence en RCA pourrait être due à des mécanismes de fourniture illicites. La présence de munitions de petit calibre de fabrication soudanaise très récente dans ces stocks (notamment des lots produits en 2011, 2012 et 2013) laisse néanmoins à penser que les autorités soudanaises ont directement approvisionné la coalition rebelle centrafricaine. En effet, le très faible intervalle de temps dans lequel les munitions ont pu être fournies aux acteurs autres que la Séléka, déployées sur le terrain puis subtilisées par ou vendues à la Séléka rend l'hypothèse de la fourniture indirecte assez improbable.

Il serait inapproprié de considérer que le Soudan était le seul fournisseur d'aide militaire à la Séléka. Néanmoins, la grande majorité des personnes interrogées (notamment des officiers de la Séléka) s'accordent à dire que le soutien de Khartoum fut extrêmement déterminant dans le succès de sa campagne militaire sur Bangui, et dans la consolidation du contrôle du pays par la Séléka après la prise du pouvoir par cette dernière. De même, ils soulignent le fait que si les relations entre les dirigeants de la Séléka et les services de renseignement soudanais ne se sont pas distendues après le départ de Djotodia du Palais présidentiel de Bangui, il est probable que l'aide militaire directe du Soudan à la coalition ait été suspendue depuis le changement de régime.<sup>319</sup>

<sup>313</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec plusieurs diplomates, des officiers supérieurs de la MISCA, des officiers de la gendarmerie centrafricaine, journalistes (tous interrogés séparément à Bangui, en juillet 2014), des officiers de la Séléka (réalisés séparément à Bangui et Bambari, juillet, août et septembre 2014), un chercheur international (interrogé à N'Djamena, septembre 2014), et un ex-leader rebelle tchadien qui a compté des troupes dans les rangs de la Séléka (interrogé à N'Djamena, septembre 2014).

<sup>314</sup> *Ibid.*

<sup>315</sup> Les plans de vol et des témoignages de personnes ayant assisté au déchargement des avions ont été fournis par Conflict Armament Research.

<sup>316</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des officiers de la Séléka, Bangui, août et septembre 2014, et avec « Général » Baba Laddé, leader du FPR et préfet du département de Grande Sido, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>317</sup> Ces articles sont notamment des munitions 12,7 mm (de fabrication iranienne), des projectiles de mortier de 82 mm, 7,62x39 mm et 7,39x54R mm, des lance-roquettes multiples 107 mm et des armes automatiques 12,7 mm type A-80 (de fabrication soudanaise), ainsi que certains lots spécifiques de munitions 7,62x54R mm et 12,7x109 mm (de fabrication chinoise). La présence de ces articles sur plusieurs théâtres de conflits au Soudan et dans le Soudan du Sud a été attestée régulièrement par le Human Security Baseline Assessment du Small Arms Survey.

<sup>318</sup> En théorie, cela pourrait être le cas, par exemple pour les munitions fabriquées en Chine.

<sup>319</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec plusieurs diplomates, des officiers supérieurs de la MISCA, des officiers de la gendarmerie centrafricaine, des journalistes (tous les entretiens ont été réalisés séparément à Bangui, juillet 2014), des officiers de la Séléka (réalisés séparément à Bangui et Bambari, juillet, août et septembre 2014), un chercheur international (entretien réalisé à N'Djamena, septembre 2014), et un ex-chef rebelle tchadien ayant commandé des troupes dans les rangs de la

### 3.2.2 Raisonement derrière l'aide du Soudan

#### Intérêts sécuritaires

À l'instar du Tchad, les raisons pour lesquelles le Soudan soutient la Séléka découlent de divers intérêts immédiats et à long terme. Même si Khartoum semblait moins préoccupé par le sujet que N'Djamena, le Soudan était néanmoins inquiet de l'instabilité chez ses voisins. **Profiter de l'avantage d'une relation amicale avec un autre régime que celui de Bozizé constituait pour le Soudan un pas en avant vers la réalisation de ses objectifs.**

**Premièrement, le soutien apporté par Bozizé aux opérations contre la LRA dans la région (notamment à proximité du territoire soudanais) menées par l'Ouganda, dans lesquelles des forces spéciales américaines sont impliquées, était une préoccupation sérieuse pour le régime soudanais.** Cette préoccupation est parallèle à la résistance ferme du régime de Khartoum à la présence au Soudan du Sud des forces de l'UPDF qui se battent aux côtés de la SPLA (l'Armée populaire de libération du Soudan) du président Salva Kiir.<sup>320</sup> Certaines personnes interrogées estimaient que la tentative de Bozizé (initiée durant les derniers jours de sa présidence) d'obtenir l'aide du Soudan du Sud a constitué un incitant supplémentaire pour soutenir la Séléka et tenter de précipiter la chute de Bozizé.

Deuxièmement, depuis l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011, les zones de la frontière sud-ouest du Soudan (la zone située entre le Darfour du Sud, le Bahr-el-Ghazal Occidental au Soudan du Sud, et la préfecture de Haute-Kotto en RCA) accueillent plusieurs camps militaires de groupes armés soudanais (principalement originaires du Darfour).<sup>321</sup>

**Il n'est pas impossible que pour le régime de Khartoum, soutenir les troupes de Djotodia présentait la meilleure garantie d'éviter l'utilisation du territoire de la RCA comme refuge par ses opposants** (à l'instar de ce qui s'était déjà passé au Soudan du Sud après la proclamation de l'indépendance).

D'autres raisons, souvent décrites comme secondaires ou indirectes, ont été signalées pendant les entretiens réalisés au Tchad.<sup>322</sup> Parmi les avantages cités, il y a avant tout l'émergence d'un nouvel allié régional qui partage des motivations idéologiques communes. De plus, le soutien à la Séléka aurait élargi la sphère d'influence directe du Soudan dans la région par le biais d'un partenaire favorable et redevable. Ce soutien aurait également ouvert une possibilité de partage des bénéfices de certaines ressources naturelles (l'or et les diamants par exemple), tout en facilitant les intérêts d'autres alliés (comme la Chine) en RCA.

Après la déclaration d'indépendance du Soudan du Sud, le Soudan a perdu près de 75 % de ses revenus du pétrole, 55 % de ses revenus fiscaux et les deux tiers de ses réserves en devises.<sup>323</sup> Dans une tentative de contrer la crise économique et le soulèvement social qui s'en est suivi, le Soudan a élaboré une politique visant à booster la production domestique et les exportations d'or et de pétrole.<sup>324</sup> L'obtention d'un accès à ces ressources naturelles, et d'autres encore, en RCA était dès lors susceptible de former une perspective attrayante pour le régime soudanais. Il convient toutefois de réitérer que la recherche et les entretiens menés dans le cadre de ce rapport n'ont pas pu mettre au jour de preuve directe indiquant que ces considérations ont joué un rôle déterminant dans la décision du régime soudanais de soutenir la Séléka.

---

Séléka (entretien à N'Djamena, septembre 2014).

<sup>320</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des diplomates suivant de près la crise au Soudan du Sud (Addis-Ababa, février 2014), et avec un ex-officier ministériel de haut rang du Tchad (N'Djamena, septembre 2014).

<sup>321</sup> Pour plus de détails sur la présence de groupes armés du Darfour dans le Bahr-el-Ghazal Occidental en 2011, voir *Small Arms Survey, Forgotten Darfur: Old Tactics and New Players*, HSBA Working Paper 29, 2012.

<sup>322</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec un ex-officier ministériel de haut rang, un ex-chef rebelle, un officier d'un mouvement d'opposition centrafricain et des observateurs tels que des diplomates, des universitaires, des membres du personnel de l'ONU et d'ONGI, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>323</sup> Fonds monétaire international, *Sudan: Article IV Consultation, IMF Country Report*, 13/317, octobre 2013, p. 4.

<sup>324</sup> S. Spittaels & Y. Weyns, *Mapping Conflict Motives: the Sudan-South Sudan Border*, IPIS, 2014, p. 4.

### 3.3. Le Cameroun

#### En bref

Les autorités camerounaises ont tenté de minimiser le débordement des hostilités par-delà la frontière et d'empêcher les rebelles d'utiliser le Cameroun comme une base arrière.

Le Cameroun s'inquiète à l'idée que le conflit en RCA puisse agir comme un catalyseur de l'insécurité dans l'extrême-nord et que d'anciens éléments de la Séléka ne rejoignent Boko Haram.

La contrebande de diamants et d'or depuis la RCA vers le Cameroun est un phénomène ancien. Les diamants extraits au Cameroun sont quasiment identiques à ceux de l'ouest de la RCA, de sorte qu'il est pratiquement impossible de déterminer leur lieu d'extraction exact.

Alors que la contrebande de diamants vers le Cameroun a considérablement augmenté depuis 2013, les exportations officielles de diamants depuis le Cameroun ont quant à elles diminué et demeurent très largement inférieures à la capacité de production estimée du Cameroun. Cela signifie que les diamants centrafricains se fraient aisément un chemin vers le marché parallèle du Cameroun.

L'or, qu'il soit produit au Cameroun ou qu'il y passe en provenance de RCA, fait également l'objet d'une activité de contrebande à grande échelle.

#### 3.3.1 Intérêts sécuritaires

Depuis la flambée du conflit en décembre 2012, les autorités camerounaises ont tenté de minimiser le débordement des hostilités par-delà la frontière. Le risque résidait tout d'abord dans la présence de combattants de la Séléka qui ont mené plusieurs incursions dans l'est du Cameroun débouchant sur l'assassinat de soldats et de civils camerounais.<sup>325</sup> Dans certains cas, ces incursions avaient pour but le pillage, dans d'autres, elles prenaient pour cible des camps de réfugiés dans lesquels des anciens soldats des FACA et de la Garde Présidentielle avaient trouvé refuge.

La présence de ces soldats des FACA constituait un second risque pour la sécurité du Cameroun. Non seulement ils avaient traversé la frontière avec leurs armes, mais certains organisaient une offensive contre la Séléka (voir 2.1.1). En réponse, les Forces armées camerounaises (FAC) ont mené plusieurs opérations de désarmement en avril et mai 2013 dans des camps de réfugiés situés le long de la frontière et elles ont envoyé un Bataillon d'intervention rapide (BIR) dans l'est du pays au début du mois de décembre 2013.

Étant donné l'émergence de milices anti-balaka dans l'ouest de la RCA et les heurts entre anti-balaka et Séléka au début 2014, le risque pour la sécurité du Cameroun a encore augmenté. La décision des autorités camerounaises d'expulser l'ex-président Bozizé le 11 février 2014 doit être examinée à la lumière de ces évolutions.



**Le BIR s'est vu contraint d'empêcher les forces anti-balaka et la Séléka d'utiliser le Cameroun comme une base arrière et de repousser les incursions des forces de la Séléka pendant leur retraite de l'ouest de la RCA au début de l'année 2014.**

**Par leurs prises d'otages et leurs pillages, les éléments anti-balaka constituent une menace permanente pour la sécurité du Cameroun.** En avril 2014 par exemple, environ 180 éléments anti-balaka venus de Gaigo dans l'Ouham-Pendé, RCA, ont attaqué le village de Ngaoui juste de l'autre côté de la frontière.<sup>326</sup>

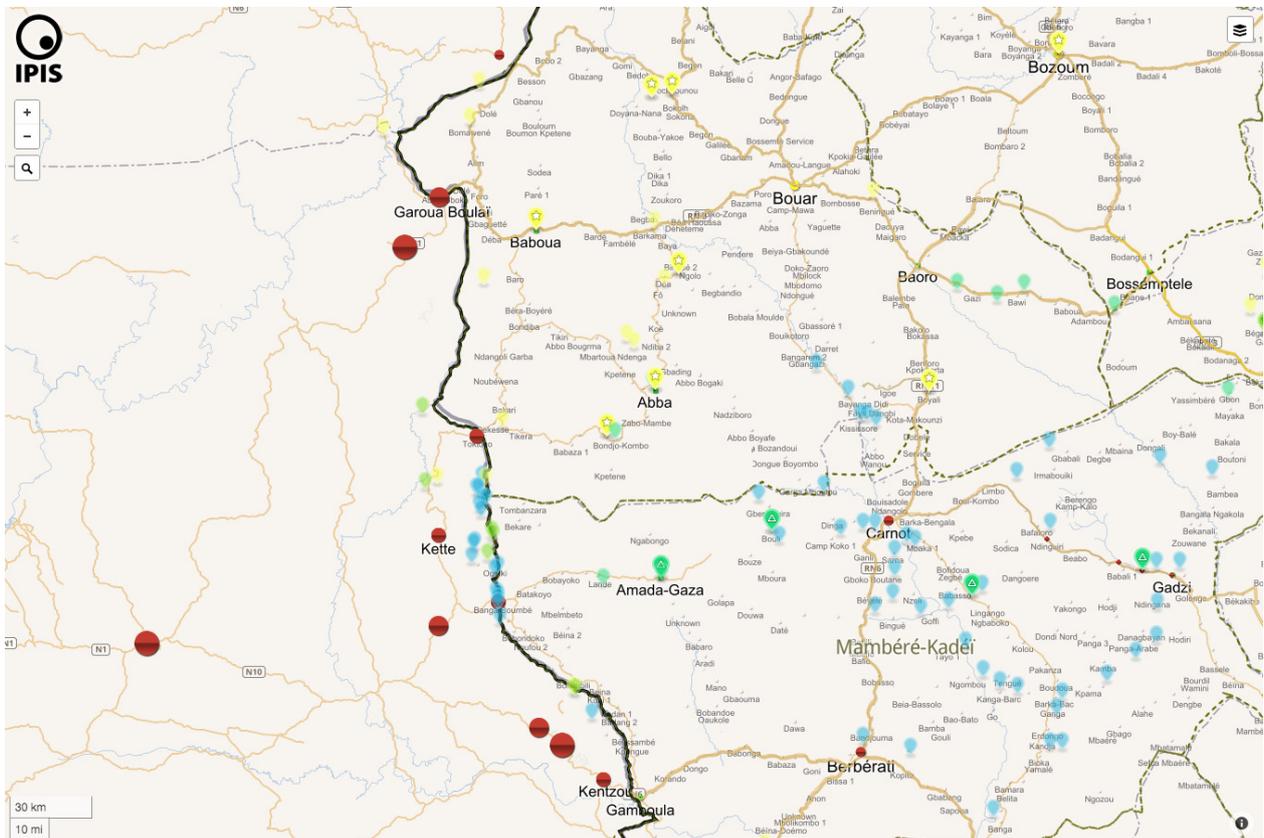
<sup>325</sup> IPIS Editorial, Weekly briefing 15-21 août 2013.

<sup>326</sup> Cameroon Info, *Insécurité transfrontalière: 180 Anti-Balaka attaquent Meiganga (sic)*, 22 avril 2014.

Plusieurs sources indépendantes ont affirmé que les autorités camerounaises apportaient une aide au FDPC d'Abdoulaye Miskine afin qu'il serve de mandataire dans la sécurisation de la zone frontalière. Les recherches menées par IPIS n'ont toutefois pas permis de vérifier ces allégations. De plus, suite à l'arrestation d'Abdoulaye Miskine au Cameroun en septembre 2013, les combattants du FDPC ont organisé diverses incursions dans le territoire camerounais, prenant des civils en otage dans une tentative de forcer les autorités à libérer leur leader. Le FDPC s'est donc profilé depuis lors comme une menace supplémentaire pour la sécurité et la stabilité dans l'est du Cameroun.

En-dehors de l'insécurité le long de sa frontière orientale, le Cameroun est parasité par des incursions de Boko Haram dans le nord du pays. Un événement survenu le 27 juillet 2014 a largement été couvert par les médias : l'enlèvement par Boko Haram de la femme du vice-premier ministre et l'assassinat de 15 personnes durant une incursion à Kolofata. **Les autorités sont dès lors extrêmement inquiètes que le conflit en Centrafrique n'accroisse encore l'insécurité dans l'extrême nord du pays. Les autorités craignent notamment que des ex-éléments de la Séléka, plus particulièrement du FPR, ne rejoignent Boko Haram.** C'est pourquoi les autorités camerounaises plaideraient à N'Djamena en faveur d'un renforcement par les autorités tchadiennes de leurs efforts de réintégration des combattants du FPR, conformément à l'accord passé en 2012 avec Baba Laddé.<sup>327</sup>

### 3.3.2 Les ressources naturelles



Sites de réfugiés et sites d'extraction artisanale de diamants et d'or le long de la frontière entre la RCA et le Cameroun (septembre 2014) – légende : p. 11

Le Cameroun possède des mines de diamants et d'or, dont la majorité se situe dans l'est du pays. Des fonctionnaires du Cameroun et de la RCA ont évoqué un riche passé de contrebande d'or et de diamants de la RCA vers le Cameroun.<sup>328</sup> Les diamants centrafricains entrés en contrebande au Cameroun sont

<sup>327</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un chef rebelle, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>328</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des fonctionnaires nationaux et régionaux des mines et avec des représentants de bureaux d'achat de Bangui, des fonctionnaires du département des mines et du Secrétariat national du Processus de Kimberly à Yaoundé, juillet – août 2014. Voir également : Matthysen & Clarkson, *Gold and diamonds in the Central African Republic*, IPIS, février 2013, p. 19.

généralement vendus dès le passage de la frontière, p. ex. à Garoua Boulai, à l'ouest de Bouar, ou à Kentzou, à l'ouest de Berbérati.

Maintenant que les acheteurs sont rares dans l'ouest de la RCA et que les prix ont diminué, les négociants franchissent, en payant, les points de contrôle rebelles pour passer dans l'est du Cameroun.<sup>329</sup> **Selon les personnes interrogées, depuis le début de la crise en RCA et la suspension de ce pays du Processus de Kimberley (PK) qui en a résulté, le nombre de diamants qui pénètrent au Cameroun a augmenté.**<sup>330</sup>

Le Cameroun a rejoint le PK en août 2012. Selon des fonctionnaires du département des mines, la capacité de production de diamants du pays serait de 5.000 carats par an.<sup>331</sup> En 2013, la production officielle de diamants était de 2.723 carats, et les exportations de 2.421 carats.<sup>332</sup> Ce volume est très faible au regard de celui de la RCA, dont la production officielle, par exemple en 2012, était de 365.917 carats.<sup>333</sup>

La plupart des diamants produits au Cameroun sont extraits artisanalement le long de la rivière Kadeï, qui s'écoule dans la Mambéré-Kadeï en RCA. **Par conséquent, les diamants originaires du Cameroun sont littéralement identiques à ceux que l'on trouve dans l'ouest de la RCA, ce qui rend pratiquement impossible de déterminer de quel côté du fleuve ils ont été extraits.** De plus, en amont, l'origine des diamants est déterminée sur place dans un bureau d'achat, sur la base des déclarations de la personne qui les a trouvés.<sup>334</sup> De ce fait, il est relativement aisé de faire entrer des diamants en contrebande de la zone frontalière de la RCA vers le Cameroun et de déclarer que les pierres sont d'origine camerounaise. Selon plusieurs personnes interrogées, de nombreux réfugiés centrafricains autrefois actifs dans l'extraction et le négoce de diamants et d'or se sont lancés dans ces activités au Cameroun,<sup>335</sup> provoquant également une augmentation de la production de ces ressources au Cameroun.

**Il est de ce fait étonnant de constater qu'en dépit de l'augmentation de la contrebande et de la production de diamants à laquelle nous assistons depuis 2013, les exportations officielles de diamants du Cameroun stagnent. Au contraire, les chiffres des exportations ont diminué entre 2013 et le premier semestre 2014<sup>336</sup> pour rester de loin inférieures à la capacité de production camerounaise estimée.** Cela signifie que la vente de diamants centrafricains sur le marché parallèle est soit plus aisée, soit plus lucrative, voire les deux. Sans quoi les contrebandiers auraient intérêt à tenter de déclarer des diamants extraits en RCA comme camerounais, ce qui ferait progresser les chiffres des exportations officielles.<sup>337</sup>

Il est particulièrement difficile d'estimer le volume de diamants de contrebande.<sup>338</sup> Des faux certificats PK camerounais présentés à l'étranger et détectés par les autorités camerounaises indiquent que le volume des exportations illégales est important. En 2013, Le Secrétariat du Processus de Kimberley au Cameroun a détecté des faux certificats PK pour un volume total de 6.722 carats. Avec une production potentielle au Cameroun de 5.000 carats seulement, ces chiffres incluent presque certainement des diamants originaires de RCA.<sup>339</sup>

<sup>329</sup> Business Insider, *Gold and diamonds feed Central African religious violence*, août 2014.

<sup>330</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le Directeur général du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM), Yaoundé, août 2014.

<sup>331</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le Directeur général des mines et le Secrétariat National du Processus de Kimberly, Yaoundé, août 2014. La US Geological Survey estime la capacité annuelle à 12.000 carats et la production réelle en 2012 à 5.000 (2012 *Minerals Yearbook – Cameroon and Cape Verde*, Tableaux 1 et 2).

<sup>332</sup> Statistiques du PK pour le Cameroun ([www.kimberleyprocess.com/en/cameroon-0](http://www.kimberleyprocess.com/en/cameroon-0)).

<sup>333</sup> Statistiques du PK pour la RCA ([www.kimberleyprocess.com/en/central-african-republic](http://www.kimberleyprocess.com/en/central-african-republic)).

<sup>334</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des représentants du Secrétariat National du Processus de Kimberly, Yaoundé, juillet - août 2014.

<sup>335</sup> C'est par exemple le cas dans les mines d'or des environs de Kentzou et de Garoua Boulai (Entretien réalisé par IPIS avec le Directeur du CAPAM, Yaoundé, août 2014). L'intégration des réfugiés centrafricains dans l'est du Cameroun a été facilitée par leur langue et leur culture commune.

<sup>336</sup> En 2013, le volume total des exportations était de 2.421 carats, contre 786 carats pendant le premier semestre de l'année 2014. Cette baisse est due à l'arrêt des activités d'exploration de la C&K Mining Company (Secrétariat National du Processus de Kimberly, Statistiques des exportations 2013 et 2014).

<sup>337</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec le Directeur général des mines et le Directeur du CAPAM, Yaoundé, août 2014.

<sup>338</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec le Directeur Général du CAPAM, le Directeur général des mines et des représentants du Secrétariat du PK, Yaoundé, août 2014.

<sup>339</sup> Un exemple extrême d'exportation frauduleuse de diamants par le Cameroun provenant plus que vraisemblablement

La majorité des mines d'or camerounaises, toutes artisanales, sont également situées dans l'est du Cameroun, souvent à proximité de la frontière avec la RCA.<sup>340</sup> Le Cameroun produirait chaque année environ 1.500 à 1.800 kg d'or.<sup>341</sup> Le pays compte approximativement 100 opérateurs exploitant l'or, dont près de 80 % sont chinois.

À l'instar de la RCA, les chiffres officiels des exportations d'or sont très faibles, soit seulement 74 kg en 2013.<sup>342</sup> **L'or produit au Cameroun, ou qui y transite en provenance de la RCA, est donc exporté en contrebande en grandes quantités.**

### **Encadré 3.3: Les exportations et le transit de marchandises vers la RCA**

Pour la RCA enclavée, le Cameroun a toujours joué un rôle essentiel dans les importations et les exportations de biens.<sup>343</sup> Le conflit en RCA a eu une incidence négative sur les exportations et le transit de marchandises du Cameroun vers la RCA. En 2013, la valeur des biens exportés par le Cameroun vers la RCA a diminué de 49 % par rapport à 2012. Durant le premier semestre 2014, la valeur des biens exportés a toutefois de nouveau progressé pour s'approcher de leur niveau de 2012.<sup>344</sup> La crise a eu un impact similaire sur le transit des marchandises depuis des pays tiers vers la RCA en passant par le Cameroun : la quantité de marchandises en transit exprimée en tonnes a reculé de 33 % en 2013 au regard de 2012.<sup>345</sup>

---

de RCA, est un lot de 281.869 carats, accompagné d'un certificat d'origine camerounaise ainsi que d'un faux certificat PK centrafricain, qui a quitté l'aéroport de Douala à la fin de l'année 2009 (Numéro de certificat d'origine : 0123, 09/11/09 ; Numéro de certificat RCA Processus de Kimberly 010336 ; Bordereau d'expédition aérienne 586756155).

<sup>340</sup> Conformément à la législation camerounaise, l'exploitation d'or avec des excavateurs et des concasseurs est toujours considérée comme artisanale.

<sup>341</sup> USGS, 2012 *Minerals Yearbook – Cameroon and Cape Verde*, Tableau 1.

<sup>342</sup> Statistiques officielles pour 2013 du Directeur Général des Mines, Yaoundé, août 2014.

<sup>343</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un inspecteur principal des douanes, Yaoundé, août 2014.

<sup>344</sup> La valeur totale des marchandises exportées en millions de FCFA, pour 2010 : 11.751 ; 2011 : 11.653 ; 2012 : 15.785 ; 2013 : 8.064 ; premier semestre 2014 : 7.048 (Statistiques des exportations vers la RCA 2010-2014, fournies à IPIS par la Direction Générale de Douanes).

<sup>345</sup> La quantité totale de marchandises en transit en tonnes, pour 2010 : 137.668 ; 2011 : 152.801 ; 2012 : 147.433 ; 2013 : 98.516 ; premier semestre 2014 : 36.271 (Statistiques des exportations et du transit de marchandises vers la RCA 2010-2014, fournies à IPIS par la Direction Générale de Douanes).

# Conclusion

Entre décembre 2012 et mars 2013, les rebelles de la coalition Séléka ont progressé rapidement dans l'est du pays où ils ont pris le contrôle de capitales régionales et de centres miniers importants. La Séléka s'est servie de son pouvoir militaire pour pousser Bozizé au départ et prendre finalement le pouvoir lors du coup d'État du 24 mars 2014. Ces stratégies sont révélatrices des motivations de pouvoir évidentes de la Séléka.

Toutefois, tant qu'elle a exercé le pouvoir, la Séléka n'a lancé aucune initiative visant à remédier aux griefs précédemment exprimés en matière de développement socio-économique du nord-est ou de bonne gouvernance. À cet égard, il convient de noter que la Séléka a attendu l'émergence des anti-balaka pour formuler des griefs d'ordre religieux.

C'est pourquoi dans la pratique, l'objectif de pouvoir de la Séléka s'est avéré être un moyen au service d'une finalité évidente : la cupidité. Cette motivation s'est manifestée à trois niveaux. Premièrement, les composantes UFDR et CPJP de la Séléka ont pris le contrôle de l'est du pays où ils ont développé des stratégies de recherche de profits sophistiquées sur les sites miniers et dans les centres administratifs. Deuxièmement, des combattants étrangers et d'autres groupes armés de la Séléka, comme les combattants du FPR, ont concentré leur présence dans l'ouest, où ils ont réclamé leur butin de guerre dans une perspective à plus court terme. Troisièmement, les dirigeants de la Séléka ont usé de leur poste au gouvernement à des fins d'enrichissement personnel à grande échelle, notamment au sein de l'administration des mines.

Depuis sa chute en janvier 2014, la Séléka s'est retirée dans l'est du pays où la coalition s'est affaiblie et divisée, ses commandants en poste dans l'est du pays affichant une défiance croissante à l'égard de leurs représentants dans la capitale et les uns envers les autres. La partition du pays est l'un des facteurs de division du mouvement. En septembre 2014, ces tensions ont débouché sur une scission de la Séléka : un groupe a été rebaptisé FPRC, l'autre FRC. Le FPRC et le FRC exercent toujours un contrôle exclusif sur certaines zones dans l'est du pays et ils continuent de tirer profit des activités minières. Le FPRC contrôle plutôt la zone d'extraction de diamants à l'est, tandis que la principale zone d'influence du FRC englobe les sites d'extraction d'or plus importants de la région.

Dès le début de son offensive, la Séléka dépendait en grande partie du soutien de mercenaires et de régimes étrangers. Le Soudan a immédiatement apporté à la Séléka son soutien logistique, politique et militaire. Cette aide s'est avérée déterminante dans le succès de la campagne militaire initiale de la Séléka. Bien que les autorités tchadiennes aient été impliquées dans la Séléka depuis fin 2012, elles ont encore augmenté leur soutien militaire et politique après la conclusion de l'accord de Libreville en janvier 2013. La sécurisation de leurs frontières respectives semble avoir été la principale motivation de ces régimes, en plus de considérations politiques et économiques.

Quand les anti-balaka ont commencé à s'opposer à la Séléka durant la seconde moitié de 2013, leurs motivations initiales étaient l'auto-défense, et (pour certains éléments ou groupes) le retour du président Bozizé. Ces deux motivations ont toutefois faibli au fil du temps. Le mouvement anti-balaka demeure disparate : son leadership à Bangui est divisé et les anti-balaka de l'ouest du pays forment une coalition distendue de plusieurs groupes armés qui suivent les ordres de leurs chefs respectifs.

La violence anti-balaka a rapidement dépassé le stade de l'auto-défense. Les civils musulmans sont devenus la première cible de mauvais traitements, d'assassinats et de pillages. Les nombreuses violations des droits de l'homme commises par la Séléka contre la population majoritairement non-musulmane de Bangui et dans l'ouest avaient servi de catalyseur à des tensions socio-économiques de longue date le long d'une ligne de faille religieuse.

Au regard de la Séléka dans l'est, les groupes anti-balaka se montrent plus prédateurs et se concentrent sur la recherche d'un gain à court terme. Ce comportement est peut-être la conséquence de l'absence de chaîne de commandement. Il en va de même pour leurs agissements sur les sites miniers dans l'ouest du pays. Après le pillage initial de ces régions, les anti-balaka se sont tournés vers d'autres activités minières rentables et ils se sont concentrés sur l'or plutôt que sur les diamants. Ils contrôlent plusieurs

sites d'exploitation d'or où ils se font verser de l'argent en échange de leur protection et où certains commandants locaux se sont lancés dans le négoce.

Il existe dès lors un risque que le mouvement anti-balaka ne suive la même évolution que les milices de l'est de la RDC, dont les motivations sont passées de l'auto-défense à la cupidité. Plus les commandants locaux auront des intérêts économiques, plus une solution politique au conflit pourrait devenir compliquée.

# Annexe I : Autres groupes armés

## 1. Révolution et Justice (RJ)

Le mouvement *Révolution et Justice* a été créé par Armel Sayo à la fin de l'année 2013 dans la préfecture d'Ouham-Pendé, au nord-ouest du pays. Cet officier des FACA sous le président Patassé était chargé de la sécurité de ce dernier durant sa campagne électorale de 2010.<sup>346</sup> Il a initialement rejoint la Séléka sous la bannière de l'UFR de Florian Ndjadder avec lequel il entretiendrait des liens étroits, mais il a quitté l'alliance en mars 2013 pour fonder le *Comité national pour la restauration de la démocratie* (CNRD), basé à Ouham-Pendé.



Avec ce dernier groupe, il s'est lancé dans une collaboration peu suivie avec le FDPC d'Abdoulaye Miskine. Il aurait envoyé des renforts au FDPC lorsque celui-ci s'est heurté à des combattants de la Séléka, début avril 2013. Le 17 avril 2013, le FDPC et le CNRD ont conclu une alliance appelée l'*Union des forces armées centrafricaines pour la restauration de la démocratie* (UFACARD), qui n'a cependant pas beaucoup fait parler d'elle depuis lors.<sup>347</sup>

Au début du mois de décembre 2013, Armel Sayo a publié deux messages vidéo en ligne annonçant la création du mouvement *Révolution et Justice* dont l'objectif est de lutter contre les « terroristes » de la Séléka.<sup>348</sup> Il a principalement recruté des ex-combattants de l'APRD et des jeunes des environs de Paoua et Ngaoundaye. Les éléments de Révolution et Justice seraient actuellement entre 1.000 et 5.000.<sup>349</sup>

Ce groupe a commencé par combattre les forces de la Séléka près de Boguila dans l'Ouham. Dans cette localité, il a aussi pris part à des heurts avec des Peuls armés et avec des éléments du FPR arrivés de la Mambéré-Kadéï. En février 2014, il s'est opposé au FPR à Bang avant de prendre le contrôle du passage frontalier. En juin 2014, Révolution et Justice a une nouvelle fois combattu pour le contrôle du passage frontalier lucratif et de la zone frontalière avec le Cameroun, cette fois contre des combattants anti-balaka. Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le groupe a finalement été poussé hors de Bang par la MISCA.

En-dehors de la taxation illégale aux frontières, ce mouvement est aussi largement impliqué dans le vol de bétail. Ces raids vont souvent de pair avec des exactions contre la population civile et ils donnent lieu dans la région à des heurts réguliers entre groupes armés concurrents.

Souvent décrit par les observateurs comme un opportuniste, Armel Sayo a toujours eu d'évidentes ambitions politiques, ce qui explique ses changements d'alliance et ses choix en faveur d'alliances parfois conflictuelles. Comme il se sentait trop éloigné et exclus du processus politique en cours à Bangui, pendant la seconde semaine de juillet 2014, il a lancé une « marche pacifique » vers la capitale avec quelques centaines de combattants. Après avoir signé, quelques semaines plus tard, l'accord de cessez-le-feu de Brazzaville, Armel Sayo a annoncé le redéploiement de ses combattants de Bossembélé vers l'Ouham-Pendé.<sup>350</sup> Le 22 août 2014, il est devenu ministre de la Jeunesse et des Sports sous le nouveau gouvernement de Mahamat Kamoun.<sup>351</sup> Depuis lors, des combats à propos du commandement du mouvement ont éclaté entre différentes factions du groupe Révolution et Justice aux environs de Bocaranga.<sup>352</sup>

<sup>346</sup> La mère d'Armel Sayo a épousé Patassé en 2010.

<sup>347</sup> Accord « UFACARD » (FACA-CNRD-FDPC), Gamboula, 17 avril 2013.

<sup>348</sup> Ces vidéos sont accessibles à l'adresse : [www.youtube.com/watch?v=imsDhkz7hR0](http://www.youtube.com/watch?v=imsDhkz7hR0).

<sup>349</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un représentant de l'ONU, Bangui, juillet 2014; Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un représentant d'une ONG dans l'Ouham-Pendé, septembre 2014.

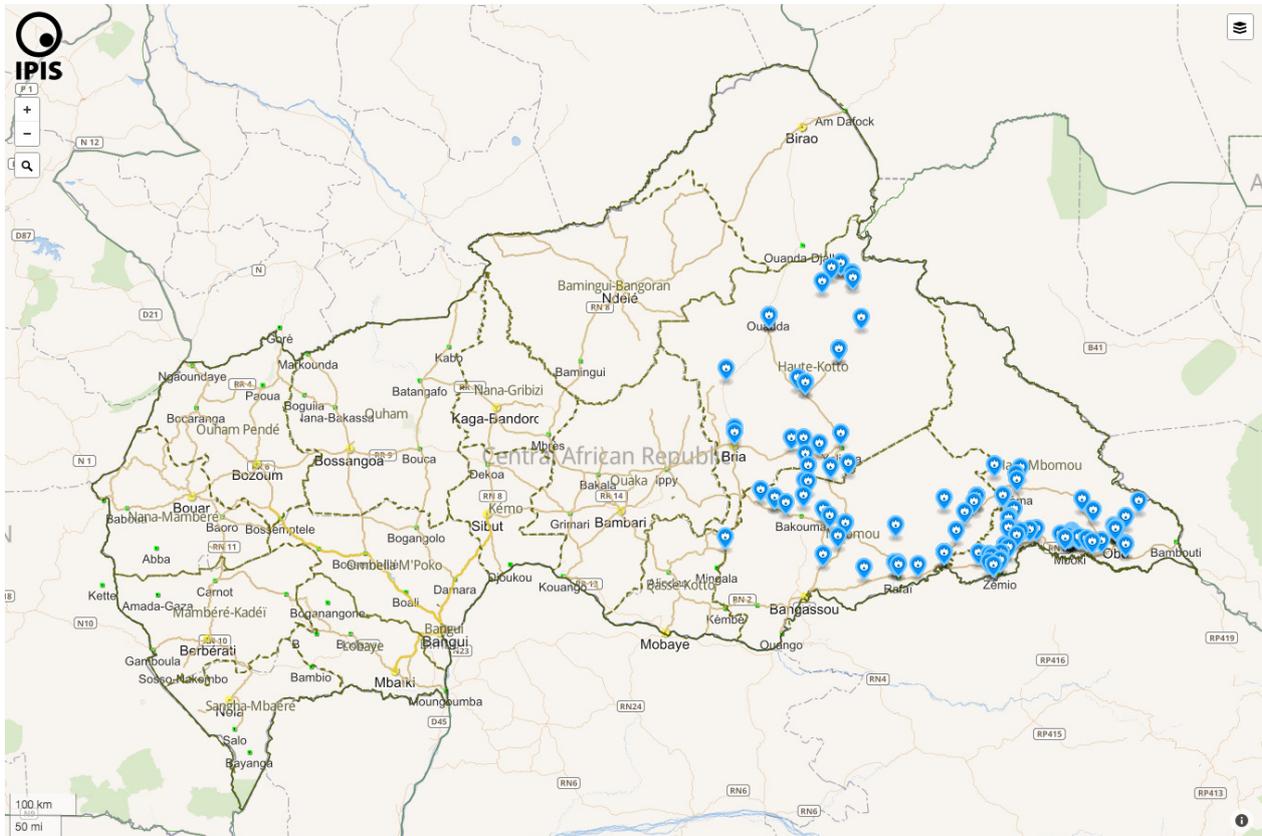
<sup>350</sup> RJDH-RCA, *Bangui: Le mouvement Révolution-Justice renonce à sa marche sur Bangui*, 1 août 2014.

<sup>351</sup> Afrique actualité, *RCA : le nouveau gouvernement enfin dévoilé*, 24 août 2014 ; Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un représentant d'une ONG dans le nord-ouest de la RCA, septembre 2014 ; Rapport interne d'une ONGI, septembre 2014.

<sup>352</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un travailleur d'une ONG internationale à Paoua, septembre 2014.

## 2. Armée de résistance du Seigneur (LRA)

### 2.1 La LRA en République centrafricaine



Incidents impliquant des éléments de la LRA (septembre 2014) – légende : p. 11

L'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) a fait son apparition dans le nord de l'Ouganda en 1986. Au fil du temps, la LRA s'est transformée en un groupe rebelle bien connu et craint, tristement célèbre pour l'enlèvement et la mutilation de civils. Son premier raid majeur en RCA a eu lieu en mars 2008, dans la préfecture du Haut-Mbomou. Au fil du temps, en réponse à la présence militaire de l'Union africaine et de l'Ouganda, la LRA a poussé plus à l'ouest et au nord, commettant des attaques à grande échelle dans les préfectures de Mbomou, Haute-Kotto et de Vakaga entre 2009 et 2012.<sup>353</sup>

Pendant l'année 2013, la LRA a mené des raids sur des villages de Haute-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou. Des commandants hauts-gradés de la LRA, peut-être même Joseph Kony lui-même, auraient opéré dans la Vakaga et dans le nord de la préfecture de Haute-Kotto. Ils auraient cherché refuge de l'autre côté de la frontière, dans l'enclave de Kafia Kingi, un territoire que se disputent le Soudan et le Soudan du Sud.<sup>354</sup> La Force Régionale d'Intervention de l'UA, dirigée par l'Ouganda et soutenue par les États-Unis, a exercé un certain contrôle sur le Haut-Mbomou, grâce à ses bases permanentes à Dembia, Mboki, Djéma et Obo. Les zones au nord et à l'est du Haut-Mbomou étaient toutefois largement hors d'atteinte des forces opposées à la LRA.<sup>355</sup>

Durant la première moitié de 2014, les petits groupes mobiles de la LRA semblent être restés concentrés dans les préfectures de Haute-Kotto et Haut-Mbomou, tout en faisant des incursions dans les districts de Haut-Uele et Bas-Uele de la Province Orientale de la RDC.<sup>356</sup> Durant cette période, les groupes de la LRA

<sup>353</sup> LRA Crisis Tracker, *Annual Security Brief January-December 2013*, février 2014.

<sup>354</sup> P. Lancaster, & L. Cakaj, *Loosing Kony's grip*, The Resolve, juillet 2013, p. 12.

<sup>355</sup> K. Agger, *Blind spots, Gaining access to where the LRA operates*, Enough Project, novembre 2013, p. 3.

<sup>356</sup> ONU, Rapports du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones affectées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) du 14 novembre 2013 (S/2013/671) et du 6 mai 2014

ont fait profil bas et se sont concentrés sur des activités de survie telles que le pillage de nourriture et de ravitaillement. En août 2014, le nombre de combattants de la LRA armés était estimé à 200 environs, mais chaque cellule de la milice est accompagnée de prisonniers contraints de travailler comme porteurs, cuisiniers et esclaves sexuels.<sup>357</sup>

Pour survivre en RCA, les forces de la LRA ont reçu des fournitures (nourriture et munitions par exemple) de leurs bases en RDC.<sup>358</sup> Le butin des nombreux raids a également permis à la LRA de répondre à ses besoins quotidiens. En 2013 et 2014, les attaques ciblées visant les sites d'extraction de diamants et d'or se sont intensifiées, tant dans la préfecture de Haute-Kotto que de Mbomou.<sup>359</sup> Sur ces sites, les combattants de la LRA ont pillé les fournitures et enlevé des personnes, mais nous ne disposons d'aucune indication spécifique selon laquelle des minéraux auraient été volés.<sup>360</sup>

Si rien n'indique que la LRA tirerait profit des minéraux, il n'est pas impossible qu'elle tire des bénéfices d'autres ressources naturelles en RCA. En février 2013, une cache d'ivoire a été découverte dans la région de Djéma, à proximité de Ragada, ce qui suscite des spéculations quant à l'engagement éventuel du groupe dans des activités de braconnage comme source de survie.<sup>361</sup> Nous ignorons toutefois toujours dans quelle mesure la LRA pratique le commerce de marchandises illégales pour assurer sa survie.<sup>362</sup>

## 2.2 Relation entre la LRA et la Séléka

Une semaine après la prise de pouvoir par la Séléka, Djotodia a annoncé que son régime éradiquerait la LRA dans les trois mois.<sup>363</sup> Si le régime de la Séléka n'a de toute évidence pas réussi à éradiquer la LRA, des combats violents ont été signalés à plusieurs occasions entre avril et décembre 2013.<sup>364</sup> En juin 2013, la Séléka a lancé une opération de deux semaines, entre autres sous le commandement du Général Damane, pour combattre la LRA dans la préfecture de Haute-Kotto.<sup>365</sup>

C'est également le Général Damane qui a été désigné par Djotodia pour mener des négociations visant à obtenir la reddition sans violence de la LRA. Djotodia a autorisé Damane à envoyer de la nourriture et d'autres fournitures à la LRA, dans une tentative de gagner la confiance du groupe et d'encourager sa reddition.<sup>366</sup> Selon des témoins oculaires, les troupes de la Séléka auraient même obligé des membres des communautés locales à trouver de la nourriture et à la remettre à la LRA. Entre septembre et novembre 2013, des chefs de la Séléka ont annoncé à plusieurs occasions que le groupe LRA avait l'intention de se rendre. Aucun membre de la LRA n'a toutefois quitté les rangs, alors que dans le même temps, la Séléka continuait d'approvisionner le groupe.<sup>367</sup>

Pendant que la Séléka était au pouvoir, sa relation avec la Force Régionale d'Intervention de l'UA était complexe : des chefs de la Séléka à Bangui exprimaient en permanence leur soutien à la force de l'UA, alors que certains commandants locaux de la Séléka, par exemple aux environs de Bria et Nzako, se montraient réticents à coopérer et à partager des informations.<sup>368</sup>

Quand la Séléka a perdu le pouvoir à Bangui, la LRA et la Séléka sont restées en contact, principalement par la coopération. Un seul conflit violent a été signalé entre les deux groupes dans la période janvier - août 2014.<sup>369</sup> Selon un rapport de l'ONU, des combattants de la Séléka sont suspectés de collusion avec

---

(S/2014/319).

<sup>357</sup> AFP, *Kony's LRA still holding on in Central Africa*, 15 août 2014.

<sup>358</sup> LRA Crisis Tracker, *Annual Security Brief January-December 2013*, février 2014.

<sup>359</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA (S/2013/470), 5 août 2013.

<sup>360</sup> Analyse de tous les incidents impliquant la LRA répertoriés par LRA Crisis Tracker entre septembre 2012 et août 2014.

<sup>361</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA (S/2013/261), 3 mai 2013.

<sup>362</sup> P. Lancaster & L. Cakaj, *Loosing Kony's grip*, The Resolve, juillet 2013, p. 18.

<sup>363</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA (S/2013/261), 3 mai 2013.

<sup>364</sup> Analyse de tous les incidents impliquant la LRA répertoriés par LRA Crisis Tracker entre septembre 2012 et août 2014.

<sup>365</sup> RJDH, *Bria: La Séléka lance une opération de grande envergure contre la LRA*, 11 juin 2013.

<sup>366</sup> LRA Crisis Tracker, *Annual Security Brief January-December 2013*, février 2014.

<sup>367</sup> P. Ronan, *The backstory on Kony's "surrender talks"*, The Resolve, 21 novembre 2013. D'après certains observateurs, la principale motivation du commandement de la Séléka à approcher la LRA était la récompense de 5 millions d'USD offerte par le Département d'État américain pour la capture des chefs de la LRA Joseph Kony, Okot Odhiambo et Dominic Ongwen.

<sup>368</sup> K. Agger, *Blind spots, Gaining access to where the LRA operates*, Enough Project, novembre 2013, p. 3.

<sup>369</sup> Analyse de tous les incidents impliquant la LRA répertoriés par LRA Crisis Tracker entre septembre 2012 et août 2014.

la LRA et il n'est pas impossible qu'ils fournissent au groupe des informations concernant les opérations de la Force Régionale d'Intervention de l'UA, ainsi que de l'approvisionnement, notamment des armes et des munitions.<sup>370</sup> Dans au moins un cas, la Séléka aurait fourni cet approvisionnement en échange de travail dans les zones minières : dans la mine de Banalé à l'est de Nzako, des prisonniers de la LRA auraient été contraints de travailler comme mineurs pour la Séléka.<sup>371</sup> L'Armée ougandaise (UPDF) a accusé la Séléka de contraindre des civils à donner de la nourriture et des médicaments à la LRA, mais aussi de faire le commerce de l'ivoire et des minéraux avec le groupe. Après une collision entre l'UPDF et la Séléka en juillet 2014, l'UPDF a déclaré que, puisque la Séléka coopérait avec la LRA, la lutte contre la Séléka ferait dès ce moment partie de sa mission.<sup>372</sup>

La Séléka et la LRA ont opéré dans la même région géographique et il semble qu'elles conservent des contacts et coopèrent régulièrement. Selon un expert, l'aide fournie par la Séléka est l'une des raisons qui font que la LRA existe toujours.<sup>373</sup> Cette aide semble toutefois purement opportuniste.<sup>374</sup> Une relation opportuniste entre la Séléka et la LRA est tout à fait possible puisque les deux groupes sont dispersés et manquent d'une idéologie claire, ce qui signifie par ailleurs que si leurs intérêts le justifient, cette relation pourrait rapidement devenir plus hostile.

---

<sup>370</sup> ONU, Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones affectées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) (S/2014/319), 6 mai 2014.

<sup>371</sup> Entretien réalisé par IPIS avec le coordinateur du groupe américain Invisible Children, Bangui, juillet 2014 ; AFP, *Kony's LRA still holding on in Central Africa*, 15 août 2014.

<sup>372</sup> Reuters, *Uganda says Seleka now its enemy as it hunts LRA in Central African Republic*, 1<sup>er</sup> juillet 2014.

<sup>373</sup> AFP, *Kony's LRA still holding on in Central Africa*, 15 août 2014.

<sup>374</sup> Daily Monitor, *Kony's collaboration with Seleka rebels sparks fresh fears – UN*, 10 août 2014.

# Annexe II : Généalogie des groupes armés à l'origine de la Séléka ou associés à celle-ci

## 1. Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR)

En 2006, l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) a été créée sous la forme d'une coalition de bandes armées existantes rassemblées autour de gardes de parcs (ou *pisteurs*, suivant le nom sous lequel ils sont connus localement) et de groupes locaux d'auto-défense. L'arrivée d'ex-libérateurs, comme Abakar Sabone, et l'implication d'entrepreneurs politiques, par exemple Michel Djotodia, a permis à ces milices de s'organiser comme un véritable « groupe rebelle » formulant des exigences politiques contre les autorités centrales.

Grâce au projet ECOFAC financé par l'UE, les pisteurs disposaient d'une formation et d'un équipement militaire. Les confrontations régulières avec les braconniers soudanais en avaient fait des combattants compétents et leur accès à l'argent et au pouvoir les a transformés en hommes d'influence au niveau local. De nombreux commandants militaires actuels de la Séléka / UFDR sont formés à la lutte contre le braconnage, exemple notable parmi d'autres : Joseph Zoundéko, Chef d'état-major actuel du FPRC.<sup>375</sup>

Les groupes d'auto-défense se sont multipliés quand, en mai 2002, des éleveurs du Darfour du Sud ont été accusés du meurtre de Yaya Ramadan, un chef local Gula et pisteur charismatique.<sup>376</sup> Cet assassinat a déclenché un cycle d'attaques et de vengeances entre des groupes locaux d'ethnie Gula, Runga et Kara d'une part, et des groupes soudanais et tchadiens d'autre part. Si dans un premier temps, les groupes ethniques locaux se battaient ensemble, ils se sont de plus en plus opposés quand les Gula ont accusé d'autres groupes d'avoir apporté leur aide à leurs ennemis soudanais et tchadiens.<sup>377</sup>

Après la mort de Yaya Ramadan, Zakaria Damane s'est imposé comme l'un des principaux chefs des groupes d'auto-défense. Il avait travaillé à Bria comme mineur dans les mines de diamant, et plus tard comme financier dans le secteur des diamants.<sup>378</sup> À Bria, il a fait la connaissance de Michel Djotodia, qui a par la suite épousé l'une des nièces de Damane.<sup>379</sup> Quand Yaya Ramadan a été tué, Damane est retourné à Tiringoulou pour contribuer à venger sa mort. Il est également devenu conseiller du maire de Boromata, à proximité de la frontière tchadienne.<sup>380</sup>

Ainsi, les milices armées du nord-est ont d'abord vu le jour comme la conséquence de dynamiques locales et leur combat ne visait pas les autorités centrafricaines en tant que telles. Toutefois, la lutte de ces milices a acquis une dimension nationale croissante du fait de trois facteurs. Premièrement, dans la seconde moitié de l'année 2004, Abakar Sabone ainsi que d'autres ex-libérateurs sont retournés dans le nord-est de la RCA.<sup>381</sup> Dépités d'avoir été évincés par le président Bozizé, qu'ils avaient aidé à accéder au pouvoir en 2003, ils se sont lancés dans la préparation d'une nouvelle opération militaire visant à changer une nouvelle fois le régime de Bangui et, pour ce faire, ils ont tenté d'entrer en contact avec des éléments armés locaux.<sup>382</sup>

Ce contact a été facilité par un second facteur, à savoir le mécontentement croissant de la population Gula envers le régime de Bozizé. En mars 2003, un accord a été conclu entre Khartoum et Bangui, en vertu

<sup>375</sup> Arda Hakoum et Issa Isaka sont deux autres exemples notables (entretiens réalisés par IPIS avec des conservateurs de parc, Bangui, mai et juillet 2014).

<sup>376</sup> E. Berman, *La RCA et ses armes légères: une poudrière régionale*, Small Arms Survey, 2003, p. 33.

<sup>377</sup> S. Spittaels & F. Hilgert, *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009, p. 10; International Crisis Group, *République centrafricaine : Anatomie d'un État fantôme*, Rapport Afrique No. 136, décembre 2007, pp. 25-26; L. Lombard, *Raiding Sovereignty in Central African Borderlands*, Dissertation Duke University, 2012, p. 304.

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 328. International Crisis Group, *La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*, Rapport Afrique No. 219, juin 2014, pp. 11-14.

<sup>379</sup> L. Lombard, *President Michel Djotodia and the good little putschist's tool box*, African Arguments, 2 avril 2013.

<sup>380</sup> L. Lombard, *Raiding Sovereignty in Central African Borderlands*, Dissertation Duke University, 2012, p. 330.

<sup>381</sup> Abakar Sabone a ensuite quitté l'UFDR pour créer son propre groupe armé, *Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice* (MLCJ), principalement lié aux groupes d'auto-défense de l'ethnie Kara dans la préfecture de Vakaga ; International Crisis Group, *Anatomie d'un État fantôme*, 2007, p. 26.

<sup>382</sup> *Ibid.*

duquel le premier paierait une compensation aux communautés de la Vakaga pour les torts infligés par et après l'assassinat de Yaya Ramadan.<sup>383</sup> Cet accord n'ayant jamais été mis en œuvre, les Gula ont accusé le régime de détournement de fonds et des personnes de plus en plus nombreuses se sont mobilisées contre les autorités centrales.

Troisièmement, en avril 2006, la Garde Présidentielle a rasé des villages aux environs de Tiringoulou et elle a assassiné plusieurs personnes sous prétexte qu'elles aidaient des rebelles tchadiens et s'en rendaient complices. Ces attaques sont à l'origine de la création de l'UFDR en tant que groupe rebelle. En septembre 2006, l'UFDR a commencé à attaquer des villes dans les préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran et Haute-Kotto.<sup>384</sup>

Dans le même temps, Michel Djotodia a émergé en tant que leader politique. Selon des observateurs, il poursuivait des aspirations politiques depuis longtemps déjà, mais avec un succès mitigé. Après son séjour à Bria, dans un premier temps, Djotodia était devenu adjoint du consul centrafricain à Nyala, au Darfour du Sud, avant de devenir plus tard lui-même consul. C'est là qu'il a développé des relations avec des entrepreneurs politico-militaires de la région frontalière avec le Tchad et le Soudan. Il serait également resté en contact avec Zakaria Damane, avec lequel il pratiquait la contrebande de diamants. À l'époque des premières attaques de l'UFDR, il se trouvait à Cotonou, au Bénin, où il a été arrêté avec Abakar Sabone en novembre 2006.

Le 21 juin 2008, Zakaria Damane a signé l'accord de paix de Libreville, avec l'APRD de Jacques Demafouth et le FDPC d'Abdoulaye Miskine. Zakaria Damane aurait accepté de signer l'accord moyennant un arrangement avec le régime de Bozizé qui lui versait un salaire tout en lui permettant de garder le contrôle sur la zone riche en diamants autour de Sam Ouandja.<sup>385</sup>

## 2. Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP)

La *Convention des patriotes pour la justice et la paix* (CPJP) a été créée pendant le second semestre 2008 en réponse à l'exclusion et à des agressions par l'UFDR de Damane contre le groupe ethnique Runga. L'UFDR avait par ailleurs renforcé sa mainmise sur le commerce des diamants dans la zone de Bria et exclu les négociants Runga de cette activité.<sup>386</sup>

Plusieurs commandants de la CPJP sont des négociants en diamants expérimentés. Abdoulaye Issène, le président de la CPJP, par exemple, a travaillé comme *collecteur* à Bria. Il était aussi le fils d'un négociant. Un autre commandant, Mahamat Saleh, avait lui aussi été un collecteur.<sup>387</sup> Il est utile de noter à cet égard que Charles Massi, qui était devenu un leader politique de la CPJP dans le but de négocier sa restauration par le régime de Bozizé, avait été ministre des Mines sous la présidence de Patassé.

La CPJP a mené plusieurs attaques contre les FACA et l'UFDR dans les préfectures du nord-est, pour la plupart en 2010, après la disparition et l'assassinat présumé de Charles Massi en décembre 2009.<sup>388</sup>

Pendant la seconde moitié de 2011, il était indiqué d'afficher un optimisme prudent. La CPJP d'Abdoulaye Issène et le gouvernement avaient signé un accord de cessation des hostilités, ouvrant ainsi la voie d'un processus de paix incluant tous les groupes armés nationaux.<sup>389</sup> Des rumeurs concernant des désaccords dans les rangs de la CPJP sur l'ouverture du dialogue avec le régime de Bozizé persistaient néanmoins.<sup>390</sup>

---

<sup>383</sup> *Ibid.*

<sup>384</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (S/2006/1034), 28 décembre 2006 ; Human Rights Watch, État d'anarchie, septembre 2007.

<sup>385</sup> Entretien réalisé par IPIS avec un négociant en diamants et un diplomate étranger, avril 2014, Bangui ; International Crisis Group, *Anatomie d'un État fantôme*, 2007.

<sup>386</sup> RFI, *Des groupes rebelles s'affrontent dans le nord-est de la Centrafrique*, 13 septembre 2011.

<sup>387</sup> Mahamat Saleh aurait été tué à Bangui en décembre 2013 (voir : Afrik.com, *Le général Mahamat Saleh tué*, 11 décembre 2013).

<sup>388</sup> Par exemple l'attaque de novembre 2010 sur Birao, qui a provoqué le retrait des soldats des FACA et l'abandon de la ville aux mains de la CPJP. Voir : Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, S/2010/611, 1 décembre 2010, p. 8.

<sup>389</sup> AFP, *Central African rebels, government sign truce pact*, 12 juin 2011.

<sup>390</sup> Par exemple, la faction de Mahamat Saleh a signé la trêve le 27 août 2011. Voir : BINUCA, *BINUCA Infos*, août 2011(17), p. 4.

Finalement, Mohammed Dhaffane et Nouredine Adam ont quitté le mouvement avant l'adhésion de l'aile de la CPJP d'Abdoulaye Issène à l'accord de paix de Libreville de 2008, le 25 août 2012 (voir 1.1.1).

En septembre 2011, des combattants de la CPJP et de l'UFDR se sont battus dans les préfectures de Haute-Kotto et Vakaga. Ces combats concernaient principalement le contrôle des zones riches en diamants autour de Bria. Plusieurs dizaines de combattants et de civils auraient été tués durant les hostilités.<sup>391</sup> Le 8 octobre 2011, un accord de cessez-le-feu conclu entre la CPJP et l'UFDR a été signé à Bangui.

### 3. Front populaire pour le redressement (FPR)

Le *Front populaire pour le redressement* (FPR) du « Général » Baba Laddé<sup>392</sup> se battait initialement contre le régime du président tchadien Idriss Déby, affirmant protéger les intérêts des éleveurs peuls tchadiens.<sup>393</sup>

En 2008, après une offensive du gouvernement tchadien, ce mouvement a trouvé refuge dans la préfecture de Nana-Grébizi en RCA. Baba Laddé a alors annoncé son ambitieux objectif politico-militaire : renverser les régimes centrafricains et tchadiens et créer un État Peul du Soudan à la Mauritanie.<sup>394</sup> Le FPR et son leader auraient obtenu des revenus substantiels en volant du bétail, en obligeant les éleveurs à vendre leur bétail à des prix dérisoires et en pratiquant le racket.

Après une opération militaire conjointe menée par le Tchad et la RCA contre le groupe en janvier 2012, des combattants du FPR se sont déplacés vers Ippy, préfecture d'Ouaka.<sup>395</sup> En juin 2012, Baba Laddé a passé deux mois dans la zone de Boro Medina dans le Bahr-el-Ghazal Occidental, au Soudan du Sud, selon certains à l'invitation de la SPLA. Il y a recherché des alliés éventuels pour combattre le régime de Khartoum. La relation avec les autorités du Soudan du Sud s'est toutefois avérée moins amicale que prévu et il n'a jamais pu mettre son plan initial en œuvre.<sup>396</sup> En septembre 2012, Baba Laddé est retourné à N'Djamena pour y mener des négociations avec le gouvernement tchadien après une mission de médiation menée par Monseigneur Pomodimo.<sup>397</sup>

À cette époque, le groupe comptait officiellement 3.000 combattants, mais ce chiffre est probablement surestimé.<sup>398</sup> Un mois après le départ de Baba Laddé pour le Tchad, près de 400 de ses éléments étaient regroupés à Dobaya, au Moyen Chari (Tchad).<sup>399</sup> Le reste de ses combattants était resté en RCA autour d'Ippy et de Kaga-Bandoro, d'où bon nombre rejoignirent la rébellion de la Séléka.

Après le coup d'État de mars 2013, certains de ces combattants se sont déployés dans la préfecture de Mambéré-Kadeï, où le Colonel Saad, un commandant en chef du FPR, est devenu commandant de zone à Berbérati.<sup>400</sup> Saad est actuellement incarcéré à Koro Toro au Tchad.<sup>401</sup>

<sup>391</sup> ONU, Rapport du Secrétaire-Général sur la situation en RCA et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, S/2011/739, 28 novembre 2011, p. 4 ; Reuters, *Fighting over CAR diamonds kills at least 21*, 19 septembre 2011 ; AFP, *Deep hardship in Central Africa's diamond capital: mediator*, 21 novembre 2011.

<sup>392</sup> Le véritable nom de Baba Laddé est Mahamat Abdelkadr. Entretien réalisé par IPIS avec Baba Laddé, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>393</sup> Ce mouvement a été créé par le « Général » Baba Laddé en 1998. Arrêté peu de temps après la création du FPR, il a été libéré après onze mois de détention. Il s'est ensuite rendu au Cameroun dans un premier temps, puis au Nigeria, où il a établi la chaîne de commandement de son armée. Entretien réalisé par IPIS avec Baba Laddé, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>394</sup> Jeune Afrique, *Laddé, l'homme qui veut "libérer" les Peuls*, 23 décembre 2011.

<sup>395</sup> ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, S/2012/374, 29 mai 2012 ; Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un ancien archevêque, septembre 2014.

<sup>396</sup> À son arrivée dans le Bahr-el-Ghazal Occidental avec une unité de protection composée de cinquante hommes, Baba Laddé a été désarmé, accidentellement arrêté et détenu pendant trois semaines avant d'être libéré par Mac Paul, alors Directeur adjoint du renseignement militaire de la SPLA. Quand l'unité du FPR a décidé de rejoindre la RCA, l'armée du Soudan du Sud a refusé de lui restituer les armes saisies. Entretien réalisé par IPIS avec un ancien membre du FPR, N'Djamena, septembre 2014.

<sup>397</sup> RJDH-RCA, *Bangui: Baba-Laddé rapatrié au Tchad*, 5 septembre 2012.

<sup>398</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un ancien médiateur auprès du FPR, septembre 2014.

<sup>399</sup> Radio Ndeke Luka (RCA), *Le Tchad accueille 400 ex-rebelles du FPR en présence de Baba Laddé*, 10 décembre 2012.

<sup>400</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un ancien médiateur auprès du FPR et avec un représentant d'une ONG dans le nord-ouest de la RCA, septembre 2014.

<sup>401</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un acteur basé à N'Djamena, octobre 2014.

Après le départ de Michel Djotodia de la présidence et l'émergence des milices anti-balaka dans l'ouest du pays, des éléments du FPR présents autour de Carnot et Berbérati ont commencé à se déplacer vers le nord, en direction du Tchad.<sup>402</sup> Certains auraient rejoint les éleveurs peuls qui avaient cherché refuge dans la région d'Abba de la Nana-Mambéré. D'autres se sont rendus à l'Ouham-Pendé, où ils auraient commis des violences à caractère sexiste et tué des dizaines de civils lors d'attaques de villages et de villes au nord-ouest de la préfecture.<sup>403</sup> À la fin du mois de janvier 2014, ils ont aussi brièvement pris le contrôle de Bang, une ville à la frontière avec le Cameroun et le Tchad. La grande majorité des troupes du Colonel Saad auraient à présent intégré les forces de sécurité tchadiennes.<sup>404</sup> D'autres auraient passé la frontière pour mener des incursions dans le nord de la préfecture d'Ouham-Pendé ou auraient rejoint des éleveurs peuls armés dans la région de Markounda-Boguila.<sup>405</sup>

Ali Darassa, l'ex-commandant en second du FPR est devenu (*de facto*) commandant de zone de la région de Bambari. Des tensions entre celui-ci et Joseph Zoundéko de l'ex-UFDR ont vu le jour en août autour de Bambari, où des heurts violents se sont produits. Ces tensions ont poussé Ali Darassa et Mahamat Al Khatim à créer leur propre faction de la Séléka, le FRC et plus tard l'UPC, dont les fiefs se trouvent respectivement à Kabo et Bambari (voir 1.1.3).

Dans le même temps, Baba Laddé était coopté par le régime tchadien. Dans un premier temps, en janvier 2013, il a été nommé conseiller du premier ministre et il a indiqué son intention de transformer le FPR en un parti politique.<sup>406</sup> Ensuite, le 1<sup>er</sup> juillet 2014, il a été nommé préfet du département de Grande Sido.<sup>407</sup> Il est dès lors difficile de dire dans quelle mesure il contrôle toujours les éléments du FPR en RCA.

#### 4. Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC)

Le *Front démocratique du peuple centrafricain* (FDPC) a été créé par Abdoulaye Miskine,<sup>408</sup> un confident de l'ancien président Patassé, également chef de son service de sécurité présidentielle. C'est en cette qualité qu'il s'est battu contre les combattants qui ont amené Bozizé au pouvoir en 2003.

En 2008, le FDPC contrôlait une petite bande de territoire entre la ville de Kabo, dans la préfecture d'Ouham, et la frontière avec le Tchad. Selon les estimations, il comptait à l'époque moins de 20 combattants.<sup>409</sup> Signataire de l'accord de paix de Libreville de 2008, en octobre 2009, Abdoulaye Miskine annonçait le retrait du FDPC du processus de paix.<sup>410</sup> Le 30 novembre 2009, Miskine concluait un accord de partenariat avec la CPJP, mais il semble que cet accord n'ait pas été appliqué à l'époque.<sup>411</sup>

Dans la foulée d'opérations militaires menées par les FACA en avril 2010, le FDPC a commencé à quitter la zone frontalière avec le Tchad. Après avoir brièvement vagabondé dans la préfecture d'Ouham-Pendé, ils ont trouvé refuge dans la sous-préfecture d'Abba, dans la Nana-Mambéré, importante zone de production d'or (voir 1.3.2). De là, le FDPC a organisé des vols sur les routes entre Abba et Toktoyo et entre Bouar et Garoua Boulaï, à la frontière avec le Cameroun, ainsi que des raids sur des sites d'exploitation minière, volant de l'or et de l'argent.<sup>412</sup> Selon les estimations de la brigade minière de Bouar, durant cette période, le FDPC aurait compté près de 250 combattants.<sup>413</sup>



<sup>402</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec un représentant de l'ONU, des autorités locales et des travailleurs d'une ONG, Bouar, juillet 2014.

<sup>403</sup> Rapport interne d'une ONG internationale, juin 2014.

<sup>404</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un acteur basé à N'Djamena, octobre 2014.

<sup>405</sup> Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec un représentant d'une ONG dans le nord-ouest de la RCA, septembre 2014.

<sup>406</sup> En dépit de l'intention de Baba Laddé et de plusieurs demandes adressées à la présidence et au premier ministre, le régime tchadien n'a pas encore officialisé sa reconnaissance du FPR en tant que parti politique. Entretien réalisé par IPIS avec Baba Laddé à N'Djamena, septembre 2014.

<sup>407</sup> Officiellement nommé en vertu d'un Décret présidentiel du 19 juillet 2014, Baba Laddé a pris ses fonctions le 3 octobre 2014. Entretien téléphonique réalisé par IPIS avec Baba Laddé, octobre 2014.

<sup>408</sup> Le vrai nom d'Abdoulaye Miskine est Martin Koumta Madji.

<sup>409</sup> S. Spittaels & F. Hilgert, *Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine*, IPIS, février 2009, p. 13.

<sup>410</sup> Centrafrique Press, *Le FDPC d'Abdoulaye Miskine déclare la caducité des accords de paix signés avec Bozizé*, 2 octobre 2009.

<sup>411</sup> CPJP, *Communiqué de presse relatif à l'accord militaire entre la CPJP et le FDPC*, N° 003/CPJP /CS/P/11-009.

<sup>412</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec un représentant de l'ONU, des autorités locales et des travailleurs d'une ONG, Bouar, juillet 2014.

<sup>413</sup> Entretien réalisé par IPIS avec la brigade des mines, Bouar, juillet 2014.

L'alliance du FDPC avec la Séléka a été de courte durée. Dans un communiqué de la Séléka (UFDR-CPJP Fondamentale-CPSK) publié le 12 décembre 2012 (soit deux jours après le lancement de son offensive militaire) le mouvement appelait Miskine à le rejoindre. Après une attaque menée sur Ndélé, le FDPC a intégré la Séléka sans s'engager très fermement, par exemple en prenant le contrôle de Kabo après la prise de la ville par des combattants de la Séléka.<sup>414</sup>

Peu de temps après le coup d'État de mars 2013, Miskine a rompu tout lien avec l'alliance, menaçant de prendre les armes contre la Séléka. Plusieurs conflits à propos du contrôle de la sous-préfecture d'Abba ont ensuite éclaté, dont le plus remarquable au début du mois d'avril 2013, quand Miskine aurait été blessé et aurait échappé de peu à des attaques menées par la Séléka contre son groupe à proximité de Bouar.<sup>415</sup> Le FDPC et la Séléka se sont aussi opposés à Kabo en juin 2013.

Le revirement d'Abdoulaye Miskine quant à son association avec la Séléka semble motivé par deux facteurs. Premièrement, il ne voulait pas céder le contrôle lucratif de la sous-préfecture d'Abba à d'autres factions de la Séléka. Deuxièmement, il aurait craint des représailles par les ex-libérateurs présents au sein de la Séléka, contre lesquels il avait combattu (une grande partie du moins) pendant le coup d'État organisé par Bozizé en 2003. L'un de ces ex-libérateurs, Adam Rakiss, menait l'offensive de la Séléka contre ses troupes.<sup>416</sup>

Après avoir quitté la Séléka, Abdoulaye Miskine a entamé une vague alliance avec Armel Sayo.<sup>417</sup> En septembre 2013, Abdoulaye Miskine a été arrêté par les autorités camerounaises et emmené à Yaoundé. Il est demeuré président du FDPC pendant son emprisonnement. Ferdinand Mbokoto Madji, vice-président, agit pour le compte de Miskine.<sup>418</sup> Dans une tentative de forcer les autorités camerounaises à libérer leur leader, des éléments du FDPC ont pris neuf civils en otage pendant une incursion à proximité de Garoua Boulai, le 21 septembre 2014.<sup>419</sup>

---

<sup>414</sup> Solidarités Internationales, *Évaluation de l'impact de la crise Séléka sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, et la démographie à Kabo*, février 2013, p. 2; Afrique News Info, *Le FDPC d'Abdoulaye Miskine rejoint la coalition Séléka*, 19 décembre 2012.

<sup>415</sup> Mail & Guardian, *Rebel leader flees on horseback from CAR fighters*, 10 juin 2013.

<sup>416</sup> Entretiens réalisés par IPIS avec des leaders de la Séléka, Bangui, mai et juin 2014.

<sup>417</sup> Groupe d'experts des Nations unies sur la République centrafricaine, *Rapport d'étape, S/2014/452*, 1 juillet 2014, p. 40; Afrique News Info, *Armel Sayo parle aux Centrafricains*, 20 juin 2013; Jeune Afrique, *La rébellion d'Abdoulaye Miskine a perdu "beaucoup d'hommes"*, 12 avril 2013.

<sup>418</sup> FDPC, Communiqué de Presse, 15 juillet 2014.

<sup>419</sup> Ils ont rapidement libéré une fille. Un incident similaire de prise d'otage avait déjà eu lieu en janvier 2014 (Anadolu Agency, *L'armée camerounaise demande aux populations de quitter une région frontalière avec la Centrafrique*, 23 septembre 2014).

# Annexe III : Méthodologie utilisée par IPIS dans les recherches de « cartographie des motivations derrière les conflits »

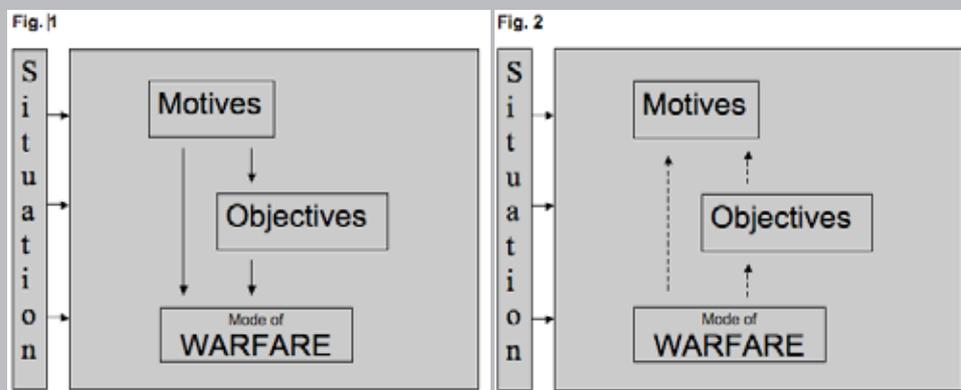
Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une série de rapports intitulés « cartographie des motivations derrière les conflits » dont IPIS a publié le premier numéro en 2007. Outre la République centrafricaine, les rapports précédents se penchent sur les provinces de RDC du Katanga, du Nord-Kivu et Orientale, ainsi que sur la région frontalière du Soudan – Soudan du Sud.<sup>420</sup>

Cette série se caractérise par une méthodologie commune impliquant le recours à une collection de cartes (présentées en ligne) comme une base de connaissance destinée à soutenir l'analyse des motivations des parties à un conflit armé (Encadré III.1).

## Encadré III.1 : Méthodologie abrégée de la série de rapports consacrés à la cartographie des motivations derrière les conflits

Notre cartographie des conflits s'appuie sur un modèle simple et intuitif. Nous appréhendons les conflits armés comme un outil utilisé pour atteindre un but ou un objectif, par exemple la sécession d'un État. Ces objectifs sont guidés par une motivation, par exemple le peuple souhaite la sécession car il estime être victime de discriminations ou d'oppressions.

Les motivations et les objectifs sont les moteurs de la guerre et, en tant que tels, ils influenceront la (les) façon(s) dont une guerre est livrée (Fig. 1). Révéler les moteurs des parties en guerre nécessite une enquête sur les faits et les événements qui se produisent sur le terrain. Si l'on part de l'hypothèse que les motivations et les objectifs des parties en guerre modèlent leur façon de faire la guerre, les actions militaires et / ou les décisions diplomatiques sont analysées et ramenées à ce qui les a provoquées (Fig. 2).



Dans l'application de son modèle, IPIS a recours à des données SIG pour produire deux séries de cartes. La première présente les lieux où se situent les intérêts éventuels des parties au conflit. La seconde série présente les incidents violents ou les zones dans lesquelles les parties en guerre concentrent leurs efforts.

Dans la réalisation de notre analyse, nous superposons les deux types de cartes afin de vérifier quelles cibles sont présentes dans un territoire dans lequel de violents incidents se produisent ou dans lequel des négociations ardues sont menées. Nous utilisons cette comparaison, ainsi que d'autres sources, pour tenter de déduire les intentions des parties en guerre. De plus, nous comparons le comportement des parties au conflit à leurs revendications. Par exemple, une carte des incidents liés à des combats montre-t-elle qu'une milice ethnique tente de protéger son peuple ?

<sup>420</sup> Pour consulter les rapports, voir <http://ipisresearch.be/home/conflict-mapping/mapping-conflict-motives-war-areas/>

L'approche mentionnée ci-dessus est expliquée en détail dans notre manuel méthodologique publié sur le site Internet de IPIS (voir : [www.ipisresearch.be/maps/Handbook\\_Aug2008.pdf](http://www.ipisresearch.be/maps/Handbook_Aug2008.pdf)).

Actuellement, IPIS révisé et met à jour sa méthodologie, en collaboration avec le Département des sciences politiques de l'Université d'Anvers, sur la base des récentes évolutions académiques dans le domaine de la recherche sur la paix et d'une analyse transversale de ses publications « Cartographie des motivations derrière les conflits ».

La série « Cartographie des motivations derrière les conflits » est le résultat de la conviction de IPIS qu'une évaluation correcte des motivations des groupes armés est essentielle à la prévention et à la résolution des conflits. Elle constitue un élément crucial dans la formulation de stratégies appropriées pour le traitement des groupes armés dans le contexte des négociations de paix et du maintien ou de la stabilisation de la paix.